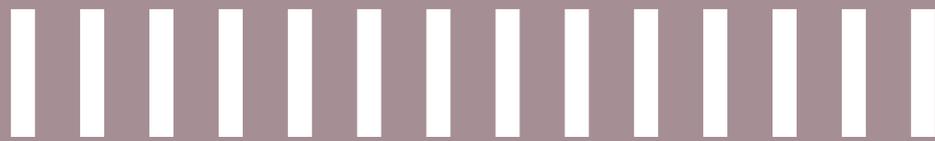


RAPPORT FINANCIER

2017



SOMMAIRE



1 |

ATTESTATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE
RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2 | 29

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

30 | 35

PANORAMA ÉCONOMIQUE MONDIAL

36 | 51

RAPPORT SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE
ET ENVIRONNEMENTALE DE VIEL & CIE

52 | 63

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

64 | 136

COMPTES CONSOLIDÉS 2017

137 | 142

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

143 | 158

COMPTES ANNUELS 2017

159 | 163

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ATTESTATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL



Paris, le 30 avril 2018

En ma qualité de Directeur financier de VIEL & Cie, j'atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Catherine Nini
Directeur Financier

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



ACTIVITÉS 2017



VIEL & Cie accompagne ses participations dans la durée pour les aider dans leur développement. VIEL & Cie agit en tant qu'investisseur professionnel et responsable dans des sociétés dans le secteur de la Finance en France et surtout à l'étranger. VIEL & Cie est ainsi un actionnaire de premier rang dans des sociétés cotées ou non cotées.

VIEL & Cie consolide deux participations majoritaires dans des sociétés cotées et une participation minoritaire par mise en équivalence dans une banque privée. Les métiers de ces pôles d'activité sont:

- **l'intermédiation financière professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, société cotée sur la bourse Suisse, détenue à hauteur de 70,79 % par VIEL & Cie et représentant 95,0 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ;**
- **la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, société cotée sur Euronext Paris (compartiment C), contrôlée à 76,57 % ;**
- **la banque privée, SwissLife Banque Privée, dans laquelle VIEL & Cie détient 40 % en partenariat avec le groupe SwissLife.**

VIEL & Cie enregistre une hausse de 1,2 % de son chiffre d'affaires consolidé à cours de change constants en 2017. Son résultat s'exploitation s'inscrit également en hausse de 7,1 % en 2017 à cours de change constants et s'élève à 56,4 millions d'euros. Le résultat net enregistre une baisse de 4,8 % pour s'établir à 43,7 millions d'euros en 2017 en raison d'une dégradation du résultat financier liée notamment aux effets de change.



PÔLE DE L'INTERMÉDIATION PROFESSIONNELLE

Compagnie Financière Tradition est un des leaders des IDB (Inter Dealer Broker) sur le marché international. Présent dans 29 pays, le Groupe emploie plus de 2 225 personnes et fournit des services d'intermédiation sur une vaste gamme de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (énergie, environnement, métaux précieux). Compagnie Financière Tradition SA est cotée au SIX Swiss Exchange (CFT). Le groupe apporte ses services aux institutions financières et autres traders professionnels sur les marchés de capitaux. Face à l'évolution réglementaire observée depuis quelques années et dans le prolongement logique de ses services de courtage à la voix, le groupe accélère le développement de son offre de services de courtage électronique par le biais de sa technologie propriétaire hybride et le lancement de diverses plateformes.

Compagnie Financière Tradition enregistre un **chiffre d'affaires consolidé** de CHF 802,5 millions en 2017 contre CHF 803,4 millions pour l'année 2016, soit une baisse de 0,1% à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé de Compagnie Financière Tradition est en hausse de 1,2%.

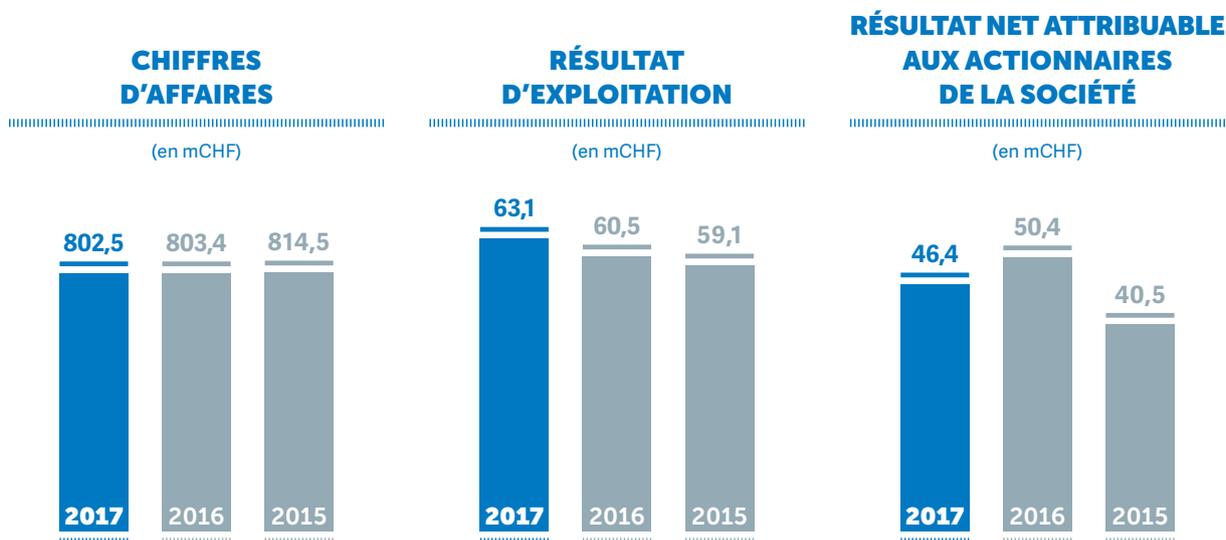
Le **résultat d'exploitation** du groupe atteint CHF 63,1 millions contre CHF 60,5 millions en 2016 soit une marge opérationnelle de 7,8% pour l'année 2017 en hausse par rapport à l'année précédente. Cette amélioration des performances s'explique principalement par une stabilisation du chiffre d'affaires et une bonne maîtrise des dépenses au sein du groupe.

Le **résultat net-part du groupe** s'inscrit à CHF 46,4 millions contre CHF 50,4 millions en 2016 en raison d'une dégradation du résultat financier liée notamment à des pertes de changes sur l'année 2017.

La société représente 95,0% du chiffre d'affaires consolidé de VIEL & Cie en 2017.

L'activité d'intermédiation professionnelle du Groupe au cours de l'exercice 2017 s'est déroulée dans un environnement de marché globalement stabilisé avec toutefois des disparités importantes entre les régions et les classes d'actifs. Le Groupe a procédé à des acquisitions minoritaires dans des acteurs de petites tailles de son secteur en 2017. Par ailleurs, l'activité de la plateforme de change en ligne pour investisseurs particuliers au Japon, Gaitame.com, a connu une légère contraction en 2017. Le Groupe a maintenu son attention historique sur la solidité de son bilan axée sur des fonds propres importants tout en minimisant le niveau d'actifs intangibles ainsi qu'une forte position de trésorerie nette. Compagnie Financière Tradition continuera à mettre en 2018, la solidité de son bilan au service de sa croissance. Ainsi, le Groupe demeurera attentif à toutes les opportunités de croissance disponibles autant externes que par le recrutement de nouveaux talents.

CHIFFRES CLÉS DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION (EN MILLIONS DE CHF)



PÔLE DE BOURSE EN LIGNE

Bourse Direct, leader français de la bourse en ligne a poursuivi son développement en 2017 dans un contexte de marché marqué par une très faible volatilité. En 2017, 90 % des journées de bourse ont connu une variation inférieure à 1 %. Le volume d'ordres exécutés de plus de 3,5 millions, enregistre ainsi une baisse sur l'année 2017. Avec plus de 127 000 comptes de clients fin 2017 et plus de 16 000 nouveaux comptes recrutés en 2017, Bourse Direct est le premier acteur du marché de la bourse en ligne en France, en volume d'ordres exécutés, quatre fois récompensé pour la qualité de son service client.

Les produits d'exploitation bancaire de Bourse Direct s'élèvent à 35,2 millions d'euros contre 34,5 millions d'euros en 2016, en hausse de 1,8 % dans un contexte de marché de contraction des volumes d'échanges sur les places boursières et de taux d'intérêt très bas. La Société a enregistré des charges d'exploitation bancaire à 4,7 millions d'euros contre 5,5 millions d'euros en 2016. Ces charges sont principalement constituées de commissions de marché dans le cadre de l'exécution des ordres de bourse.

Le produit net bancaire enregistre une hausse de 4,9 % et s'établit à 30,5 millions d'euros contre 29,0 millions en 2016. Le nombre d'ordres exécutés connaît une baisse en 2017 pour s'établir à 3,5 millions contre 3,8 millions en 2016. Les charges d'exploitation atteignent 26,5 millions d'euros contre 25,7 millions d'euros en 2016. Ces charges comprennent notamment des charges de personnel à hauteur de 9,3 millions d'euros contre 9,0 millions d'euros en 2016.

Le résultat d'exploitation s'inscrit ainsi en bénéfice de 4,0 millions d'euros en 2017, contre 3,3 millions d'euros en 2016 en hausse de 21,9 %. La marge calculée sur les produits d'exploitation s'établit ainsi à 11,3 % contre 9,5 % en 2016.

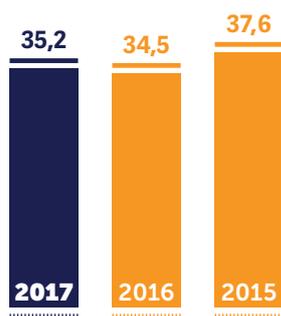
Le résultat net s'inscrit donc à 3,1 millions d'euros contre 2,3 millions d'euros en 2016 après enregistrement d'une charge d'impôt d'un montant de 1,0 million d'euros.

Bourse Direct « expert de la Bourse » en France propose à ses clients « le meilleur service de bourse en ligne au meilleur prix ». Son offre s'articule autour d'outils performants et innovants et d'une large gamme de produits : actions françaises et étrangères, produits de placement (OPCVM, Assurance-Vie), produits dérivés (MONEP, Futures), CFD, Forex. Bourse Direct dispose d'une équipe d'experts des marchés financiers qui accompagne les clients. Dans le cadre d'une démarche pédagogique, des formations gratuites sont proposées à l'ensemble des prospects et clients dont les thèmes couvrent de l'initiation à la bourse à l'analyse technique. La société a été primée « Service Client de l'année » en 2015 et en 2016 dans sa catégorie et a reçu à nouveau ce prix pour la 3^{ème} année consécutive en 2017 (Enquête menée par Viseo Conseil). Bourse Direct dispose également d'un service d'exécution, qui assure une intégration complète de la chaîne de traitement des opérations de ses clients mais également d'un service de négociation, tenue de comptes, conservation auprès d'intervenants privés et institutionnels comprenant une mise à disposition de site Internet en produit « blanc ».

CHIFFRES CLÉS DE BOURSE DIRECT

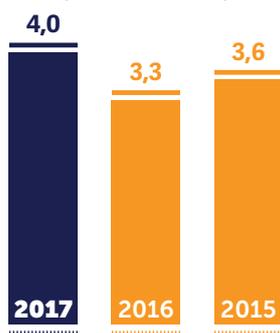
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en millions d'euros)



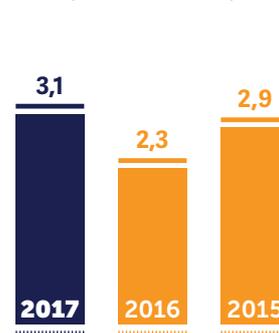
RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)



RÉSULTAT NET

(en millions d'euros)



PÔLE DE BANQUE PRIVÉE

VIEL & Cie détient une participation de 40 % dans SwissLife Banque Privée depuis août 2007. Le développement des activités de banque privée du Groupe s'est poursuivi en 2017.

Cette participation est consolidée dans les comptes de VIEL & Cie par une mise en équivalence.

SwissLife Banque Privée exerce avec sa filiale SwissLife Gestion Privée, quatre activités principales :

- une activité de banque privée destinée à une clientèle directe,
- une activité de banque de détail de type « assur-banque » s'adressant aux clients particuliers et à une clientèle de professionnels du groupe SwissLife France par l'intermédiaire de ses réseaux de distribution,
- une activité de banque de détail s'adressant aux clients particuliers de Partenaires Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants,
- une activité de conservateur de valeurs mobilières pour les sociétés du groupe SwissLife France et de dépositaire des OPCVM gérés par SwissLife Asset Management (France) et par sa filiale SwissLife Gestion Privée.

A fin 2017, les activités du groupe SwissLife Banque Privée regroupent plus de 5,0 milliards d'euros d'actifs en conservation.

Ce pôle d'activité enregistre un produit net bancaire de 56,0 millions d'euros en 2017 contre 41,3 millions d'euros en 2016. La société enregistre une forte hausse de son résultat bénéficiaire en 2017 dégageant ainsi une marge nette de près de 15 %.

RÉSULTATS 2017

Les comptes consolidés de VIEL & Cie sont établis au 31 décembre 2017 conformément aux normes internationales de reporting et aux normes comptables internationales IFRS/IAS et suivent les recommandations émises par l'International Financial Interpretation Committee telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'Union Européenne.

En M€	2017	2016	Variation*
Chiffre d'affaires	756,6	770,9	-1,9 %
Autres produits d'exploitation	4,7	2,7	+69,4 %
Produits d'exploitation	761,3	773,6	-1,6 %
Charges de personnel	-527,9	-537,2	-1,7 %
Autres charges d'exploitation	-162,7	-165,0	-1,5 %
Amortissements	-14,2	-16,5	-14,6 %
Pertes de valeur d'actifs	-0,1	-1,0	-85,8 %
Charges d'exploitation	-704,9	-719,8	-2,1 %
Résultat d'exploitation	56,4	53,9	4,7 %
Quote-part de résultat des participations MEE	8,9	9,3	-4,0 %
Résultat d'exploitation après quote-part de résultat des participations MEE	65,3	63,2	+3,3 %
Résultat financier	-6,6	-2,4	168,7 %
Résultat avant impôts	58,7	60,8	-3,3 %
Impôts sur les bénéfices	-15,0	-14,9	1,2 %
Résultat net de l'exercice	43,7	45,9	-4,8 %
Part du Groupe	30,8	31,4	-2,1 %
Intérêts minoritaires	12,9	14,4	-10,6 %

* Variations calculées sur la base des montants en K€.

VIEL & Cie réalise un chiffre d'affaires consolidé de 756,6 millions d'euros, en baisse de 1,9 % par rapport à l'année précédente à cours de change variables.

A cours de change constants le groupe enregistre un chiffre d'affaires en hausse de 1,2 %.

La répartition par secteur d'activité et zone géographique du chiffre d'affaires consolidé de VIEL & Cie s'analyse comme suit :

En millions d'euros	Intermédiation professionnelle		Bourse en ligne		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Europe	304,6	302,5	34,6	34,0	339,2	336,5
Amériques	229,6	241,2	-	-	229,6	241,2
Asie - Pacifique	187,8	193,2	-	-	187,8	193,2
Total	722,0	736,9	34,6	34,0	756,6	770,9

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 4,7 millions d'euros et sont constitués de produits divers provenant des filiales opérationnelles et d'indemnités d'assurance perçues aux Etats-Unis pour 1,5 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation de VIEL & Cie enregistre une hausse de 4,7 % par rapport à 2016 à 56,4 millions d'euros.

Les charges d'exploitation, d'un montant de 704,9 millions d'euros en 2017 sont en baisse de 2,1 % à cours de change variables et sont principalement constituées de charges de personnel, de frais de télécommunication et d'information financière, et de frais de représentations et de marketing des filiales opérationnelles de VIEL & Cie. Les charges de personnel ont enregistré une baisse de 1,7 % sur l'année à cours de change variables. A cours de change constants, les charges d'exploitation sont en légère hausse de 1,1 %. Cette maîtrise des charges s'inscrit dans la politique de réduction des coûts visant à améliorer la rentabilité du Groupe.

Le résultat d'exploitation consolidé de VIEL & Cie s'élève à 56,4 millions d'euros en 2017, contre 53,9 millions d'euros en 2016 soit une hausse de 4,7 % à cours de change variables et de 7,1 % à cours constants.

VIEL & Cie enregistre un résultat avant impôts d'un montant de 58,7 millions d'euros contre 60,7 millions d'euros en 2016.

La quote-part de résultat d'exploitation des sociétés mises en équivalence s'élève à 8,9 millions d'euros en 2017 (9,3 millions d'euros en 2016).

Le résultat financier net est négatif et se dégrade par rapport à 2016, à hauteur de 6,6 millions d'euros en 2017 (-2,4 millions d'euros en 2016) notamment en raison de pertes de change constatées sur la période.

La charge d'impôt consolidée constatée en 2017 s'établit à 15,1 millions d'euros, contre 14,9 millions d'euros en 2016, soit une hausse de 1,2 %.

Résultat net consolidé de 43,7 millions d'euros en 2017.

VIEL & Cie enregistre ainsi **un résultat net consolidé** de 43,6 millions d'euros contre 45,9 millions d'euros en 2016, en baisse de 2,5 % à cours de change constants. **Les intérêts minoritaires** s'établissent à 12,9 millions d'euros en baisse de 8,6 % par rapport à 2016 (à cours de change constants).

Le résultat net - part du groupe s'inscrit à 30,7 millions d'euros en 2017 contre 31,4 millions d'euros en 2016, en baisse de 2,1 % par rapport à l'exercice précédent. A cours de change constants, ce résultat s'établit en hausse de 0,4 %.

Les capitaux propres consolidés de VIEL & Cie s'établissent à 454,8 millions d'euros contre 466,7 millions d'euros en 2016, dont 350,3 millions d'euros pour la part du Groupe après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 18,4 millions d'euros.

VIEL & Cie constate par ailleurs un résultat individuel de 10,5 millions d'euros.

VIEL & Cie, constate un résultat net de 10,5 millions d'euros en 2017 contre 6,3 millions d'euros en 2016. Ce résultat provient principalement de dividendes perçus pour un montant de 15 millions d'euros en 2017 contre 10 millions d'euros en 2016.

Ce résultat de l'année 2017 porte les capitaux propres individuels de VIEL & Cie à 113,8 millions d'euros au 31 décembre 2017, contre 129,7 millions d'euros au 31 décembre 2016.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE 2017

L'activité d'intermédiation professionnelle du Groupe au cours de l'exercice 2017 s'est déroulée dans un environnement de marché globalement stabilisé avec toutefois des disparités importantes entre les régions et les classes d'actifs. Le Groupe a procédé à des acquisitions minoritaires dans des acteurs de petites tailles de son secteur en 2017.

Dans un environnement de marché encore peu volatile, Bourse Direct a poursuivi sa politique de développement avec un recrutement actif de nouveaux comptes, plus de 16 000 sur l'année. La société enregistre près de 3,5 millions d'ordres exécutés en 2017 et confirme sa position de leader du secteur de la bourse en ligne en France. Cette année encore, Bourse Direct a été primée pour la qualité de son service client et est restée très active dans le domaine de la formation afin d'accompagner son offre d'une démarche pédagogique.

RISQUES POUR L'EXERCICE À VENIR

L'année 2017 a été, contre toute attente, une année assez exceptionnelle et sereine pour l'ensemble des marchés, dans un cadre de poursuite d'une politique très souple et prudente des Banques Centrales et de reprise solide de l'économie mondiale. Les tensions internationales très présentes en début d'année se sont progressivement estompées. Ainsi, malgré les incertitudes liées au Brexit, la livre sterling a fini par se ressaisir, l'arrivée du Président américain D. Trump s'est traduite pour une croissance à deux chiffres de l'indice américain Dow Jones et les nombreuses tensions possibles et envisagées ont finalement changé de nature au cours de l'année.

L'année 2018 s'inscrit dans un contexte optimiste de reprise de la croissance dans l'ensemble des zones mondiales : les Etats-Unis, l'Europe et l'Asie. Les orientations des politiques monétaires présentent un enjeu majeur dans la poursuite de cette croissance. La FED s'est inscrite dans une politique de remontée des taux, programmée. L'Europe n'a pas encore initié cette politique de remontée des taux. Même si les perspectives économiques sont encourageantes, les tensions politiques entre les Etats-Unis et la Corée, les instabilités au Moyen-Orient ou encore les tensions commerciales avec la Chine pourraient avoir des conséquences majeures sur la croissance mondiale.

PERSPECTIVES 2018

En 2018, VIEL & Cie accompagnera ses filiales dans leurs stratégies de développement par croissance externe ou organique. Compagnie Financière Tradition a connu une période de stabilisation de son chiffre d'affaires et une amélioration de sa marge d'exploitation dans un contexte de marché exigeant et en pleine évolution après des opérations de consolidation majeures dans le secteur. En 2018, Compagnie Financière Tradition poursuivra ainsi ses développements et ses efforts de réduction des coûts afin de conforter son positionnement dans le secteur.

Dans un contexte de taux d'intérêt très bas qui pénalise ses résultats, Bourse Direct accélèrera encore en 2018 son rythme de recrutement de nouveaux clients, et s'assurera d'une amélioration constante de la qualité de son service clients et d'une évolution de sa plateforme internet. Elle poursuivra l'amélioration de sa marge.

Swisslife Banque Privée a enregistré une belle croissance en 2017 et une nette amélioration de sa marge. La Société poursuivra sa stratégie de croissance en 2018.

ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS À LA CLÔTURE

En 2018, VIEL & Cie n'a connu aucun événement significatif depuis la clôture de l'exercice 2017.

LISTE DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

La liste des sociétés contrôlées par le groupe et la part détenue dans le capital de chacune de ces sociétés figurent dans la rubrique « périmètre de consolidation » des états financiers consolidés.

STRUCTURE DU CAPITAL DE VIEL & CIE

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous donnons les indications suivantes relatives à l'identité des actionnaires, personnes physiques ou morales possédant un nombre d'actions représentant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote de la société, ainsi que le nombre d'actions qu'ils possèdent :

RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2017

Le montant du capital est de 15 430 138 euros divisé en 77 150 691 actions de 0,20 euro de valeur nominale.

ACTIONNAIRES	TITRES	% du capital	% des droits de vote
Viel et Compagnie-Finance	43 110 678	55,88 %	70,45 %
Amiral Gestion	6 451 923	8,36 %	5,52 %
Sycomore Asset Management	3 913 935	5,07 %	3,35 %
Quaero Capital	3 370 926	4,37 %	2,89 %
Eximium	3 154 272	4,09 %	4,15 %
PUBLIC	8 412 134	10,90 %	7,56 %
Titres autodétenus	4 448 498	5,77 %	-
	77 150 691	100,00 %	100,00 %

LES PARTICIPATIONS DIRECTES OU INDIRECTES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DONT ELLE A CONNAISSANCE

VIEL & Cie SA, dont le siège est 9 place Vendôme - 75001 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 622 035 749, est cotée sur Euronext Paris, et est contrôlée par Viel et Compagnie Finance SE à hauteur de 55,88 % de son capital social et 70,45 % de ses droits de vote. Viel et Compagnie-Finance SE dont le siège est 23 place Vendôme - 75001 Paris est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 328 760 145.

LISTE DES DÉTENTEURS DE TOUT TITRE COMPORTANT DES DROITS DE CONTRÔLE SPÉCIAUX ET LA DESCRIPTION DE CEUX-CI

Tous les titres comportent les mêmes droits.

LES MÉCANISMES DE CONTRÔLE PRÉVUS DANS UN ÉVENTUEL SYSTÈME D'ACTIONNARIAT DU PERSONNEL

Il n'y a pas de système d'actionnariat du personnel mis en place.

LES ACCORDS ENTRE ACTIONNAIRES DONT LA SOCIÉTÉ A CONNAISSANCE

Il n'existe pas d'accord entre actionnaires à la connaissance de la société.

FRANCHISSEMENTS DE SEUILS AU COURS DE L'EXERCICE

Amiral Gestion a déclaré à l'AMF avoir franchi le 21 mars 2017 à la hausse le seuil de 5 % en droit de vote de la société, dans le cadre de la gestion de ses fonds, par acquisition de titres sur le marché. Amiral Gestion a déclaré détenir 6 451 923 actions VIEL & Cie, soit 8 % du capital social et 5,14 % des droits de vote.

M. Patrick Combes a déclaré à l'AMF avoir franchi le 27 mars 2017 à la hausse le seuil de 5 % en capital à l'occasion de la réduction de capital par annulation d'actions autodétenues. M. Patrick Combes a déclaré détenir 3 906 352 actions VIEL & Cie représentant 5,07 % du capital social et 6 727 438 droits de vote représentant 5,69 % des droits de vote. En incluant le nombre de titres VIEL & Cie détenus par Viel et Compagnie Finance qu'il contrôle, M. Patrick Combes détient ainsi au total, directement et indirectement, 47 017 030 actions VIEL & Cie représentant 61,02 % du capital social et 88 998 648 droits de vote représentant 75,28 % des droits de vote.

LES RESTRICTIONS STATUTAIRES A L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE ET AUX TRANSFERTS D' ACTIONS OU LES CLAUSES DES CONVENTIONS PORTÉES À LA CONNAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 233-11

Toutes les actions sont librement cessibles et négociables sous réserve des dispositions législatives ou réglementaires. La cession des actions s'opère par virement de compte à compte dans les conditions prévues par la Loi et les règlements. Outre les seuils légaux, toute personne physique ou morale qui vient à détenir, de quelque manière que ce soit, au sens de l'article L. 233-7 du Code de commerce, une fraction égale à 0,5 % des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, doit informer la société du nombre total des actions qu'elle possède par écrit, dans un délai de cinq jours de bourse à compter du franchissement de l'un de ces seuils.

L'information mentionnée ci-dessus est également faite dans les mêmes délais lorsque la participation au capital devient inférieure au seuil prévu audit alinéa.

En cas de non-respect de ces obligations supplémentaires d'information et à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant cinq pour cent (5 %) au moins du capital, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont immédiatement privées du droit de vote jusqu'à l'expiration du délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Il n'existe pas de conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11 (convention prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions admises aux négociations sur un marché réglementé et portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote de la société).

LES ACCORDS CONCLUS PAR LA SOCIÉTÉ QUI SONT MODIFIÉS OU PRENNENT FIN EN CAS DE CHANGEMENT DE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il n'y a pas d'accord matériel significatif conclu par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société.

Modalité particulière de la participation des actionnaires à l'Assemblée générale

Les conditions de participation des actionnaires aux assemblées générales sont régies par la loi et les statuts de la société (articles 31 à 33), lesquels sont disponibles sur le site de la société. Les dispositions statutaires à ce sujet sont le reflet des textes législatifs et réglementaires.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

VIEL & Cie est une société anonyme à Conseil d'Administration. VIEL & Cie se réfère au code de gouvernement d'entreprise élaboré par MiddleNext. VIEL & Cie a établi un Règlement Intérieur du Conseil d'Administration conformément aux recommandations du Code MiddleNext, lequel est disponible sur le site internet de la Société. Les recommandations du Code MiddleNext révisé ont été prises en compte par le Conseil d'Administration dans l'élaboration de son Règlement Intérieur. Par ailleurs, le Conseil d'Administration a également pris connaissance des points de vigilance mentionnés au Code MiddleNext.

ORGANISATION DES ORGANES DE DIRECTION

Composition du Conseil

Le Conseil d'administration de VIEL & Cie, présidé par Patrick Combes, compte cinq membres au 31 décembre 2017. A l'exception de Patrick Combes, Président-Directeur Général, et de Catherine Nini, Directeur financier, les administrateurs sont non exécutifs et indépendants. Le critère d'indépendance retenu par le Conseil d'administration s'établit sur la règle générale selon laquelle un administrateur, quelle que soit l'ancienneté attachée à ses fonctions, est indépendant dès lors qu'il n'entretient directement ou indirectement aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son Groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement, sans tenir compte du critère de durée du mandat. Ainsi, aucun de ces administrateurs n'a antérieurement fait partie des organes de direction de VIEL & Cie ou d'une de ses filiales, ni n'entretient de relation d'affaires avec VIEL & Cie et ses filiales au 31 décembre 2017. Durant l'exercice 2017, un administrateur de VIEL & Cie était également administrateur de Compagnie Financière Tradition SA, dont VIEL & Cie contrôle 70,79 % du capital au 31 décembre 2017 et un administrateur était également membre du Conseil de surveillance de Bourse Direct détenue à 76,57 % par VIEL & Cie, de Viel et Compagnie-Finance (actionnaire majoritaire de VIEL & Cie) et de quatre filiales anglaises de Compagnie Financière Tradition SA.

Le gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'administration a établi un règlement intérieur basé sur les principes des codes de gouvernance de place adaptés à la structure de la société, de son activité, et de son actionnariat.

Dispositions du code de gouvernement d'entreprise MiddleNext qui ont été écartées

Aucune disposition n'a été écartée. Le règlement intérieur du Conseil d'administration reprend les recommandations du code de gouvernement d'entreprise MiddleNext auquel se réfère la Société.

Composition et condition de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

VIEL & Cie fait appel au service juridique du Groupe VIEL & Cie pour son suivi juridique et la préparation de ses Conseils et Comités.

Chaque membre du Conseil d'Administration reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles, conformément à la recommandation du Code MiddleNext. Les membres du Conseil d'Administration communiquent fréquemment avec les directions des filiales en dehors des réunions du Conseil et obtiennent ainsi une information précise sur l'activité de la Société.

Les dates de réunion des Conseils d'Administration sont définies pour l'année à venir après échange avec chaque membre pour s'assurer de sa disponibilité. Une convocation par courrier électronique contenant l'ordre du jour est ensuite envoyée quelques jours avant la date de chaque réunion.

Pour les réunions non prévues, la convocation peut se faire de manière téléphonique avec confirmation par email.

Les réunions sont préparées par tous en amont et chaque membre peut demander la mise à l'ordre du jour d'un point en particulier. Le Conseil d'Administration se fixe un programme annuel de points à aborder à l'ordre du jour de ses réunions tout en gardant la flexibilité de pouvoir aborder ponctuellement des points spécifiques complémentaires.

Au cours de l'exercice 2017, le Conseil d'Administration s'est notamment saisi des sujets relatifs à (i) l'activité du groupe, la vérification des comptes annuels et la revue des comptes semestriels et annuels, l'établissement ; (ii) la gouvernance, avec la revue de l'information dédiée aux actionnaires et l'organisation de l'assemblée générale, la revue des conventions réglementée et une discussion sur son propre fonctionnement ; (iii) le suivi des risques, le contrôle interne, la conformité et l'audit interne (notamment avec le concours de son Comité d'audit).

Compétences et fonctionnement du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration vérifie et contrôle les comptes établis par la Société ainsi que le cas échéant, les comptes consolidés.

Il a les pouvoirs propres suivants :

- la cooptation de membres du Conseil d'administration,
- l'autorisation des conventions entre la Société et l'un des membres de la Direction Générale ou du Conseil d'Administration,
- la faculté de convoquer une assemblée générale,
- la délibération annuelle obligatoire sur la politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale,
- la nomination des membres des Comités,
- l'approbation du rapport de son Président,
- la répartition des jetons de présence,
- le transfert du siège social.

Il donne les autorisations suivantes :

- pour les cautions, avals et autres garanties,
- pour les cessions d'immeubles, les cessions totales ou partielles de participations et les constitutions de sûretés.

Le Conseil d'administration exerce les pouvoirs et les devoirs qui lui sont conférés aux termes de la loi, des statuts et du règlement du Conseil d'administration adopté initialement en 2003 et révisé ponctuellement. Il prend notamment toute décision dans tous les domaines qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée générale ou d'un autre organe et exerce la haute direction et la haute surveillance sur la Direction et sur les personnes chargées de représenter la société. Les administrateurs disposent d'expériences complémentaires et apportent leurs compétences respectives au Conseil.

Le règlement du Conseil d'administration prévoit notamment la création d'un ou plusieurs Comités du Conseil. Un Comité d'audit ainsi qu'un Comité des rémunérations ont dans ce cadre été constitués. Le Conseil d'administration de VIEL & Cie se réunit à l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels et annuels, ainsi qu'à chaque fois que les affaires l'exigent, soit environ quatre fois par an. Ses séances durent en moyenne deux heures.

Le Conseil d'Administration est composé des membres suivants à fin 2017 :

Noms, prénoms, fonction	Membre indépendant	Age	1 ^{ère} nomination	Date d'expiration	Comité d'audit
M. Patrick Combes	NON	65 ans	9 octobre 1979	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020	Président
M. Christian Baillet, vice- Président	OUI	67 ans	25 janvier 1994	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022	Administrateur
M. Jean Marie Descarpentrie	OUI	81 ans	25 janvier 1994	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022	Administrateur
Mme Jeanne Dubarry de la Salle	OUI	38 ans	13 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022	Administrateur
M. Dominique Langlois	OUI	71 ans	25 janvier 1994	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022	Administrateur
Mme Catherine Nini	NON	49 ans	17 juin 2011	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022	Administrateur
Mme Dominique Velter, membre	NON	53 ans	13 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022	Administrateur

La Présidence du Conseil d'administration est assurée par Patrick Combes.

Le Président du Conseil d'administration représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

M. Christian Baillet, M. Jean-Marie Descarpentrie, M. Dominique Langlois et Mme Jeanne Dubarry sont des membres indépendants au sens de la définition du Code MiddleNext et du Règlement Intérieur qui s'y réfère. Les membres indépendants représentent ainsi 50 % des membres du Conseil d'Administration, ce qui est en conformité avec le Code MiddleNext.

Les critères retenus pour analyser l'indépendance sont les suivants :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des cinq dernières années,
- ne pas être en relation d'affaires significative avec la société ou son groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquier...) et ne pas l'avoir été au cours des deux dernières années,
- ne pas être actionnaire de référence de la société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif,
- ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence,
- ne pas avoir été, au cours des six dernières années, commissaire aux comptes de l'entreprise.

La durée des mandats des administrateurs est de 6 exercices. Cette durée est conforme à la recommandation du Code MiddleNext, au Règlement Intérieur et aux Statuts. Il s'agit de la durée légale.

Aucun administrateur n'a été élu par les salariés.

Aucun censeur n'a été nommé.

Aucun des administrateurs n'est lié à la société par un contrat de travail, et le Règlement Intérieur intègre la recommandation du Code MiddleNext sur ce sujet. Et il n'y a pas d'indemnité ni d'avantage dus en cas de cessation des fonctions d'aucun Administrateur, ni des membres de la Direction. Les dirigeants mandataires sociaux ne bénéficient pas d'un régime de retraite supplémentaire. Le Règlement Intérieur retient les recommandations du Code MiddleNext sur ces sujets. Le Conseil d'Administration est équilibré et constitué d'Administrateurs expérimentés soucieux de l'intérêt social de l'entreprise et de ceux de l'ensemble de ses actionnaires.

Lors de la nomination ou du renouvellement du mandat de chaque Administrateur, une information sur sa biographie, son expérience et sa compétence est communiquée dans le rapport annuel et à l'assemblée générale et disponible sur le site internet. La nomination de chaque Administrateur fait l'objet d'une résolution distincte conformément à la recommandation du Code MiddleNext.

Le Conseil d'Administration est également équilibré en ce qui concerne l'âge des membres, qui ont entre 38 et 81 ans, avec une moyenne de 60 ans.

Le Conseil d'Administration comprend des personnes ayant des formations variées avec des compétences dans le secteur de l'intermédiation, dans le domaine bancaire, dans l'analyse des risques ainsi que des compétences juridiques et réglementaires.

Tous les membres du Conseil d'Administration sont de nationalité française, mais ont pour la plupart des expériences professionnelles internationales.

Fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois au cours du dernier exercice clos, avec un taux de présence de 100 %. Cette fréquence est conforme à la recommandation du Code MiddleNext.

Les membres du Conseil d'Administration sont soumis aux dispositions du Règlement Intérieur relatives à la déontologie, en conformité avec la recommandation du Code MiddleNext, chaque membre doit dans ce cadre « s'assurer qu'il a pris connaissance des obligations générales ou particulières de son mandat, en ce compris les obligations légales et réglementaires issues notamment du code de commerce, du code monétaire et financier, du règlement du 3 novembre 2014, des statuts et les points de vigilance et recommandations du Code de gouvernement d'entreprise MiddleNext.

Le Conseil d'administration s'est exprimé sur son fonctionnement et sur la préparation de ses travaux, conformément à la recommandation du Code MiddleNext lors de sa séance du 28 décembre 2017.

Le membre du Conseil observe les règles de déontologie suivantes :

- la recherche de l'exemplarité implique, à tous moments, un comportement cohérent entre paroles et actes, gage de crédibilité et de confiance ;
- au moment de l'acceptation du mandat, chaque membre du Conseil prend connaissance des obligations en résultant et, notamment, celles relatives aux règles légales de cumul des mandats ;
- au début de l'exercice de son mandat, il signe le règlement intérieur du Conseil ;
- au cours du mandat, chaque administrateur se doit d'informer le Conseil de toutes situations de conflit d'intérêts éventuelles (client, fournisseur, concurrent, consultant ...) ou avérées (autres mandats) le concernant ;
- en cas de conflit d'intérêts, et en fonction de sa nature, l'administrateur s'abstient de voter, voire de participer aux délibérations, et à l'extrême, démissionne ;
- chaque membre du Conseil est assidu et participe aux réunions du Conseil et des Comités dont il est membre ;
- chaque membre du Conseil s'assure qu'il a obtenu toutes les informations nécessaires et en temps suffisant sur les sujets qui seront évoqués lors des réunions ;
- chaque membre du Conseil respecte un véritable secret professionnel à l'égard des tiers ;
- chaque membre du Conseil assiste dans la mesure du possible aux réunions de l'Assemblée générale.

Le membre du Conseil doit consacrer à ses fonctions le temps et l'attention nécessaires. Il doit être assidu et participer à toutes les séances du Conseil et des Comités dont il est membre dans la mesure de ses disponibilités.

Les membres du Conseil s'astreignent à un devoir de loyauté vis-à-vis de la société, et s'interdisent toute concurrence. Ils ne pourront pas être administrateur, membre du Conseil de surveillance, dirigeant, associé ou entretenir de relation d'affaires significative avec une entreprise concurrente.

Chaque membre est tenu de mettre à jour régulièrement ses déclarations de potentiel conflit d'intérêt spontanément. Le Conseil d'Administration a institué un Comité d'audit décrit plus bas, conformément à la recommandation du Code MiddleNext.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Le Président-Directeur général de la société a perçu au titre de l'exercice 2017, 321 437 euros de rémunération fixe versée par Viel et Compagnie-Finance, actionnaire majoritaire de VIEL & Cie, ainsi que des jetons de présence pour un montant de 12 000 euros versés en 2017 par VIEL & Cie, et 7 622,45 euros versés en 2017 par Viel et Compagnie-Finance.

Le Président-Directeur général ne bénéficie au 31 décembre 2017 d'aucun plan d'options de souscription d'actions ni d'actions gratuites.

La rémunération versée aux mandataires sociaux est la suivante :

PATRICK COMBES

Fonction et rémunération : Président-Directeur général, 321 437 euros versés par VIEL et Compagnie-Finance, actionnaire majoritaire de VIEL & Cie, en rémunération fixe.

Autres mandats : Président-Directeur général de Viel et Compagnie-Finance, Président du Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition (Suisse) et de Financière Vermeer NV (Pays-Bas), Administrateur de SwissLife Banque Privée, Paris Europlace, Président de la SAS La Compagnie Vendôme, Gérant des SCI VIEL Foch et Vaullongue, Gérant de Immoviel, Membre du Comité de Pilotage Europlace, Membre du Comité stratégique International de Columbia Business School à New York.

Jetons de présence : 12 000 euros versés en 2017 par VIEL & Cie et 7 622 euros versés en 2017 par VIEL et Compagnie-Finance.

CHRISTIAN BAILLET

Fonction et rémunération : Administrateur.

Autres mandats : Président de TEROLD INVEST S.L.U. (Espagne), Président du Conseil d'administration de QUILVEST (Luxembourg), Président de QUILVEST SWITZERLAND (Suisse), Vice-Président du Conseil de Surveillance de Bourse Direct, Gérant de TEROLD SARL (Luxembourg), Administrateur de Quilvest Europe SA (Luxembourg), Viel et Compagnie-Finance, Tradition (UK) Ltd (Royaume-Uni), Tradition Financial Services Ltd (Royaume-Uni), TFS Derivatives Ltd (Royaume-Uni), Trad-X (UK) Ltd (Royaume-Uni), Belhyperion (Belgique), QS Italy (Luxembourg), Quilvest European Partners (Luxembourg), QS Geo (Luxembourg), QS Luxembourg Services (Luxembourg), QS Wealth Management (Luxembourg), EEM (Luxembourg), Arconas (Luxembourg), Quilvest European Investment Corp (Luxembourg), Compagnie Générale de Participations (Luxembourg), Barkingside (Luxembourg), Otito Properties (Luxembourg) et de BBB Foods (Mexique), GPI Invest (Luxembourg), SwissLife Banque Privée, JustWorld (USA), BBB Foods (Mexique), E.E.M. (Luxembourg).

Jetons de présence : 12 000 euros versés en 2017 par VIEL & Cie, 7 622 euros versés en 2017 par VIEL et Compagnie-Finance.

JEAN-MARIE DESCARPENTRIES

Fonction et rémunération : Administrateur.

Autres mandats : Président du Conseil de Surveillance de Solution 30 SE (Luxembourg) et Metal Value SAS (France), Président honoraire de FNEGE (France), Administrateur de Compagnie Financière Tradition (Suisse) et de Metal Value Ltd (UK), Membre du Comité stratégique d'Anéo (France), Administrateur délégué de la Fondation Philippe Descarpentries (Belgique).

Jetons de présence : 12 000 euros versés en 2017 par VIEL & Cie, 27 936 euros au titre des jetons de présence et 18 624 euros au titre du Comité d'audit versés par Compagnie Financière Tradition.

JEANNE DUBARRY DE LA SALLE

Fonction et rémunération : Administrateur.

Autres mandats : -

Jetons de présence : 12 000 euros versés par VIEL & Cie.

DOMINIQUE LANGLOIS

Fonction et rémunération : Administrateur.

Autres mandats : Administrateur de GTI et de TFI.

Jetons de présence : 12 000 euros versés par VIEL & Cie.

CATHERINE NINI

Fonction et rémunération : Administrateur.

Autres mandats : Président du Directoire - Directeur général de Bourse Direct, Directeur général délégué de Viel et Compagnie-Finance, Administrateur d'E-VIEL, SwissLife Banque Privée, SwissLife Gestion Privée, Tradition Securities And Futures et TSAF OTC, Représentant permanent de Bourse Direct au Conseil d'administration de EASDAQ et de VIEL & Cie au Conseil d'administration d'Arpège, Directeur Financier de VIEL & Cie, membre du Conseil de la Bourse de Berlin, Administrateur unique des GIE VIEL GESTION et V.C.F. GESTION.

Jetons de présence : 12 000 euros versés par VIEL & Cie, attribution de 300 000 actions gratuites soumises à une condition de présence.

DOMINIQUE VELTER

Fonction et rémunération : Administrateur.

Autres mandats : Président-Directeur Général d'E-VIEL, Directeur général délégué de Viel et Compagnie-Finance, Directeur Marketing Stratégique de Compagnie Financière Tradition, Représente de Viel & Cie au Conseil d'administration d'Easdaq, Membre du Conseil de surveillance de Bourse Direct.

Jetons de présence : 12 000 euros versés par VIEL & Cie.

Représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil

Le Conseil d'Administration de VIEL & Cie est composé de 7 membres, dont 3 sont des femmes (43 %), et 4 des hommes (57 %), soit un certain équilibre entre les deux sexes.

Le Président du Conseil d'Administration et du Comité d'audit sont des hommes. Sur les quatre membres indépendants, trois sont des hommes, un est une femme.

Le Comité d'audit est composé de deux hommes.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration, ainsi qu'à la modification des statuts.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration, ainsi qu'à la modification des statuts, sont principalement le reflet des dispositions légales et figurent aux articles 16, 17 et 19 des statuts.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être des personnes physiques ou morales et sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire qui peut les révoquer à tout moment.

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour six années. Leurs fonctions expirent à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé au cours duquel prend fin le mandat. Ils sont rééligibles.

L'Assemblée générale extraordinaire est compétente pour apporter aux statuts toutes les modifications autorisées par le Code de commerce. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sauf unanimité.

Les accords prévoyant les indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique d'achat ou d'échange

Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique d'achat ou d'échange.

Conventions intervenues entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et une autre société dont la première possède plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales

Aucune convention de cette nature n'a été signée.

COMITÉ D'AUDIT

VIEL & Cie dispose d'un Comité d'audit constitué de deux membres non exécutifs et indépendants qui se réunit deux fois par an. Les membres bénéficient de l'expérience, de la connaissance du secteur d'activité et de tout le savoir-faire nécessaires en matière de normes comptables, de finance et d'audit pour s'acquitter des responsabilités qui leur incombent. Le Comité d'audit a pour rôle d'assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance du processus de reporting financier, du système de contrôle interne sur le reporting financier, du processus d'audit et des processus de l'entreprise destinés à piloter la conformité avec les lois, les réglementations et le code de conduite. Sans préjudice des compétences du Conseil d'Administration, le Comité d'audit est notamment chargé des missions suivantes :

1. il suit le processus d'élaboration de l'information financière et, le cas échéant, formule des recommandations pour en garantir l'intégrité ;
2. il suit l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sans qu'il soit porté atteinte à son indépendance ;
3. il émet une recommandation sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée générale. Cette recommandation adressée au Conseil est élaborée conformément à la réglementation ; il émet également une recommandation au Conseil lorsque le renouvellement du mandat du ou des commissaires est envisagé dans les conditions définies par la réglementation ; Il s'est assuré par ailleurs de l'indépendance des commissaires aux comptes ;
4. il suit la réalisation par le commissaire aux comptes de sa mission et tient compte des constatations et conclusions du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes consécutives aux contrôles réalisés en application de la réglementation ;
5. il s'assure du respect par le commissaire aux comptes des conditions d'indépendance dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation ;
6. il approuve la fourniture des services autres que la certification des comptes dans le respect de la réglementation applicable ;
7. il rend compte régulièrement au Conseil de l'exercice de ses missions. Il rend également compte des résultats de la mission de certification des comptes, de la manière dont cette mission a contribué à l'intégrité de l'information financière et du rôle qu'il a joué dans ce processus. Il l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Le Comité d'audit apprécie en outre la performance, l'efficacité et les honoraires de la révision externe et s'assure de son indépendance. Il apprécie enfin l'efficacité de la coopération de l'ensemble des services financiers et des risques avec la révision externe.

Le Comité d'audit s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2017, avec un taux de participation de 100 %.

Il invite régulièrement la direction financière à ses séances pour obtenir des éléments financiers.

Les Commissaires aux comptes ont participé aux deux séances portant sur l'analyse des comptes annuels et semestriels, et ont présenté les résultats de leurs travaux d'audit, et à une séance sur des sujets réglementaires.

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des rémunérations, placé sous la Présidence de Christian Baillet, est constitué de deux membres. Il donne ses recommandations au Conseil d'administration sur les programmes et stratégies de rémunération et, plus spécifiquement, sur les modalités de rémunération des membres de la Direction générale, les programmes de stock-options et autres programmes de primes et gratifications mis en place.

PLAN D' ACTIONS GRATUITES

La Société a consenti un plan d'actions gratuites à des salariés du groupe en 2017, tel que présenté ci-dessous :

Plan d'attribution d'actions gratuites

En 2017, 578 000 actions (actions nouvelles) ont été octroyées à des collaborateurs du Groupe, au titre de leur relation de travail, sur deux plans présentant des caractéristiques distinctes. Ces plans d'actions gratuites ont été mis en place par le Conseil d'administration de VIEL & Cie, conformément à l'autorisation accordée par l'Assemblée générale de la Société. Ses caractéristiques sont les suivantes :

Premier plan

Nature du plan (en €)	Plan d'attribution 2017
Date de l'Assemblée générale	14 juin 2016
Date des premières attributions au titre du plan	4 septembre 2017
Nombre total d'actions gratuites attribuées	440 000
Date départ de l'attribution des actions gratuites	4 septembre 2017
Période d'attribution	4 septembre 2020
Période d'acquisition en cas de non réalisation de la condition de performance	4 septembre 2027
Conditions d'attribution de présence dans la Société	oui
Conditions de performance de cours (au moins 10 séances de bourse consécutives préalablement)	6,50 €
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1 ^{er} janvier	-
Nombre d'actions gratuites annulées au cours de l'exercice	-
Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre	440 000
Nombre de collaborateurs concernés	3
Nombre de mandataires sociaux concernés	1

Second plan

Nature du plan (en €)	Plan d'attribution 2017
Date de l'Assemblée générale	14 juin 2016
Date des premières attributions au titre du plan	4 septembre 2017
Nombre total d'actions gratuites attribuées	138 000
Date départ de l'attribution des actions gratuites	4 septembre 2017
Période d'attribution (attribution par tiers sur trois périodes)	4 septembre 2022
Période d'acquisition en cas de non réalisation de la condition de performance	4 septembre 2027
Conditions d'attribution de présence dans la Société	Oui
Conditions de performance de cours (au moins 10 séances de bourse consécutives préalablement)	6,00 €
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1 ^{er} janvier	-
Nombre d'actions gratuites annulées au cours de l'exercice	-
Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre	138 000
Nombre de collaborateurs concernés	4
Nombre de mandataires sociaux concernés	-

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Au terme de sa 13^{ème} résolution, l'Assemblée générale mixte du 13 juin 2017 a autorisé un programme de rachat d'actions.

En date du 16 juin 2017, la Société a communiqué sur la mise en place d'un programme de rachat d'actions rappelant les objectifs et modalités :

→ Le ou les objectifs du programme de rachat

Les actions acquises dans le cadre de cette autorisation pourront l'être, en vue de :

- l'attribution d'actions dans le cadre d'augmentations de capital réservées aux salariés du groupe au titre de plans d'options d'achat qui seraient consenties aux salariés ;
- la remise d'actions à titre de paiement ou d'échange ou d'obligations de couverture liées à des titres de créance, dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- l'annulation de tout ou partie de ces actions par réduction de capital en vue d'optimiser le résultat par action de la société, sous réserve de l'adoption d'une résolution spécifique par l'Assemblée générale des actionnaires statuant en la forme extraordinaire ;
- favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de titres de l'émetteur ou éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché au travers d'un contrat de liquidité. Les achats, cessions ou échanges des actions pourront être réalisés par tous moyens, y compris par l'utilisation de mécanismes optionnels et/ou sous forme de bloc de titres et à tout moment sous réserve qu'ils n'accroissent pas la volatilité du titre et à l'exception des achats d'options d'achat, y compris en période d'offre publique, dans les limites de la réglementation boursière.

→ Le montant maximum alloué aux programmes de rachat d'actions

Le nombre maximal et les caractéristiques des titres que l'émetteur se propose d'acquérir ainsi que le prix maximum d'achat a été fixé par l'Assemblée générale à 7,50 euros. La résolution adoptée par l'Assemblée générale prévoit que VIEL & Cie pourrait acquérir ses propres titres, dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social. Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 31.249.283,50 euros.

→ Durée du programme de rachat

La durée du programme de rachat est de 18 mois à compter du 13 juin 2017.

Le 20 juin 2017, la Société a communiqué dans le cadre de son programme de rachat d'actions propres. Elle a acquis 900 000 de ses propres titres sur le marché, (soit 1,16 % de son capital social), à un prix de 5,60 euros par action. Ces actions sont affectées à l'objectif d'annulation.

Le 2 janvier 2018, la Société a acquis 345 000 de ses propres titres en dehors du marché à un prix de 5,27 euros par actions. Ces actions sont affectées à l'objectif d'annulation.

Au terme de sa 10^{ème} résolution, l'Assemblée générale mixte du 14 juin 2016 a autorisé le Conseil d'administration à réduire le capital social, dans la limite d'un montant maximum de 10 % du capital social par voie d'annulation des actions propres détenues en application de l'autorisation nommée précédemment.

Cette autorisation a été utilisée par le Conseil d'administration au cours de l'exercice 2017, lors de sa séance du 14 mars 2017. La Société a ainsi procédé à la réduction de son capital social de 709 699,60 euros par annulation de 3 548 498 actions auto détenues représentant 4,58 % de son capital social.

L'Assemblée générale mixte du 13 juin 2017 a renouvelé l'autorisation au Conseil d'administration de réduire le capital social dans la limite de 10 % du capital social par voie d'annulation des actions propres autodétenues.

INFORMATION RELATIVE AUX PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE DU GROUPE, DE GESTION DES RISQUES RELATIFS À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DES DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

La réglementation financière dans laquelle les filiales de VIEL & Cie exerce leur activité, définit l'environnement de contrôle interne que doit avoir toute entreprise régulée.

En application des différentes réglementations applicables au sein du groupe, les principes relatifs aux systèmes de contrôle des opérations et des procédures internes, à l'organisation comptable et au traitement de l'information, aux systèmes de mesures des risques et des résultats, aux systèmes de surveillance et de maîtrise des risques, au système de documentation et d'information sur le contrôle interne ont été définis.

Le Conseil d'administration procède ainsi à l'examen de l'activité et des résultats du groupe et de l'organisation du contrôle interne en particulier du contrôle de la conformité sur la base des informations qui lui sont transmises.

Les objectifs de la mise en place du contrôle interne sont principalement de fournir une assurance raisonnable quant à :

- la réalisation et l'optimisation des opérations,
- la fiabilité des informations financières,
- la conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

L'un des objectifs du système de contrôle interne au sein du groupe est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes à toutes les étapes de l'activité de la société. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés. Ainsi, les systèmes comptables et de contrôle interne ne donnent pas à la direction, la certitude que les objectifs fixés sont atteints, et ce en raison des limites inhérentes au fonctionnement de tout système.

La production des états financiers de VIEL & Cie s'effectue sous la responsabilité de la Direction générale et du Directeur financier et est traitée par l'équipe comptable. Un manuel de procédures comptables décrit l'ensemble de l'organisation du service comptable, les outils utilisés, les conditions d'arrêté des comptes et les schémas comptables applicables.

REVUE DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Au cours de l'exercice 2017 a été approuvée la convention suivante :

- Le 28 décembre 2017, le Conseil d'administration a autorisé la signature d'un contrat d'acquisition de 112 484 titres de la Société LCH Groupe Holding Limited pour un prix de 2.699.616 euros.

Les administrateurs concernés par cette convention sont Messieurs Patrick Combes et Jean-Marie Descarpentries.

Au cours de l'exercice 2017, les conventions suivantes se sont poursuivies :

- Le 29 avril 2016, le Conseil d'administration a autorisé la signature d'un bail commercial de sous-location avec effet à compter du 2 mai 2016 et pour une durée de 6 ans.

Ce bail conclu entre la Société Viel et Compagnie-Finance et votre société concerne la location de locaux situés au 9 Place Vendôme à Paris (1^{er}) et représentant une surface de 373 m². Le loyer est indexé annuellement le 2 mai de chaque année sur l'indice des loyers des activités tertiaires.

Les administrateurs concernés par cette convention sont Messieurs Patrick Combes et Christian Baillet et Madame Catherine Nini.

Les charges de loyers et de charges locatives (hors taxes) sur l'exercice 2017 facturées par la Société Viel et Compagnie-Finance s'élèvent à 327 381 euros.

- Le 28 août 2013, le Conseil d'administration a autorisé la mise en place d'un compte courant de trésorerie entre la Société Bourse Direct et notre société. Le Conseil d'administration a ratifié dans sa séance du 20 mars 2018 un avenant en date du 9 mars 2017 à ladite convention ayant pour effet de réviser les conditions de rémunération à Euribor 3 mois + 0,75.

Les administrateurs concernés sont Madame Catherine Nini et Monsieur Christian Baillet.

Au 31 décembre 2017, l'avance en compte courant de notre société s'élève à la somme de 0 euros.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE IDENTIFIÉS AU SEIN DU GROUPE

Les risques identifiés concernent principalement les filiales opérationnelles de VIEL & Cie dans le cadre de leurs activités. Sont exposés ci-après les principaux risques dans la mesure où ils peuvent avoir un impact sur la valeur des investissements concernés dans le portefeuille de VIEL & Cie. Chaque filiale opérationnelle dispose de son entière autonomie de gestion, mais présente un reporting financier régulier à VIEL & Cie.

Ces filiales opérationnelles sont principalement exposées aux risques suivants :

- risque de crédit et de contrepartie,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque de change,
- risque de taux d'intérêt,
- risques liés à une stratégie de partenariat,
- risque opérationnel lié aux participations contrôlées.

Le Conseil d'administration apprécie les risques existants au sein du Groupe et exerce une surveillance sur la Direction.

Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'audit dont le rôle est de surveiller le système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations locales. L'audit interne effectue régulièrement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit des différents pôles opérationnels.

Dans le cadre du suivi des risques opérationnels, les filiales du Groupe ont développé une cartographie des risques homogènes selon la nomenclature Bâle II. Un outil a été déployé dans le Groupe (E-Front) afin de recenser les risques opérationnels par filiale et de consolider l'information relative à la nature de ces risques opérationnels. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'une meilleure maîtrise des risques opérationnels.

Risque de crédit et de contrepartie

VIEL & Cie en tant que société holding n'est pas exposée au risque de crédit.

Le risque de crédit est avant tout le risque de perte financière pour les filiales opérationnelles si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie exercent le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels pour Compagnie Financière Tradition, et auprès de particuliers pour Gaitame (filiale de Compagnie Financière Tradition) et Bourse Direct.

L'intermédiation professionnelle : Compagnie Financière Tradition

Le métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition a donc une exposition très limitée au risque de crédit dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des dépréciations sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres à travers des chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de deux jours depuis octobre 2014, pendant lesquels ces sociétés sont exposées au risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le Comité de crédit de Compagnie Financière Tradition; celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assessment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire, etc.); lorsqu'aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition calcule un rating interne, selon une méthodologie interne. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités et leur liquidité sont pris en compte pour déterminer la limite.

La détermination des limites et le suivi de leur respect sont assurés de manière indépendante par le département des risques de Compagnie Financière Tradition, ou bien par les départements des risques des régions opérationnelles. Les limites sont régulièrement révisées selon une périodicité prédéterminée ou bien à la suite d'événements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types de secteur, etc.).

Les expositions se concentrent sur des établissements financiers régulés, majoritairement notés « investment grade ».

Le clearing est quant à lui traité par des équipes spécialisées. À cet effet, le groupe Tradition dispose d'une filiale indirecte dédiée aux activités de compensation, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe pour l'Europe et l'Asie. Tradition London Clearing Ltd. est en charge du suivi des opérations introduites par les entités opérationnelles du groupe Tradition jusqu'à leur dénouement final dans les chambres de compensation.

Tradition Asiel Securities Inc., filiale du groupe Tradition aux États-Unis, effectue par ailleurs toutes les opérations de clearing aux États-Unis. Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'État américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie, la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

La bourse en ligne : Bourse Direct

Bourse Direct traite principalement avec des particuliers, dont la couverture est assurée par les liquidités déposées sur leur compte titres ; dans ce cadre, une opération de marché dont la couverture ne serait pas assurée, doit être rendue impossible par les systèmes automatiques de contrôle des couvertures dans le cadre du correct fonctionnement des outils mis à disposition par les prestataires techniques de la société.

Bourse Direct traite également avec des clients institutionnels. Dans ce cadre, toute contrepartie doit faire l'objet d'une autorisation accordée par le Comité de crédit. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. Un élément fondamental dans le processus d'approbation des contreparties est la séparation entre les fonctions opérationnelles et celles d'évaluation des risques et d'autorisation. La Direction de cette société s'assure régulièrement que les décisions sont observées et que les procédures de contrôle concernant les contreparties et le clearing sont efficaces.

Risque de liquidité

VIEL & Cie doit disposer des ressources financières nécessaires au financement de son activité courante et maintenir sa capacité d'investissement à tout moment. La gestion du risque de liquidité est assurée au niveau de la holding par une surveillance permanente de la durée des financements, de l'existence de lignes de crédit disponibles et de la diversification des ressources. VIEL & Cie gère par ailleurs de façon prudente sa trésorerie disponible en la plaçant sur des supports sans risques, liquides et monétaires. Une convention de trésorerie est établie entre VIEL & Cie et certaines de ses filiales dans le cadre de l'optimisation de la gestion de trésorerie du Groupe.

Le risque de liquidité intervient lorsque des filiales rencontreraient des difficultés à honorer leurs obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, ce risque est divisé en deux catégories.

Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché - par exemple, la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation aux sociétés consolidées du Groupe.

Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intra journaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, les filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié.

Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait de difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité. Pour gérer ce risque, toutes les entités opérationnelles du groupe Tradition établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité.

Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants. Des contrôles sont effectués deux fois par an pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales. En outre, dans le cadre des contraintes réglementaires propres aux entreprises d'investissement, certaines sociétés du Groupe placent la trésorerie de leur clientèle dans des produits liquides, sans risque de taux ni de contrepartie, et immédiatement disponibles.

Risque de marché

VIEL & Cie est exposé au risque de marché par rapport à la valeur de ses actifs et à l'évolution des coûts de sa dette. Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Risque de change

De par son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR), le franc suisse (CHF) et le yen (JPY).

Le risque de change est analysé comme un risque global et sa gestion fait l'objet de prises de décision de la Direction Générale. La politique du Groupe en termes de couverture du risque de change ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. Cependant, ce risque reste très marginal dans la mesure où la quasi-totalité de la dette financière à long terme à taux variable fait l'objet d'une couverture au moyen de swaps de taux d'intérêt. La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par la Direction Générale.

Risques liés à une stratégie de partenariat

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, VIEL & Cie a depuis de nombreuses années, privilégié une position majoritaire au capital de ses participations. Lorsque VIEL & Cie a procédé à un investissement en partenariat avec un autre établissement, un pacte d'actionnaires a été mis en place afin de protéger ses intérêts dans cet investissement.

Risque opérationnel lié aux participations contrôlées

Le risque opérationnel couvre tous les risques liés au traitement des opérations, allant de la correcte exécution des ordres de la clientèle, à la confirmation de ceux-ci puis au traitement administratif qui suit. D'éventuels dysfonctionnements informatiques, qui pourraient venir fausser l'exécution des opérations, entrent également dans cette catégorie. Par ailleurs, le risque opérationnel provient du rôle majeur que peuvent jouer les personnes clés au sein de l'organisation. Concernant les équipes opérationnelles, le risque de « débauchage » par les concurrents existe. Enfin, l'évolution et le perfectionnement des outils informatiques constituent un enjeu majeur.

La sensibilité du Groupe aux risques de marché est présentée en annexes des comptes consolidés.

INFORMATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Compte tenu du secteur d'activité dans lequel opèrent les filiales du Groupe et leur faible empreinte écologique, les indicateurs environnementaux ne représentent pas un enjeu majeur, et très peu sont à ce jour déployés de façon homogène ; le Groupe se caractérise plutôt par des pratiques impulsées au niveau local et les filiales françaises du Groupe, de par la réglementation qui leur est applicable, affichent un degré de maturité supérieur. La démarche est cependant engagée afin de disposer de quelques indicateurs quantitatifs, tels que les consommations d'énergie et de consommables.

Il en est de même pour les indicateurs sociaux ; en effet, le Groupe est organisé de façon très décentralisée ; la rapidité de la décision et la vitesse d'adaptation au marché étant des critères importants dans le secteur de l'intermédiation financière et de la bourse en ligne, les centres de décisions sont situés au plus près des problématiques opérationnelles.

Dans le cadre de sa politique salariale, chaque pôle opérationnel assure une gestion individualisée des salaires, valorisant l'expertise et les responsabilités de chacun, et des rémunérations variables tenant compte des performances tant individuelles que collectives et des objectifs de rentabilité fixés pour chacune des filiales opérationnelles.

Information sociale

Le secteur de l'intermédiation professionnelle se caractérise par une forte technicité, et une production de valeur ajoutée très dépendante du facteur humain ; c'est dans ce cadre que les différentes filiales opérationnelles sont amenées à fixer leurs pratiques, afin de recruter et de conserver les talents. Cet objectif passe dans une très large mesure par la rémunération accordée aux salariés, ce qui explique que c'est à un niveau très décentralisé que ces décisions sont prises. Sans remettre en cause la pertinence des efforts d'harmonisation et la fixation de grands objectifs, la fixation de politiques générales et globales est peu pertinente dans ce secteur d'activité. Cet état de fait se traduit également par un fort poids de la masse salariale dans le compte de résultat du Groupe. Par ailleurs, la qualité du travail individuel et collectif des collaborateurs est valorisée, en s'appuyant principalement sur une formation très opérationnelle des collaborateurs.

Chaque pays dispose de son propre corpus de règles d'information et de consultation du personnel auquel chaque société consolidée doit se conformer. L'activité du Groupe n'expose pas ses employés à des risques spécifiques graves ; cela explique l'absence de mise en place d'indicateurs précis et centralisés dans les sociétés du Groupe relatifs à des maladies professionnelles, aux affections pathologiques à caractère professionnel ou aux conditions de travail de leurs salariés. Les pôles opérationnels de VIEL & Cie opèrent dans un secteur financier qui a connu depuis quelques années un renforcement drastique des règles qui lui sont applicables (règles de marché, règles éthiques et déontologiques, lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, etc).

Des formations sont dispensées dans toutes les sociétés du Groupe, en fonction des réglementations et besoins locaux, principalement axées sur les exigences réglementaires.

Information environnementale

Les sociétés du Groupe VIEL & Cie n'ignorent pas les conclusions présentées par le GIEC dans son cinquième rapport dont la troisième partie a été présentée le 13 avril 2014, même si, compte tenu de son activité, le Groupe a un impact environnemental direct très limité.

Le Groupe reste néanmoins sensible aux enjeux environnementaux et met en œuvre des mesures concrètes dès que cela est pertinent.

Dans le secteur de l'intermédiation professionnelle comme dans celui de la bourse en ligne, les deux principaux consommables auxquels les sociétés ont recours pour leur activité sont le papier et l'énergie. L'activité nécessite également l'utilisation de matériels informatiques destinés à l'infrastructure technique. De ce fait, les sociétés du Groupe s'engagent en interne dans plusieurs projets visant à réduire la production de déchets, à favoriser le recyclage et la réduction de la consommation d'énergie et mènent depuis plusieurs années des actions concrètes visant à limiter l'impact de leur activité sur l'environnement.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Bourse Direct, filiale de VIEL & Cie, produit de la recherche au travers d'une équipe spécialisée sur les nouvelles technologies applicables au métier de la bourse en ligne. Dans le cadre de ces travaux, Bourse Direct bénéficie du crédit impôt recherche.

STRUCTURE FINANCIÈRE ET UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Chacune des filiales opérationnelles de VIEL & Cie veille à disposer en permanence d'un montant de trésorerie lui permettant de faire face aux besoins en fonds de roulement liés à leurs activités, ainsi qu'aux différentes orientations stratégiques du Groupe.

Au 31 décembre 2017, VIEL & Cie est endettée à hauteur de € 192 557 000, sur des échéances allant de 1 à 5 ans, et dispose par ailleurs d'une trésorerie immédiatement disponible de € 93 483 000 sur base individuelle. La trésorerie consolidée disponible s'établit à € 428 901 000 ; avec un endettement consolidé de € 380 181 000, le Groupe affiche une situation financière solide, avec trésorerie nette positive de € 48 720 000.

Les emprunts bancaires de VIEL & Cie sont soumis à des clauses de remboursement anticipé ; le Groupe doit respecter certains ratios fixés contractuellement, portant notamment sur le niveau d'endettement du Groupe par rapport à sa trésorerie consolidée, ou sur le niveau des charges financières. Avec une trésorerie nette positive, le Groupe respecte ces ratios au 31 décembre 2017.

INFORMATION SUR LES FOURNISSEURS

Au 31 décembre 2017 En M€	Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					Total (1 jour et plus)
	0	De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Plus de 91 jours	
Nombre de factures concernées	15					2
Encours au 31/12/2017 (en EUR)	47 359	180	0	0	294	474
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	3,9 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Nombre de factures exclues relatives à des dettes litigieuses	0					

Les dates d'échéance ci-dessus correspondent aux mentions présentes sur les factures ou à défaut à la fin du mois civil au cours duquel les factures ont été reçues.

Les dettes échues le sont pour la plupart depuis moins de 30 jours.

VIEL & Cie dispose d'un processus de validation des factures par les services compétents préalable à tout paiement.

INFORMATION SUR LE DÉLAI DE PAIEMENT DES CLIENTS

Aucune créance clients n'est en attente de règlement au 31/12/2017.

INFORMATION SUR LES CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

VIEL & Cie constate des charges non déductibles fiscalement pour un montant de € 80 801 au titre de l'exercice 2017, constituées intégralement de la part non déductible fiscalement des jetons de présence.

INFORMATION CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2017, VIEL & Cie détient 70,79 % du capital de Compagnie Financière Tradition, contre 69,13 % au 31 décembre 2016. Le pourcentage de détention de Bourse Direct n'a pas évolué au cours de l'exercice (76,57 %), ni celui de SwissLife Banque Privée (40 %).

VIEL & Cie a procédé à l'acquisition de 119 783 titres de la Société LCH Groupe Holding Limited au cours de l'exercice 2017.

INFORMATION CONCERNANT LES TITRES AUTO-DÉTENUS

Au cours de l'exercice 2017, VIEL & Cie a utilisé l'autorisation d'acquisition de ses propres titres en achetant 900 000 de ses propres titres (1,16 % du capital).

Au 31 décembre 2017, VIEL & Cie détient 5.77 % de son capital, soit 4 448 498 actions.

INFORMATIONS CONCERNANT LES DIVIDENDES

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants ont été distribués (avant déduction de la part revenant aux titres d'autocontrôle) :

- un dividende a été distribué en juin 2017 au titre du résultat de l'exercice 2016 d'un montant de 17 centimes par titre, soit d'un montant total de 13 115 862,13 euros.
- un dividende a été distribué en juin 2016 au titre du résultat de l'exercice 2015 d'un montant de 15 centimes par titre, soit d'un montant total de 12 089 878 euros.
- un dividende a été distribué en juin 2015 au titre du résultat de l'exercice 2014 d'un montant de 15 centimes par titre, soit un montant total de 11 570 511 euros.

INFORMATION CONCERNANT LA PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

VIEL & Cie, dans son rôle d'investisseur, dispose d'un système d'information et de reporting interne fondé sur une approche par métier, déclinée pour chaque pôle d'activité du Groupe qui présente des profils de risques globalement homogènes.

Afin de présenter une information financière en adéquation avec le système de reporting interne, VIEL & Cie présente donc son information sectorielle selon quatre secteurs, que sont l'intermédiation professionnelle autour de la participation dans Compagnie Financière Tradition, la bourse en ligne avec Bourse Direct, la banque privée au travers de SwissLife Banque Privée, le pôle immobilier.

ACTIONNARIAT SALARIÉ

Aucun plan d'actionnariat salarié n'a été institué au sein de la Société.

ÉLÉMENT SUSCEPTIBLE D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

La structure du capital de la Société est présentée dans ce présent rapport. On constate que la Société a un actionnaire majoritaire à hauteur de 55,88 % et 70,45 % des droits de vote (compte tenu du droit de vote double et des actions auto-détenues dépourvues de droit de vote), ce qui est susceptible de limiter les possibilités d'une éventuelle offre publique sur la Société sans l'accord de cet actionnaire.

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions, ni, à la connaissance de la Société, de convention entre actionnaires.

Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance figurent dans ce présent rapport.

Il n'existe pas de détenteurs de titre comportant des droits de contrôle spéciaux à la connaissance de la Société.

Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société sont le reflet des dispositions légales et figurent dans les statuts de la Société.

Les pouvoirs de la Direction sont le reflet des dispositions légales. La Direction a en outre été autorisée par l'Assemblée générale à racheter les actions de la Société dans la limite de 10 % du capital, d'annuler les actions dans la limite de 10 % du capital social et bénéficie des délégations telles qu'exposées dans le présent rapport. Il est proposé à l'Assemblée générale de déléguer à la Direction les autorisations financières décrites au présent rapport, incluant l'émission de bons d'offre.

Il n'y a pas d'accord matériel significatif conclu par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société.

Le contrat de prêt souscrit en 2017, et présenté dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés prévoit l'éligibilité immédiate des sommes dues en cas de changement de contrôle de la Société.

Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément à l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, nous vous informons qu'aucune opération mentionnée à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier n'a été déclarée à la Société au cours du dernier exercice clos.

DÉLÉGATIONS ACCORDÉES À LA DIRECTION

Délégations

En application des dispositions de l'article L. 225-100, al.7 du Code du Commerce, un tableau récapitulatif des délégations accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale en cours de validité et leur utilisation au cours de l'exercice 2017 est présenté ci-dessous :

Type de délégation	AGE	Échéance	Montant autorisé	Utilisation en 2017	Autorisations résiduelles
Augmentation de capital (délégation globale avec maintien du DPS)	13-juin-17	AGO 2019	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS)	13-juin-17	Août 2019	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS-Art-L411-2,II CMF)	14-juin-16	Août 2018	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves	13-juin-17	AGO 2018	€ 5 000 000	20 000	€ 4 980 000
Augmentation de capital par émission de BSA (avec maintien du DPS)	13-juin-17	août-19	€ 30 000 000	-	€ 30 000 000
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites, existantes ou à créer	14-juin-16	Août-18	€ 241 798	-	€ 241 798
Augmentation de capital par émission de BSA (en cas d'offre publique)	13-juin-17	Déc.-18	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions)	11-juin-15	août-18	€ 1 542 735	-	€ 1 542 735
Réduction de capital (annulation d'actions)	13-juin-17	AGO 2018	€ 1 543 032	709 699	€ 833 332

Les délégations d'augmentation de capital sont globalement plafonnées à € 20 000 000.

PANORAMA ÉCO- NOMIQUE MONDIAL



UN GRAND VOYAGE DANS LA MYTHIQUE GOLCONDA

De temps en temps, les marchés font à nouveau le pèlerinage vers Golconda. Le mythe de Golconda est resté intact pendant quelques millénaires car les mines de Golconda ont été le seul centre de production mondiale de diamants. En effet, toutes les pierres précieuses décorant les grandes couronnes des rois européens et des puissants du monde asiatique et africain proviennent uniquement de Golconda. Le mythe de cette région du Deccan indien a été repris dans la grande littérature internationale, tout comme « les Voyages de Simbad » et « Les Mille et une nuits » qui font référence à une vallée recouverte de diamants.

L'année 2017 a été une année exceptionnelle et sereine pour presque tous les marchés, avec une politique très souple et prudente des banques centrales et une reprise robuste de l'économie globale. Cette dernière fut accompagnée par quelques tensions internationales qui, après avoir donné des frissons à tout le monde, se sont rapidement estompées.

Après les craintes initiales, l'arrivée du nouveau président aux Etats-Unis s'est transformée en une hausse de Dow Jones de 46 % en 12 mois, un dollar qui est passé de 1,05 euro à 1,25 euros, une hausse modérée des rendements des Treasuries, ainsi qu'une hausse importante des prix de l'énergie et de quelques métaux de base.

« À ROME TOUT A UN PRIX »

Face à une croissance diffuse mais un peu plus robuste et à une petite reprise de l'inflation, les Banques Centrales ont légèrement durci leur langage et la FED a procédé à des hausses de taux, avec cependant « grande modération ». Les Banques Centrales qui ont décidé, avec des échéances et à des degrés différents, de monter progressivement et prudemment leurs taux n'ont-elles pas choisi d'ouvrir la boîte de Pandore ?

Selon les calculs de l'économiste Ed Yardeni, les principales Banques Centrales ont fait monter à 19 800 milliards leur exposition face aux marchés, lesquels se sont habitués à ces conditions de liquidité facile, exceptionnelles. Et au cours de 2018, cette exposition devrait encore monter de 450 milliards de dollars. Les mois à venir seront donc accompagnés de soubresauts des prix avec des moments (possibles) de panique générés par des réajustements des équilibres face à une nouvelle réalité. Fin 2017, il y avait encore sur le plan mondial, un volume d'obligations supérieur à 7 trillions de dollars offrant un rendement négatif, contre un record de plus de 13 trillions, atteint vers la mi-2016. A ce propos, on peut citer une phrase du poète satirique latin Juvénal qui avait écrit « à Rome, tout a un prix ! ». Un taux d'intérêt négatif soulève bien des questions notamment chez les actuaires qui en ont perdu leur latin dans leurs calculs savants...

ACTIF TOTAL DES GRANDES BANQUES CENTRALES

(en milliers de Mds USD, NCVS)



Source : Haver Analytics.

LE « LOGOS », UN NOUVEL INSTRUMENT DE POLITIQUE MONÉTAIRE

Les principaux banquiers centraux utilisent de plus en plus la communication et renforcent le pouvoir du « logos ». La puissance de cet instrument, dans un monde dominé par la communication et la rapidité de sa diffusion, renforce et donne du tonus à la politique monétaire. Presque toutes les décisions de politique monétaire sont abondamment « télégraphiées » bien avant la réunion des comités de politique monétaire qui sont devenus des agapes de notaires et d'avoués.

Ces exercices sémantiques évitent les surprises. Les Banques Centrales ont bien compris que leur rôle de « prima donna », assumé au cours des dix dernières années, leur donne beaucoup plus de responsabilités, mais aussi de contraintes très lourdes, les obligeant à une grande prudence et à la souplesse. Les gouverneurs des banques centrales, autrefois très silencieux et secrets, interviennent très souvent en public lors de conférences, d'interviews et d'écrits. De plus, ils ne cachent pas leurs divergences sur leurs visions et interprétations de la réalité économique au sein de leurs Conseil. La dialectique devient un signe de transparence. Montrer des doutes n'est pas un indice de faiblesse, mais une démonstration essentielle de sagesse.

INFLATION ET INFLATION DE DOUTES

Pendant longtemps, toutes les Banques Centrales ont été les pompiers anti-inflation luttant contre cette hydre à sept têtes. Mais, après le déclenchement de la grande crise de 2008, les banquiers centraux se sont transformés en pompiers-pyromanes cherchant à créer les conditions favorables d'une reprise modérée de l'inflation pour éviter à l'économie mondiale le risque d'une phase de déflation dangereuse.

Déflation ou désinflation ? Voici le dilemme shakespearien qui a alimenté le débat parmi les banquiers centraux, les hommes de l'académie, les économistes des grandes banques et, naturellement, les opérateurs qui doivent prendre des positions en fonction des anticipations sur l'inflation. La faiblesse généralisée de l'inflation est-elle un épiphénomène temporaire ou un changement structurel de l'économie ? Seul le temps nous donnera la réponse. Au cours du XVI^e siècle, la découverte de l'Amérique et l'arrivée des métaux précieux péruviens et mexicains avait alimenté une inflation farouche : le prix du pain avait été multiplié par 16 au cours du siècle. A la fin du XX^e siècle, on a re-découvert un vieux continent : la *Chindia*... les deux pays étaient au cours du XVI^e siècle respectivement le premier et le deuxième grands bassins économiques mondiaux.

À la fin du XX^e siècle, les prix ont commencé leur lente décrue. *L'uberisation*, *l'amazonisation*, la globalisation de l'économie et, probablement, le fait qu'on sous-estime les gains de productivité dans le secteur des services sont en train de changer la structure de l'économie. Nous n'avons pas tourné la page du livre de l'inflation... nous avons changé le livre...

LES AVIS DE TEMPÊTE S'ESTOMPENT

Au cours de l'année 2017, il y a eu des moments de tensions, de doutes et d'interrogations. La saga du Brexit et le dialogue difficile entre Londres et Bruxelles ont montré que les discussions s'aventuraient dans une « *terra incognita* », présentant de nombreuses embûches et bien des dangers. Cependant la livre sterling, après le premier choc est remontée et les marchés anglais se sont stabilisés. L'arrivée tonitruante de Trump avec ses fanfaronades et ses tweets sibyllins s'est transformée en une hausse de 46 % de l'indice Dow Jones. Les élections françaises n'ont pas été une révolution du monde politique hexagonal, mais une marche forcée vers des réformes dont le pays a besoin. La *gro-Ko* allemande a finalement vu la lumière, après une gestation un peu difficile de plus de six mois. Et le XIX^e Congrès National du P.C. en Chine a confié le pouvoir à un empereur (le président Xi) entourés par six mandarins qui gèrent avec beaucoup de souplesse la transformation délicate du pays. De nombreuses tensions possibles ont changé de nature, passant d'un statut de possible tragédie à une comédie de boulevard. La volatilité sur les marchés a baissé très sensiblement, mais ce mouvement a montré le flanc faible et les vendeurs de l'indice VIX et de volatilité sur les différents marchés ont dû en payer le prix...

LES DIFFICULTÉS DANS DES MARCHÉS « FACILES »

L'année 2017 a été une année de paradoxes. Les marchés ont été un peu monodirectionnels : hausse des bourses, stabilité avec une légère faiblesse des marchés obligataires, baisse du dollar, hausse des prix de l'énergie et de certains métaux de base. Mais les résultats de nombreux gérants et de hedge funds importants n'ont pas été à la hauteur des performances des indices. Des gestionnaires chevronnés n'ont pas réussi à battre les « benchmarks » et, souvent, ils ont fait beaucoup moins bien. De nombreux stratégestes de grandes banques ont été largement contredits par les tendances des marchés. Les sorties ou les entrées des/dans les marchés ont été coûteuses, beaucoup d'opérateurs ayant les mêmes positions, on a assisté à des phénomènes très clairs de télescopage et à des effets-domino rappelant Pavlov...

SYNCHRONISATION DES ÉCONOMIES ET ALGO-TRADING

L'économie mondiale est en train de vivre une forte synchronisation de la croissance, même si quelques pays sont en avance et d'autres à la traîne. Cela a un impact important sur les marchés. Les prix des actions, les taux, les devises et matières premières fluctuent ensemble dans la même direction ou avec une corrélation parfaitement inversée, même si les spread inter-marchés dansent la tarentelle, comme notamment l'évolution du spread entre les actions américaines et européennes, ou le spread entre la hausse des rendements américains et ceux en Europe. Ce phénomène alimente des mouvements de sympathie et des effets-domino plus forts que par le passé. Les systèmes d'algo-trading en profitent largement et se développent rapidement. Certains hedge funds, et même des Sicav « père de famille », ont maintenant recours à ces techniques pour une partie des fonds gérés.

Selon une étude d'HFR (Hedge Fund Research), à la fin de 2017, il y avait mille milliards de dollars investis dans des fonds qui pratiquent l'algo-trading (A.T.), en hausse de 60 milliards depuis le mois d'octobre de la même année. Une autre statistique confirme le poids croissant des techniques quantitatives dans le trading ; selon J.P. Morgan, à la fin de l'année 2017, au moins 1 500 milliards de dollars étaient gérés avec ces techniques. Si on compare ce montant à celui de 2012, on enregistre une hausse de 15 %. A Wall Street, on estime qu'environ 3/4 des transactions réalisées sur les bourses de New York sont générées par du trading quantitatif et de l'algo-trading. Les autorités de contrôle des marchés, les banques centrales et les ministères des finances sont fortement préoccupés par ce phénomène.

En effet, il y a au moins trois risques importants. La législation actuelle n'applique pas de règles spéciales et précises pour régler le comportement et contrôler les gestionnaires utilisant cette technique qui, naturellement, ont un grand recours à l'intelligence artificielle. Mais souvent les mêmes algorithmes sont utilisés par de nombreux fonds. Cela signifie que les stratégies sont souvent presque les mêmes et qu'il y a une forte asymétrie entre la façon d'analyser les marchés et de réaliser des opérations. Cela implique aussi un déséquilibre potentiel très important car beaucoup de ces fonds ont presque les mêmes positions et, réagissent souvent de la même façon avec un effet-masse déstabilisant. Enfin, quelle sera le comportement de ce fonds face à un cas de « cygne noir » ? De plus, la rapidité des ordinateurs progresse à une vitesse incroyable dépassant largement la capacité de réaction de l'homme. La vitesse de la communication se réduit également sensiblement : la transmission d'un ordre de New York à Chicago se fait en 8,7 millisecondes (via câble ordinaire, fibre optique ou satellite) ; si le message transite via laser, le temps de transmission descend à 4,5 millisecondes...

RÉGLEMENTATION ET DOUTES SUR LE « TROP DE CONTRÔLES »

Après les « années folles » du début de ce siècle avec une réglementation particulièrement légère des marchés et des activités financières, les autorités politiques et celles chargées de contrôler les marchés ont durci d'une façon drastique l'ensemble des conditions. La panoplie de ces règles (Mifid, I et II, Bâle II et Bâle III, *Volker's Rule* pour ne citer que les plus connues) a changé la structure des marchés. Les banques, surtout, ont limité leur activité de prise de risques, réduisant la voilure de l'exposition aux marchés, coupant à la tronçonneuse dans les effectifs des salles de trading. L'effet immédiat est évident : les risques ont été transférés chez les hedge funds, en particulier, chez les gestionnaires des Fonds Souverains et, paradoxalement, dans les bilans des Banques Centrales. Les marchés ont perdu une partie de leur profondeur et la liquidité s'est réduite sensiblement avec une hausse des risques car leur distribution est plus concentrée. Cette nouvelle réalité est un élément de préoccupation pour les Banques Centrales et pour les experts des organisations officielles. Certains acteurs importants des marchés ainsi que quelques organisations officielles s'interrogent sur la nécessité de revoir l'ensemble ou une partie de ces règles pour rendre plus souple le carcan dans lequel la finance a été confinée. Evidemment, l'arrivée du président Trump ouvre la porte à une importante révision de certaines règles appliquées, ou même de celles qui devraient être respectées dans le futur. Le risque d'une dichotomie entre le marché américain (et peut-être anglais) et le reste des marchés mondiaux à propos des règlements devient réel et certaines banques se préparent à adapter leurs structures pour optimiser les conditions du négoce.

QUI VA REMBOURSER LA DETTE ?

De nombreux économistes et analystes des marchés s'interrogent sur le montant de la dette internationale qui dépasse le niveau de 232 000 milliards de dollars ; incluant un peu plus de 60 000 milliards de dette émise par les Etats (à ne pas confondre avec la dette publique...). On parle d'un énorme schéma Ponzi à l'échelle mondiale dans lequel les trésors vont continuer à emprunter pour payer les taux d'intérêts et, surtout, pour rembourser la dette venant à échéance. La même formule est appliquée pour rembourser la dette des entreprises. Il faut se rappeler que le mot crédit provient du terme de la langue indo-européenne « kard » qui fait référence au cœur : donc, celui qui fait du crédit à quelqu'un le porte dans son cœur et lui montre sa confiance en lui accordant du crédit... mais pendant combien de temps cette confiance peut-elle régner ? La monnaie est un signe qui a de la valeur par la confiance que les hommes lui attribue et le débiteur obtient du crédit en fonction de la confiance qu'il réussit à inspirer chez son créancier. Les spreads et les cotations à terme sont donc un indicateur essentiel de la confiance...

S&P 500 ET QE

(en milliers de Mds USD, NCVS)



Note: QE1 (25/11/08) : la FED commence à acheter 1 240 Mds USD de titres hypothécaires.

Prolongation QE1 (16/03/2009) : La Fed commence à acheter 300 Mds USD de titres.

QE2 (03/11/2010) : La Fed commence à acheter 600 Mds USD de titres.

QE3 (13/09/2013) : La Fed commence à acheter 40 Mds USD/mois de titres hypothécaires.

Prolongation QE3 (12/12/2012) : la Fed commence à acheter 45 Mds USD/mois de bons du Trésor.

Source : Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, Standard & Poor's et Haver Analytics.

LES TAUX REMONTENT LÉGÈREMENT ; LA FED EST LE PIONNIER

L'action de la FED est très claire : elle veut progressivement remonter les taux pour les adapter à l'inflation et à la croissance. Janet Yellen a réussi son pari au cours de 2017 et a pu monter les taux sans secousses ; son successeur essaie d'en faire autant. Par contre, Mario Draghi et ses collègues ont montré toute la prudence et la patience nécessaires pour tenir compte d'une reprise de la croissance, mais aussi de la faiblesse de l'inflation. La BoJ a elle aussi été très prudente : elle a même fixé un objectif des taux à 10 ans à zéro et continue ses achats de JGB et d'ETF et des actions. La SNB reste vigilante sur l'évolution de l'euro et de la politique monétaire de la BCE, sur laquelle elle module la sienne. La Suisse est un pays étrange : île dans l'Eurozone ou presque ? En revanche, l'Old Lady de Threadneedle a choisi une politique de conduite « à vue », avec des soubresauts difficiles à cerner. La PBOC, après les errements de l'été 2016, a choisi une politique claire, articulée à travers une gestion de la liquidité sensible et très fine. Les autres Banques Centrales ont modulé leurs choix de politique monétaire sur celle du bloc auquel elles appartiennent.

Les actions ont suivi un fil conducteur basé sur une croissance mondiale plus forte, sur des dividendes plus importants (environ mille milliards de dollars distribués en 2018), sur des perspectives encourageantes (fusions, acquisitions et rachats de leurs titres par les mêmes entreprises). En revanche, le dollar a perdu beaucoup de terrain, même si les hausses des taux de la Fed auraient dû alimenter des achats de la devise américaine. La confiance dans la stratégie de la politique économique du pays fait défaut et les trois déficits pèsent sur le flux : les USA ont une balance commerciale, des paiements et un budget dans le rouge. Le monde a bien compris que Trump a choisi de faire financer la croissance de son pays par les capitaux internationaux qui, à leur tour, demandent des rendements supérieurs et cela ronge la confiance dans la devise.

DIX MILLE BITCOINS POUR DEUX PIZZAS... ET MILLE PIZZAS POUR UN BITCOIN

Le 20 avril 2010, un développeur avait acheté deux pizzas pour dix mille bitcoins à Jacksonville et, en février 2011, le bitcoin valait un dollar. En un peu plus de deux ans, le bitcoin grimpe à mille dollar (novembre 2013). Mais, après des accidents sur des plateformes et des piratages, il retombe à 200 dollars en janvier 2015. En Suisse, on peut acheter des Lamborghini en les payant en bitcoins. Lentement, la crypto-monnaie revient à mille dollars le 5 janvier 2017, avant de perdre un quart de sa valeur en une journée, car la Chine suspend les retraits de bitcoins.

Le 1^{er} août de la même année, il y a la création du bitcoin-cash. Le 12 septembre, le président de la banque J.P. Morgan estime que le bitcoin est une « escroquerie » et alimente un plongeon de la « devise ». Le 24 octobre, il y a la création du bitcoin-gold et le 5 décembre le bitcoin franchit la barrière psychologique des dix mille dollars et les cotations s'emballent. Le 17 décembre la valeur a presque doublé, avant de plonger sur des prises de bénéfices et de retomber dans une fourchette 10-12 000 dollars au cours du mois de janvier 2018. Au cours du mois de décembre 2017, des contrats futurs ont été lancés sur les deux bourses de Chicago : le CBOE et le CBOT-CME ; après un début très nerveux, la volatilité sur ces contrats a été réduite sensiblement... Mais les ombres chinoises sur le bitcoin restent et les Banques Centrales demeurent vigilantes avec une envie de faire régler ce « cyber-actif » qu'elles ne considèrent pas comme une monnaie.

L'ÉCONOMIE MONDIALE VA BIEN MIEUX MAIS LES DÉSÉQUILIBRES DEMEURENT

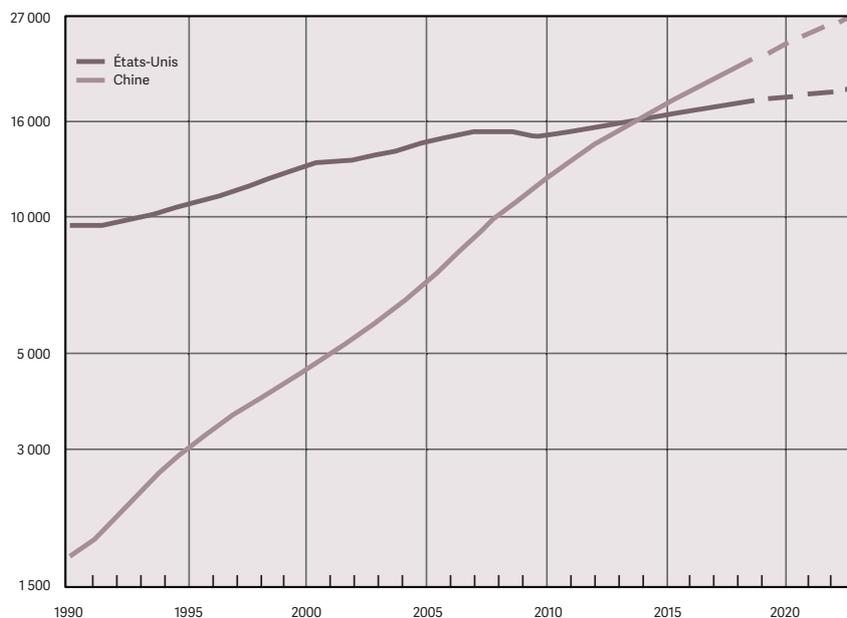
L'économie mondiale demeure solide avec une croissance relativement diffuse et synchronisée. Les marchés confirment et reflètent cette réalité, mais ils ne sont pas immunisés contre l'apparition de cygnes noirs, qui peuvent être favorisés par les importantes positions internationales à la vente de volatilité, laquelle peut se transformer en un drame ingérable à cause d'un gamma explosif.

De nombreux problèmes demeurent avec une distribution des revenus sur base nationale et mondiale qui exaspère et défie l'indice de Gini. Entretemps, la « guerre des monnaies » continue sans exclusion de coups ; la monnaie reste toujours un puissant instrument de la politique sociale de plusieurs pays. Par ailleurs, la guerre commerciale pratiquée à travers des tarifs douaniers semble s'accélérer et se diffuser ; les guerres tarifaires ont toujours généré de graves problèmes (voir la double décennie 1873-1896). La saga du Brexit et les incertitudes sur l'aventure de l'Europe ne semblent pas attirer suffisamment l'attention du monde politique et économique ; les électeurs envoient des messages de détresse à un monde politique relativement sourd et aveugle. Enfin il ne faut pas oublier les tensions géopolitiques dans la mer de la Chine du Sud et au Moyen-Orient, avec des risques d'escalations imprévisibles. La cyber-sécurité représente aussi un autre thème de préoccupation : on en évalue mal le périmètre à géométrie variable qui se développe très rapidement, en fonction du progrès de la technologie et de la masse d'informations stockées. Les quelques cyber-attaques ont laissé des traces très coûteuses et lourdes d'incertitudes.

Les problèmes de la gestion de l'énergie, des matières premières, de l'eau et du climat demeurent intacts et on n'a toujours pas trouvé des solutions stables... pour ces thèmes il n'y a pas de plan « B », car il n'y a pas de terre « B »...

PIB ÉTATS-UNIS / CHINE

(milliards \$ ppa 2011)



Source: Coe-Rexecode. © Coe-Rexecode.

(Alessandro Giraud - Chef Economiste TSAF)

**RAPPORT
SUR LA RES-
PONSABILITÉ
SOCIALE ET
ENVIRONNE-
MENTALE
DE VIEL & CIE**



SOMMAIRE



- 38** | PRÉAMBULE
- 38** | 1. INFORMATIONS SOCIALES
 - 38** | 1.1. EFFECTIF CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE PAR FONCTION
 - 39** | 1.2. EFFECTIF CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2017 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE
 - 39** | 1.3. MOUVEMENTS DE PERSONNEL EN 2017
 - 39** | 1.4. POLITIQUE SALARIALE
 - 40** | 1.5. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL
 - 40** | 1.6. PROCÉDURES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PERSONNEL
 - 40** | 1.7. SANTÉ ET SÉCURITÉ
 - 40** | 1.8. FORMATION
 - 41** | 1.9. ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
 - 41** | 1.10. LOYAUTÉ DES PRATIQUES
- 41** | 2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES
 - 42** | 2.1. MAINTIEN ET AMÉLIORATION DE LA POLITIQUE ACTUELLE EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DE CONSOMMATION ET DE RECYCLAGE DU PAPIER ET DES DÉCHETS
 - 43** | 2.2. ACTIONS ENGAGÉES SUR LA MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE NOTAMMENT AU NIVEAU DE L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE
 - 43** | 2.3. SENSIBILISATION DES SALARIÉS FRANÇAIS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX
 - 44** | 2.4. POLITIQUE D'ACHAT
- 44** | 3. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
 - 44** | 3.1. IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ
 - 44** | 3.1.1. MAINTIEN D'UNE EXPERTISE ET D'UN SAVOIR-FAIRE, ET IMPACT TERRITORIAL
 - 45** | 3.1.2. RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE
 - 45** | 3.1.2.1. INTERMÉDIATION PROFESSIONNELLE
 - 45** | 3.1.2.2. BOURSE EN LIGNE
 - 46** | 3.2. RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTÉRESSÉES PAR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ
 - 46** | 3.2.1. RELATION CLIENTS
 - 46** | 3.2.2. RELATION AVEC SES ACTIONNAIRES
 - 47** | 3.2.3. ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET ACTIVITÉS DE MARCHÉ
 - 47** | 3.2.4. SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS
 - 47** | 3.2.5. ACTIONS SOLIDAIRES
- 48 - 51** | 4. TABLE DE CONCORDANCE

PRÉAMBULE

VIEL & Cie exerce un métier d'investisseur et d'actionnaire long terme pour accompagner le développement de sociétés dans le secteur de la finance en France et surtout à l'étranger. VIEL & Cie est ainsi un actionnaire de premier rang dans des sociétés cotées ou non cotées.

VIEL & Cie consolide deux participations majoritaires dans des sociétés cotées et une participation minoritaire par mise en équivalence dans une banque privée. Les métiers de ces pôles d'activité sont :

- l'intermédiation financière professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, société cotée sur la bourse Suisse, détenue à hauteur de 70,79 % par VIEL & Cie et représentant 95,0 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ;
- la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, société cotée sur Euronext Paris (compartiment C), contrôlée à 76,57 % ;
- la banque privée, SwissLife Banque Privée, dans laquelle VIEL & Cie détient 40 % en partenariat avec le groupe SwissLife.

Au 31 décembre 2017, l'effectif consolidé de VIEL & Cie est de 2 343 personnes principalement implantées à Londres, à New York, à Tokyo, à Singapour et à Paris. Le reporting RSE couvre les pôles d'activité détenus majoritairement, c'est-à-dire le groupe Tradition et Bourse Direct.

Compte tenu du secteur d'activité dans lequel opèrent les filiales du Groupe et leur faible empreinte écologique, les indicateurs environnementaux ne représentent pas un enjeu majeur, et très peu sont à ce jour déployés de façon homogène ; le Groupe se caractérise plutôt par des pratiques impulsées au niveau local et les filiales françaises du Groupe, de par la réglementation qui leur est applicable, affichent un degré de maturité supérieur. La démarche est cependant engagée afin de disposer prochainement de quelques indicateurs quantitatifs, tels que les consommations d'énergie et de consommables.

Il en est de même pour les indicateurs sociaux ; en effet, le Groupe est organisé de façon très décentralisée ; la rapidité de la décision et la vitesse d'adaptation au marché étant des critères importants dans le secteur de l'intermédiation financière et de la bourse en ligne, les centres de décisions sont situés au plus près des problématiques opérationnelles. Du fait de cette organisation et de l'information disponible, le périmètre de reporting peut varier en fonction des indicateurs sociaux publiés.

1. INFORMATIONS SOCIALES

Au 31 décembre 2017, les filiales opérationnelles détenues majoritairement par VIEL & Cie emploient 2 341 salariés répartis dans les différentes implantations du Groupe à travers le monde contre 2 266 en 2016.

1.1. EFFECTIF CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE PAR FONCTION

31/12/2017	Front	Support	Total
Pôle d'intermédiation professionnelle	1 449	779	2 228
Pôle de bourse en ligne	15	98	113
Effectif total	1 464	877	2 341

Au 31 décembre 2016, la répartition était la suivante :

31/12/2016	Front	Support	Total
Pôle d'intermédiation professionnelle	1 389	760	2 149
Pôle de bourse en ligne	15	102	117
Effectif total	1 404	862	2 266

1.2. EFFECTIF CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2017 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	Royaume-Uni	Europe continentale	Amériques	Asie-Pacifique	Total
Pôle d'intermédiation professionnelle	617	288	560	763	2 228
Pôle de bourse en ligne		113			113
Effectif total	617	401	560	763	2 341

1.3. MOUVEMENTS DE PERSONNEL EN 2017

	Effectif au 31/12/2016	Entrées	Sorties	Effectif au 31/12/2017
Pôle d'intermédiation professionnelle	2 149	383	304	2 228
Pôle de bourse en ligne	117	13	17	113
Effectif total	2 266	396	321	2 341

Le secteur de l'intermédiation professionnelle se caractérise par un taux de rotation important ; cet état de fait est lié à des pratiques de marché, et les arrivées et départs d'équipes sont inhérents à ce secteur d'activité. Le taux de rotation affiché est considéré comme structurel.

1.4. POLITIQUE SALARIALE

Dans le cadre de sa politique salariale, chaque pôle opérationnel assure une gestion individualisée des salaires, valorisant l'expertise et les responsabilités de chacun, et des rémunérations variables tenant compte des performances tant individuelles que collectives et des objectifs de rentabilité fixés pour chacune des filiales opérationnelles.

Le secteur de l'intermédiation professionnelle se caractérise par une forte technicité, et une production de valeur ajoutée très dépendante du facteur humain ; c'est dans ce cadre que les différentes filiales opérationnelles sont amenées à fixer leurs pratiques, afin de recruter et de conserver les talents. Cet objectif passe dans une très large mesure par la rémunération accordée aux salariés, ce qui explique que c'est à un niveau très décentralisé que ces décisions sont prises. Sans remettre en cause la pertinence des efforts d'harmonisation et la fixation de grands objectifs, la fixation de politiques générales et globales est peu pertinente dans ce secteur d'activité. Cet état de fait se traduit également par un fort poids de la masse salariale dans le compte de résultat du Groupe, comme l'illustre la répartition de la valeur ajoutée présentée en 3.1.2.1.

Par ailleurs, la qualité du travail individuel et collectif des collaborateurs est valorisée, en s'appuyant principalement sur une formation très opérationnelle des collaborateurs.

1.5. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Au sein des filiales opérationnelles de VIEL & Cie, les horaires de travail sont organisés dans chacune des zones géographiques où le Groupe est implanté en fonction des jours et heures d'ouverture des marchés financiers et de la réglementation locale. Ainsi, aucun salarié n'est employé le week-end et le travail s'organise habituellement sur une base de 8 heures par jour, 5 jours par semaine. Il peut arriver cependant que dans le cas de produits spécifiques (produits dérivés notamment) ou d'intervention sur des marchés étrangers, les horaires de travail soient aménagés afin de permettre un service optimal pour le client. Par ailleurs, les personnes en charge de la maintenance des plateformes techniques peuvent être amenées à aménager leur temps de travail afin d'assurer la permanence de surveillance des outils concernés. Ces aménagements se font dans le cadre de la réglementation du travail en vigueur dans le pays concerné.

Dans le cas spécifique des activités françaises du Groupe qui représentent environ 10,3 % de l'effectif consolidé, le temps de travail dépend des conventions collectives et des accords-cadres. Les contrats de travail sont établis sur des bases de 35 à 39 h en fonction des besoins des services concernés. Les collaborateurs procèdent à des récupérations de leur temps de travail en fonction des modalités définies par le service concerné.

1.6. PROCÉDURES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PERSONNEL

Chaque pays dispose de son propre corpus de règles d'information et de consultation du personnel auquel chaque société consolidée doit se conformer.

Le Royaume-Uni dispose à ce titre d'un intranet où figurent les différentes informations à porter à la connaissance des employés ; Bourse Direct en France dispose également d'un tel outil.

La France dispose à ce titre d'une organisation spécifique. La consultation du personnel s'effectue dans le cadre d'une DUP (Délégation Unique du Personnel). Des réunions mensuelles du Comité d'Entreprise sont organisées afin de traiter les différents sujets relatifs au personnel, ainsi que des réunions des délégués du personnel. Des comptes rendus des réunions des Comités d'Entreprise sont affichés sur un tableau prévu à cet effet au sein de l'entreprise. Plusieurs réunions avec le représentant syndical et un représentant du Comité d'Entreprise sont organisées avec la Direction de la société dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).

1.7. SANTÉ ET SÉCURITÉ

L'activité du Groupe n'expose pas ses employés à des risques spécifiques graves ; cela explique l'absence de mise en place d'indicateurs précis et centralisés dans les sociétés du Groupe relatifs à des maladies professionnelles, aux affections pathologiques à caractère professionnel ou aux conditions de travail de leurs salariés.

Pour les sites français du Groupe, l'absentéisme s'établit à 2,03 % (3,27 % sur le pôle de Bourse en ligne et 1,01 % sur le pôle d'intermédiation professionnelle). L'indicateur présenté ici couvre 10 % des effectifs du Groupe.

1.8. FORMATION

Les pôles opérationnels de VIEL & Cie opèrent dans un secteur financier qui a connu depuis quelques années un renforcement drastique des règles qui lui sont applicables (règles de marché, règles éthiques et déontologiques, lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, etc).

Des formations sont dispensées dans toutes les sociétés du Groupe, en fonction des réglementations et besoins locaux, principalement axées sur les exigences réglementaires.

Par exemple, à Hong Kong et Singapour, la réglementation impose un nombre minimum de formations sur la lutte anti-blanchiment de 5 heures par an tandis que la Finra aux Etats-Unis requiert un minimum de 2 sessions de formations pour l'ensemble de l'effectif et 3 heures complémentaires pour le personnel exposé. Au Royaume-Uni, au moins une journée par an est consacrée aux formations en lien avec la conformité et la sécurité.

Dans les entités françaises du groupe Tradition, 119 salariés ont bénéficié de formations au cours de l'exercice 2017 pour un total de 1 457 heures, notamment expliqué par la mise en place de MIFID2 Dans le pôle de bourse en ligne, 600 heures de formations ont été dispensées à 17 personnes par un organisme dédié ; ce nombre d'heures représente environ 90 % du nombre total d'heures de formations reçues.

En complément de ces formations, des sessions de formation sont également organisées en interne pour l'ensemble des salariés français du Groupe sur des sujets réglementaires relatifs par exemple à la détection des abus de marché ou les impacts des évolutions réglementaires sur le métier. Ces formations sont obligatoires et sont effectuées par des moyens informatiques ou par des séminaires, en fonction des sujets.

Ces formations dispensées aux salariés ont également pour but d'assurer la correcte adéquation entre les connaissances et les compétences de chaque salarié avec le poste qu'il occupe, mais également d'assurer leur maintien et leur progression, dans le cadre d'une démarche permanente d'amélioration des processus des sociétés, et de formation de leur personnel.

Dans le cadre de l'activité du Groupe, une part importante de la formation est également assurée par la transmission du savoir entre salariés, ou par le recrutement ponctuel de personnes aux compétences techniques spécifiques.

1.9. EGALITÉ DE TRAITEMENT

Par ailleurs, les sociétés du groupe VIEL & Cie veillent à ne pratiquer aucune discrimination à l'embauche, les seuls critères retenus relevant de l'adéquation entre le profil des différents candidats avec le poste à pourvoir. Les mêmes principes servent de base à la politique salariale.

La lutte contre les discriminations est par ailleurs intégrée dans les procédures éthiques des principales sociétés du Groupe ou mise à disposition des salariés. La plupart de ces sociétés disposent ainsi de procédures et de guides à ce sujet, et dispensent des formations sur ce thème ; ces documents sont relayés dans la zone Amérique, au Royaume-Uni et sur le pôle de bourse en ligne par le biais d'un intranet à la disposition des salariés. En complément, les règles locales sont parfois amenées à encourager ce type de formation, notamment aux Etats-Unis où des formations en matière de non-discrimination sont organisées.

1.10. LOYAUTÉ DES PRATIQUES

Les pôles opérationnels de VIEL & Cie interviennent dans un secteur marqué par une très forte régulation et par des normes prudentielles très strictes.

A titre d'exemple, les filiales françaises du Groupe ont établi des procédures et mis en place un dispositif de lutte contre le blanchiment, qui inclut la surveillance de l'instrumentalisation éventuelle des opérations boursières pour se livrer à la corruption. Cette surveillance est basée notamment sur la connaissance du client et sur l'utilisation d'outil de filtrage des transactions. Les opérations susceptibles de représenter la matérialisation d'un acte de corruption sont analysées et donnent lieu le cas échéant à une déclaration de soupçon auprès des autorités compétentes en matière de lutte contre le blanchiment (Tracfin).

Des règles similaires s'appliquent dans l'ensemble des entités du Groupe. A ce titre, un code d'éthique a été rédigé par Compagnie Financière Tradition, et est applicable à l'ensemble de ses filiales. Il est disponible sur le site internet de la société, rubrique « compliance ».

2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les sociétés du Groupe VIEL & Cie n'ignorent pas les conclusions présentées par le GIEC dans son cinquième rapport dont la troisième partie a été présentée le 13 avril 2014, même si, compte tenu de son activité, le Groupe a un impact environnemental direct très limité.

Le Groupe reste néanmoins sensible aux enjeux environnementaux et met en œuvre des mesures concrètes dès que cela est pertinent.

Dans le secteur de l'intermédiation professionnelle comme dans celui de la bourse en ligne, les deux principaux consommables auxquels les sociétés ont recours pour leur activité sont le papier et l'énergie. L'activité nécessite également l'utilisation de matériels informatiques destinés à l'infrastructure technique.

De ce fait, les sociétés du Groupe s'engagent en interne dans plusieurs projets visant à réduire la production de déchets, à favoriser le recyclage et la réduction de la consommation d'énergie et mènent depuis plusieurs années des actions concrètes visant à limiter l'impact de leur activité sur l'environnement.

2.1. MAINTIEN ET AMÉLIORATION DE LA POLITIQUE ACTUELLE EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DE CONSOMMATION ET DE RECYCLAGE DU PAPIER ET DES DÉCHETS

Un des principaux consommables est le papier.

Dans le cadre de l'activité d'intermédiation professionnelle, la dématérialisation des informations est la règle sur la plupart des marchés. Ainsi, les opérations sont transmises sur les marchés par des moyens électroniques, et les « retours-marché » permettant l'alimentation des bases internes ont également été automatisés afin d'éviter les doubles saisies ; cette action qui vise à réduire les risques d'erreur et donc les risques opérationnels a également eu pour corolaire l'abandon progressif de supports papier au profit d'outils informatiques.

Dans le cadre de l'activité de bourse en ligne, les prospects souhaitant ouvrir un compte titres sont incités et aidés afin d'ouvrir leur compte en ligne. De même les documents à destination des clients (Avis d'Opéré, Relevés de compte, ...) sont disponibles sur le site internet de Bourse Direct ou leur sont adressés par email.

Les rapports annuels de la société et des sociétés consolidées cotées sont imprimés sur du papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Ils sont certifiés PEFC. Par ailleurs, VIEL & Cie et ses sociétés consolidées diminuent régulièrement le nombre de rapports annuels imprimés en privilégiant les supports numériques. Ainsi, le nombre de rapports imprimés par VIEL & Cie et ses filiales consolidées est en baisse de près de 60 % entre 2012 et 2017, ces rapports étant disponibles en version électronique sur le site www.viel.com, www.tradition.com et www.boursedirect.fr dans la rubrique « Corporate ». Les rapports annuels sont envoyés en priorité en version électronique aux actionnaires ayant manifesté le désir de les recevoir. A noter que, pour l'activité bourse en ligne, derniers ne seront disponibles qu'en version électronique à partir de 2018.

En outre, les rapports financiers annuels et semestriels ne sont disponibles qu'en version électronique.

Par ailleurs, en interne, des dispositions ont donc été prises, qui tendent à devenir des réflexes pour chaque salarié, comme :

- la réduction au maximum des impressions papiers (chaque imprimante est dotée d'un compteur, ainsi un reporting des consommations est adressé par voie électronique à la Direction) ;
- l'utilisation quasi systématique du format électronique pour la transmission des informations et publications diverses ;
- l'utilisation d'impressions recto-verso ;
- l'utilisation d'un papier conforme aux normes de qualité et de respect de l'environnement ;
- l'utilisation de cartouches d'imprimante recyclées lorsque cela est possible et recyclage de toutes les cartouches utilisées.

En termes de recyclage, tous les pôles opérationnels géographiques ont mis en place des démarches de recyclage qui portent principalement sur le papier et le carton et quelques consommables comme les cartouches d'imprimante.

Sur les implantations parisiennes du Groupe, un contrat de recyclage et de valorisation a été signé dès 2011 afin de recycler et de valoriser les déchets papier. Le mode de traitement mis en place permet, outre le respect des impératifs de confidentialité des éléments détruits, de valoriser et de réintroduire dans le processus de production les papiers et cartons usagés.

En outre, 2,5 tonnes de papier ont été recyclées en 2017 par l'ensemble des entités parisiennes et 12,9 tonnes par les entités anglaises (en hausse de 49 % par rapport à 2016 pour une consommation de papier stable). Pour rappel, dans le cadre du déménagement des sociétés parisiennes du Groupe VIEL & Cie en 2016, 4,3 tonnes de papier avaient été recyclées.

Enfin, un système de visio-conférence interne et sécurisé a été mis en place entre les principales implantations du Groupe, afin de réduire les déplacements des collaborateurs et ainsi réduire les émissions de CO2 engendrées par ces déplacements, sans que cette contribution ne soit pour autant quantifiable.

2.2. ACTIONS ENGAGÉES SUR LA MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE NOTAMMENT AU NIVEAU DE L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

L'électricité est consommée pour l'activité quotidienne de l'entreprise, éclairage et climatisation, ainsi que par la majorité des appareils et de l'infrastructure technique des sociétés opérationnelles. Différentes initiatives ont été mises en place afin de réduire l'empreinte environnementale des sociétés du Groupe.

Ainsi, aux États-Unis, les sociétés opérationnelles ont mené une action de changement de l'éclairage électrique, afin d'utiliser des LED et des détecteurs de présence ; l'économie par rapport à la consommation annuelle de l'ancien système a été estimée à 30 % ; de plus, les sources d'énergie ont été diversifiées lorsque cela était possible afin de privilégier les énergies renouvelables. Au Royaume-Uni, les équipements retenus en priorité sont ceux bénéficiant d'un rating d'efficacité énergétique A voire B, les bureaux disposent d'un système de gestion des lumières et le tout est contrôlé via le Battery Monitoring System. En Asie, des instructions sont données aux différentes équipes afin d'éteindre tous les matériels inutilisés et à Londres, les bureaux sont dotés de détecteur de présence qui éteignent automatiquement les lumières.

Sur les sociétés parisiennes du Groupe, l'ensemble des équipes ont intégrées de nouveaux locaux en mai 2016. La surface des locaux est plus réduite et donc moins consommatrice d'énergie et chaque bureau bénéficie de l'éclairage naturel limitant ainsi le recours à un éclairage continu à la lumière électrique. La lumière et la climatisation de chaque bureau et surface peuvent être ajustées manuellement et sont stoppées automatiquement chaque soir. Enfin, un collaborateur de l'équipe informatique procède à une vérification tous les soirs afin de s'assurer que ces instructions relatives à l'extinction des ordinateurs sont bien suivies.

Le second poste le plus consommateur d'énergie est l'utilisation, d'une part, de l'infrastructure informatique et, d'autre part, du matériel informatique utilisé par les collaborateurs. L'infrastructure informatique des sites parisiens du Groupe a fait l'objet d'un projet de déménagement dans un datacenter externe début 2016 permettant ainsi de mutualiser la consommation d'énergie et donc de la réduire. Le prestataire auquel la Société a recours est certifié ISO 50001 (Management de l'énergie).

La consommation 2017 d'électricité des locaux parisiens s'élève à 393,5 mWh et celle des locaux anglais à 2 226 mWh.

2.3. SENSIBILISATION DES SALARIÉS FRANÇAIS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Les pratiques actuelles relatives à l'achat de nouveaux matériels prennent en compte des éléments comme la durabilité et la consommation électrique des équipements.

2.4. POLITIQUE D'ACHAT

Dans le cadre de l'organisation très décentralisée du Groupe VIEL & Cie, aucune politique globale d'achat n'a été mise en place, ce rôle incombant aux filiales qui ont ainsi toute latitude pour prendre les initiatives qu'elles jugeraient nécessaires.

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.1. IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie opèrent dans 29 pays différents, avec des bureaux significatifs dans les principales places financières mondiales.

3.1.1. Maintien d'une expertise et d'un savoir-faire, et impact territorial

L'activité d'intermédiation professionnelle compte parmi ses clients les grands acteurs de la finance mondiale, banques, hedge funds, fonds de pensions, etc. Ces clients sont implantés au plus près des grandes places financières mondiales, Londres, Paris, New-York, Tokyo, Hong-Kong, Singapour pour ne citer que les plus importantes, et l'activité de Tradition s'est donc localisée au plus près d'eux. Tradition participe, par ses équipes et par la liquidité qu'elle apporte aux marchés, au bon fonctionnement des grandes places financières mondiales ainsi que des marchés émergents.

Parmi les acteurs de l'intermédiation financière, Tradition est en outre le seul acteur global et majeur à ne pas être anglo-saxon ; les principaux concurrents du Groupe sont un acteur britannique et américain tous deux issus d'une fusion réalisée fin 2015 et début 2016. Dans ce domaine, qui est depuis longtemps dominé par les anglo-saxons, Tradition est une société suisse majoritairement contrôlée depuis Paris.

En ce qui concerne le pôle de bourse en ligne, Bourse Direct dispose d'un savoir-faire technique qu'il maintient à Paris et qu'il met au service de ses clients. Expert de la bourse en ligne, Bourse Direct propose aux investisseurs une plateforme complète de services, d'outils et de produits financiers via Internet : actions françaises et étrangères, produits dérivés, CFD (Contract For Difference), FOREX, trackers, warrants, certificats, turbos, OPCVM, assurance-vie. La majorité des outils mis à la disposition des clients de Bourse Direct est développée en interne par des équipes techniques basées à Paris et travaillant en coordination avec la Direction générale pour mettre en œuvre la stratégie produit définie.

Par ailleurs, sous la marque Direct Securities, Bourse Direct propose une solution globale de back-office en marque blanche, à destination des établissements financiers, pour le traitement et la gestion des comptes de leurs clients. Cette prestation de sous-traitance leur apporte une maîtrise technique de l'ensemble du processus : transmission et réception d'ordres en temps réel, négociation et compensation, tenue de comptes et conservation de titres.

Les équipes dédiées au traitement de ces opérations sont basées principalement à Paris. Bourse Direct participe ainsi au maintien sur le territoire français d'un savoir-faire technique très spécifique ainsi que d'une expertise des marchés. Bourse Direct est une société internet, dont la communication et les contacts avec ses clients et prospects se fait très majoritairement via ses sites internet.

La société dispose cependant d'implantations à Paris et en province qui permettent de maintenir un contact moins dématérialisé avec sa clientèle. Ainsi, la clientèle qui le souhaite peut se rendre dans le siège parisien de la société ou dans les agences de Lyon, de Toulouse et de Lille (depuis début 2015), afin de rencontrer des équipes commerciales ou avoir un contact direct avec les collaborateurs de la société. Ces structures permettent d'établir et de maintenir ce contact entre la société et ses clients ou prospects.

Enfin, Bourse Direct dispose d'un service de formations qu'elle met à la disposition de ses clients mais également de toute personne désireuse d'accroître ses connaissances dans le domaine de la bourse ou de la finance en général ; ces formations sont présentées dans la partie « formations » du site internet de Bourse Direct. Ces sessions de formation, délivrées gratuitement, illustrent la volonté de Bourse Direct de s'inscrire comme un acteur majeur soucieux d'une part de la compétence et de la formation de ses clients, et d'autre part de la connaissance générale des marchés financiers et de leur mode de fonctionnement.

3.1.2. Répartition de la valeur ajoutée

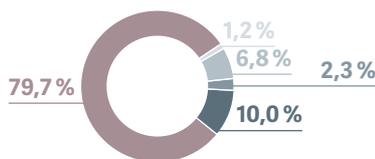
Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie ont privilégié une implantation locale, au plus près de leurs clients. Les spécificités de chaque secteur d'activité amènent une répartition de la valeur ajoutée différente, que l'on peut présenter ainsi.

3.1.2.1. Intermédiation professionnelle

La valeur ajoutée de cette activité, à laquelle est ajoutée celle des structures de contrôle du Groupe, est la suivante :

RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE 2017

- Rémunération du personnel
- Rémunération des États
- Investissements
- Rémunération des fonds propres
- Divers

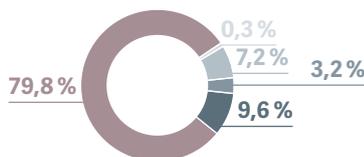


Les salariés reçoivent près de 80 % de la valeur ajoutée de l'année ; cela s'explique par les spécificités du secteur, c'est-à-dire la grande technicité et l'expertise personnelle nécessaires pour la production de cette valeur ajoutée.

A titre de comparaison, la répartition était la suivante en 2016 :

RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE 2016

- Rémunération du personnel
- Rémunération des États
- Investissements
- Rémunération des fonds propres
- Divers

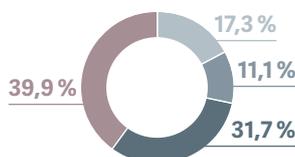


3.1.2.2. Bourse en ligne

Bourse Direct exerce son activité depuis le territoire français où est concentrée la majeure partie de ses impacts territoriaux. A ce titre, la valeur ajoutée produite par la société est répartie de la façon suivante :

RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE 2017

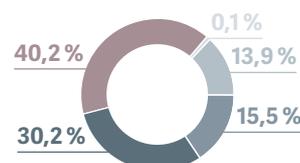
- Rémunération du personnel
- Rémunération des États
- Investissements
- Rémunération des fonds propres



A titre de comparaison, la valeur ajoutée a été répartie de la façon suivante en 2016 :

RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE 2016

- Rémunération du personnel
- Rémunération des États
- Investissements
- Rémunération des fonds propres
- Divers



3.2. RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTERESSÉES PAR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

VIEL & Cie et ses filiales opérationnelles estiment que l'accès au marché du travail des jeunes est une priorité pour les acteurs économiques. Aussi, des étudiants sont employés pendant les périodes estivales, et tout au long de l'année pour leur permettre de se former à ses métiers, et d'obtenir des expériences professionnelles valorisantes dans le secteur de la bourse et de l'intermédiation professionnelle.

Par ailleurs, les sociétés opérationnelles peuvent être amenées à employer des étudiants pendant les périodes estivales ou en fonction de besoins ponctuels ; ces sociétés peuvent avoir recours à des étudiants en provenance d'établissements d'enseignement secondaire pour former et employer des jeunes étudiants et leur offrir une première expérience de la finance ou de la bourse.

3.2.1. Relation clients

Les clients de l'activité d'intermédiation professionnelle sont principalement des opérateurs de grandes banques mondiales, des hedge funds, des compagnies d'assurance ou des gestionnaires d'actifs. La relation client avec ce type de contrepartie repose essentiellement sur des contacts personnels et des besoins ponctuels exprimés par la clientèle. La relation est, de plus, très largement encadrée par des règles prudentielles et de marché.

Dans le cadre de l'activité de bourse en ligne, qui s'adresse principalement à une clientèle de particuliers, Bourse Direct dispose d'équipes dédiées au Service client qui assure un suivi et une coordination avec les autres services de la société pour proposer une qualité de service en adéquation avec les attentes des clients. Des outils sont à la disposition de la clientèle pour suivre leur besoin et répondre à des questions ou réclamations. Le mode de communication le plus utilisé aujourd'hui est le courriel adressé par les clients au service dédié qui fait l'objet d'une réponse adaptée à chaque demande. Les clients peuvent également contacter ce service par téléphone ou par courrier. Les demandes sont prises en compte et font l'objet d'une réponse formelle. Bourse Direct travaille en permanence à l'amélioration de son Service client et participe régulièrement à des contrôles par des organismes externes afin d'identifier les points de faiblesse de son service.

Dans le cadre de cette démarche, Bourse Direct a participé à cinq reprises à l'élection du meilleur Service client de l'année. Cette démarche a conduit à identifier les principaux leviers de la satisfaction clients ainsi que les forces et faiblesses de la Société, un plan d'actions ayant été mis en place. Ces efforts ont été récompensés 4 années de suite depuis fin 2014 par l'obtention de la meilleure note et donc l'élection en tant que Service client de l'année 2015, 2016, 2017 et 2018⁽¹⁾. De plus, Bourse Direct a reçu le label des Dossiers de l'Épargne 2017 et 2018 et les 2 récompenses Investment Trends⁽¹⁾ sur le courtage en ligne en France en 2016, à savoir pour le service client et les outils d'éducation. La Société poursuivra dans cette voie, afin de maintenir ce haut niveau de qualité, voire pour s'améliorer encore davantage.

Pour Bourse Direct, entité du Groupe qui détient des fonds de la clientèle, la protection des clients est assurée par la sécurisation de leurs transactions et de l'accès à leurs données personnelles ainsi que par la prévention et l'information fournie sur les produits notamment complexes dans le cadre de passages d'ordres.

3.2.2. Relation avec ses actionnaires

Dans le cadre des obligations inhérentes à son statut de société cotée, VIEL & Cie est attentive à diffuser l'ensemble de l'information requise auprès de ses actionnaires.

La communication avec les actionnaires est organisée autour de différents supports. La Société dispose sur son site Internet d'une rubrique « Corporate » qui a pour objet d'apporter une communication permanente sur l'évolution de la société avec les actionnaires. Cette rubrique, outre l'indication sur le cours de bourse de la société, comporte des informations sur le calendrier financier, l'ensemble des communiqués publiés et les présentations effectuées. Dans le cadre de ses obligations de société cotée, VIEL & Cie publie semestriellement un rapport financier déposé auprès de l'AMF intégrant des informations très détaillées sur son organisation, l'évolution de son capital, sa stratégie et sa situation financière. Ce document est mis à disposition de l'ensemble des actionnaires.

⁽¹⁾ Catégorie Courtage en ligne - Étud Investment Trends 2017 sur le courtage en ligne en France.

La Société adresse régulièrement au marché des communiqués pour informer ses actionnaires de l'évolution de son activité (chiffre d'affaires, résultats) et de toute opération capitalistique qu'elle serait amenée à réaliser.

VIEL & Cie rencontre une fois par an ses actionnaires dans le cadre de l'Assemblée générale et leur donne ainsi l'opportunité de discuter avec la Direction de la société sur des thèmes très larges.

Enfin, les deux pôles opérationnels de VIEL & Cie sont des sociétés elles-mêmes cotées : Compagnie Financière Tradition sur le marché Suisse (SIX) et Bourse Direct en France sur Euronext Paris.

3.2.3. Associations professionnelles et activités de marché

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie opèrent dans un secteur réglementé, et sont donc amenées à échanger avec les autorités de marché dont le but est de s'assurer de leur correct fonctionnement, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Certaines filiales sont également membre d'une association professionnelle dont le but est, la plupart du temps, de représenter les professionnels de la bourse et des marchés financiers pour promouvoir ces activités dans le pays concerné et défendre les intérêts de ses adhérents ; l'association dont sont membres les filiales françaises du Groupe compte ainsi environ 130 adhérents.

3.2.4. Sous-traitance et fournisseurs

L'activité des sociétés opérationnelles de VIEL & Cie ne repose pas sur des achats / ventes de biens matériels ; les principaux fournisseurs externes sont des acteurs de marché lui fournissant des données immatérielles. Le recours à la sous-traitance est très faible.

Dans leur pratique d'achats pour leurs besoins propres, les sociétés privilégient dans la mesure du possible des biens recyclables ou recyclés ou produits dans des conditions responsables. Certaines sociétés du Groupe ont ainsi recours à des fournitures produites par une structure d'insertion de personnes handicapées qui leur permet de disposer d'un travail dans des conditions adaptées ou à des fournisseurs assurant de faibles émissions de gaz à effet de serre lors de leurs livraisons.

3.2.5. Actions solidaires

Sans qu'il existe de politique clairement établie et formalisée, les entités du Groupe participent ponctuellement à des opérations de charité, comme par exemple des journées où les courtages sont reversés à des associations caritatives, ou par la subvention d'associations caritatives.

4. TABLE DE CONCORDANCE

INFORMATIONS REQUISES PAR L'ARTICLE 225 DE LA LOI GRENELLE II					
Référentiel	Ref	Volet	Thème	Informations	Chapitres et justification des éventuelles exclusions
Grenelle II	1	Social	I a Emploi	L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	1.1 Données relatives à la répartition par sexe et par âge confidentielles.
Grenelle II	2	Social	I a Emploi	Les embauches et les licenciements	1.3 Données licenciement confidentielles.
Grenelle II	3	Social	I a Emploi	Les rémunérations et leur évolution	1.4 et 3.1.2
Grenelle II	4	Social	I b Organisation du travail	L'organisation du temps de travail	1.5
Grenelle II	5	Social	I b Organisation du travail	L'absentéisme	1.7 Informations non disponibles sur l'ensemble des filiales du Groupe.
Grenelle II	6	Social	I c Relations sociales	L'organisation du dialogue social ; notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociations avec celui-ci	1.6
Grenelle II	7	Social	I c Relations sociales	Le bilan des accords collectifs	Information non disponible
Grenelle II	8	Social	I d Santé et sécurité	Les conditions de santé et de sécurité au travail	1.7 L'activité du Groupe n'expose pas ses employés à des risques spécifiques graves ; cela explique l'absence de mise en place d'indicateurs précis et centralisés dans les sociétés du Groupe relatives à des maladies professionnelles, aux affections pathologiques à caractère professionnel ou aux conditions de travail de leurs salariés.
Grenelle II	9	Social	I d Santé et sécurité	Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière	1.7 Informations non disponibles sur l'ensemble des filiales du Groupe.
Grenelle II	10	Social	I d Santé et sécurité	Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	1.7 Compte tenu des activités du Groupe, aucune disposition spécifique quant au suivi de la fréquence et de la gravité des accidents du travail n'est nécessaire.
Grenelle II	11	Social	I e Formation	Les politiques mises en œuvre en matière de formation	1.8
Grenelle II	12	Social	I e Formation	Le nombre total d'heures de formation	1.8 Informations non disponibles sur l'ensemble des filiales du Groupe.
Grenelle II	13	Social	I f Égalité de traitement	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	1.9
Grenelle II	14	Social	I f Égalité de traitement	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Information non disponible
Grenelle II	15	Social	I f Égalité de traitement	La politique de lutte contre les discriminations	1.9
Grenelle II	16	Social	I g Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives	Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Les sociétés du Groupe respectent les stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives à la liberté d'association et du droit de négociation collective. Les informations sur l'organisation du dialogue social sont détaillées au paragraphe 1.6.
Grenelle II	17	Social	I g Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives	L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	Les sociétés du Groupe respectent les stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession. Les informations sur ce sujet sont présentées au paragraphe 1.9.

Référentiel	Ref	Volet	Thème	Informations	Chapitres et justification des éventuelles exclusions
Grenelle II	18	Social	I g	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives L'élimination du travail forcé ou obligatoire	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Elles ne sont pas concernées par le travail forcé ou obligatoire du fait de la très forte réglementation qui s'applique à elles.
Grenelle II	19	Social	I g	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives L'abolition effective du travail des enfants	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Elles ne sont pas concernées par le travail forcé ou obligatoire du fait de la très forte réglementation qui s'applique à elles.
Grenelle II	20	Environnement	II a	Politique générale en matière environnementale L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct est donc très limité. 2.1 et 2.2.
Grenelle II	21	Environnement	II a	Politique générale en matière environnementale Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	2.3
Grenelle II	22	Environnement	II a	Politique générale en matière environnementale Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct est donc très limité. C'est ce qui explique l'absence de démarche globale et formalisée sur les enjeux environnementaux.
Grenelle II	23	Environnement	II a	Politique générale en matière environnementale Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	En raison des activités exercées par VIEL & Cie, aucune provision pour risque en matière d'environnement n'est à constituer.
Grenelle II	24	Environnement	II a	Politique générale en matière environnementale Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct est donc très limité.
Grenelle II	25	Environnement	II a	Pollution Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	2.1
Grenelle II	26	Environnement	II b	Pollution La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct est donc très limité
Grenelle II	27	Environnement	II c	Économie circulaire Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	2.2
Grenelle II	28	Environnement	II c	Économie circulaire Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité.
Grenelle II	29	Environnement	II c	Économie circulaire La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité puisque la consommation d'eau est exclusivement sanitaire.

Référentiel	Ref	Volet	Thème	Informations	Chapitres et justification des éventuelles exclusions
Grenelle II	30	Environnement	II c Économie circulaire	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	2.1 et 2.2
Grenelle II	31	Environnement	II c Économie circulaire	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Le bâtiment au sein duquel les sociétés parisiennes du Groupe étaient établies jusque mai 2016 n'était pas équipé de compteur individuel. Par conséquent, l'évolution de la consommation d'énergie ne peut être fournie pour 2016. 2.1 et 2.2
Grenelle II	32	Environnement	II c Économie circulaire	L'utilisation des sols	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité.
Grenelle II	33	Environnement	II d Changement climatique	Les postes significatifs de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment l'usage des biens et services qu'elle produit	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité ; c'est pourquoi les rejets de gaz à effet de serre ne sont pas suivis.
Grenelle II	34	Environnement	II d Changement climatique	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité. Il n'existe aucune mesure d'adaptation nécessaire au regard des activités exercées.
Grenelle II	35	Environnement	II e Protection de la biodiversité	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité.
Grenelle II	36	Sociétal	III a Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	L'impact en matière d'emploi et de développement régional	3.1
Grenelle II	37	Sociétal	III a Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	L'impact sur les populations riveraines ou locales	3.1
Grenelle II	38	Sociétal	III b Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	3.2.3
Grenelle II	39	Sociétal	III b Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	Les actions de partenariat ou de mécénat	3.2.5

Référentiel	Ref	Volet	Thème	Informations	Chapitres et justification des éventuelles exclusions	
Grenelle II	40	Sociétal	III c	Sous-traitance et fournisseurs	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux.	3.2.4
Grenelle II	41	Sociétal	III c	Sous-traitance et fournisseurs	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	3.2.4
Grenelle II	42	Sociétal	III d	Loyauté des pratiques	Les actions engagées pour prévenir la corruption	1.10
Grenelle II	43	Sociétal	III d	Loyauté des pratiques	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	3.2.1 et 3.3.1
Grenelle II	44	Sociétal	III e	Autres actions engagées, au titre du présent 3o, en faveur des droits de l'homme	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Par conséquent, aucune action spécifique engagée en faveur des droits de l'homme n'est nécessaire.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE



SYNTHÈSE DES INFORMATIONS RENDUES PUBLIQUES EN 2017 ET EN 2018



INFORMATIONS JURIDIQUES

Date	Objet
23 mai 2017	Mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte du 13 juin 2017
29 mai 2017	Convocation des actionnaires pour l'Assemblée générale mixte du 13 juin 2017

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Date	Objet
3 février 2017	Chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2016
16 mars 2017	Résultats annuels 2016
28 avril 2017	Mise à disposition du rapport financier annuel 2016
12 mai 2017	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2017
16 juin 2017	Programme de rachat d'actions de VIEL & Cie
20 juin 2017	Descriptif du rachat d'actions propres
26 juillet 2017	Chiffre d'affaires du premier semestre 2017
6 septembre 2017	Résultats du premier semestre 2017
19 septembre 2017	Mise à disposition du rapport financier semestriel
3 novembre 2017	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2017
2 février 2018	Chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2017
21 mars 2018	Résultats annuels 2017

INFORMATION SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2017



CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU 1^{ER} TRIMESTRE 2017 : 208,7 MILLIONS D'EUROS

Au premier trimestre 2017, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'élève à 208,7 millions d'euros contre 209,2 millions d'euros sur la même période en 2016, en baisse de 0,24 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une hausse de 0,33 %.

La contribution des différents pôles d'activité au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

En millions d'euros	2017	2016
Intermédiation professionnelle	199,5	200,3
Bourse en ligne	9,1	8,9
Chiffre d'affaires consolidé	208,7	209,2

La situation financière du Groupe n'a pas connu de changement significatif depuis la publication de son rapport financier annuel 2016.

Paris, le 12 mai 2017

INFORMATION SEMESTRIELLE 2017 : CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ



CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU 1^{ER} SEMESTRE 2017 À 399,6 MILLIONS D'EUROS

Au premier semestre 2017, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'élève à **399,6 millions** d'euros contre 405,6 millions d'euros sur la même période en 2016, en baisse de 1,5 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 0,7 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du deuxième trimestre 2017 s'établit à 190,9 millions d'euros contre 196,4 millions d'euros en 2016, en baisse de 2,8 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires est en baisse de 1,7 %.

A cours de change courants, l'évolution des chiffres d'affaires consolidés semestriels par pôle d'activité est la suivante :

En millions d'euros	S1 2017	S1 2016
Intermédiation professionnelle	382,1	388,0
Bourse en ligne	17,5	17,6
Chiffre d'affaires consolidé	399,6	405,6

La situation financière du Groupe n'a pas connu de changement significatif depuis la publication de son rapport financier annuel 2016.

Paris, le 26 juillet 2017

INFORMATION SEMESTRIELLE 2017 : RÉSULTATS CONSOLIDÉS



RÉSULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2017

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ : 399,6 M€

RÉSULTAT D'EXPLOITATION À 34,4 M€ EN HAUSSE DE 14 %

RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE À 18,9 M€ EN HAUSSE DE 10,5 %

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Var 2016/2017*
Chiffre d'affaires consolidé	399,6	405,6	-1,5 %
Résultat d'exploitation	34,4	30,2	+14,0 %
Résultat avant impôt	34,3	34,2	+0,4 %
Résultat net consolidé	26,7	25,9	+3,3 %
Résultat net - part du groupe	18,9	17,1	+10,5 %
Intérêts minoritaires	7,9	8,8	-10,7 %

* Sur la base des données calculées en milliers d'euros.

ÉVOLUTION DES PÔLES D'ACTIVITÉ

Pôle d'intermédiation professionnelle

Dans la continuité de l'exercice précédent, l'environnement de marché de l'activité d'intermédiation professionnelle (IDB) du Groupe au cours du premier semestre 2017 est globalement stabilisé. Cependant, nous constatons une fois de plus des disparités entre les régions et les différentes classes d'actifs, confirmant ainsi l'importance d'une offre de produits mondiale et diversifiée.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires consolidés de l'activité d'intermédiation professionnelle est en baisse de 0,6 % à cours de change constants pour atteindre CHF 411,4 millions contre CHF 425,2 millions sur la même période en 2016.

Le résultat d'exploitation s'établit à CHF 37,2 millions contre CHF 34,2 millions au premier semestre 2016, soit une hausse de 10,4 % à cours de change constants pour une marge d'exploitation de 9,0 %.

Le groupe est présent sur toutes les grandes places financières et effectue des opérations dans plusieurs devises ; de ce fait, ses résultats sont affectés par les fluctuations des cours de change utilisés pour convertir dans la monnaie de consolidation.

Pôle de Bourse en ligne

Au cours du premier semestre 2017, le contexte de marché a été plus positif qu'en 2016 même si un ralentissement a été constaté au deuxième trimestre avec un repli de l'indice CAC40 de 3,5 % sur le seul mois de juin. Dans cet environnement de marché, Bourse Direct a enregistré un recul de 8,0 % de son activité en nombre d'ordres exécutés comparé à la même période en 2016 (soit plus de 1,9 million d'ordres exécutés contre près de 2,1 millions en 2016) avec cependant une croissance de 2,4 % sur le deuxième trimestre 2017 par rapport au deuxième trimestre 2016.

Le recrutement de nouveaux clients au cours de ce premier semestre 2017 est resté élevé et Bourse Direct a dépassé les 121 000 comptes au 30 juin 2017.

Le chiffre d'affaires s'établit à 17,5 millions d'euros, en baisse de 0,7 % par rapport à la même période en 2016 (17,6 millions d'euros) fortement pénalisé par le niveau de taux d'intérêt très bas alors que les revenus de courtage enregistrent une hausse.

Pôle de Banque privée et de gestion d'actifs

L'activité de SwissLife Banque Privée, dont VIEL & Cie détient 40 %, a connu une progression de son produit net bancaire à 27,0 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2017, dans un contexte de marché plus favorable pour certains produits commercialisés par la banque.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Au premier semestre 2017, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'élève à 399,6 millions d'euros contre 405,6 millions d'euros sur la même période en 2016, en baisse de 1,5 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 0,6 %.

A cours de change courants, l'évolution des chiffres d'affaires consolidés trimestriels par pôle d'activité est la suivante :

En millions d'euros	2017			2016		
	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	Total	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	Total
Intermédiation professionnelle	199,5	182,6	382,1	200,3	187,7	388,0
Bourse en ligne	9,1	8,4	17,5	8,9	8,7	17,6
Chiffre d'affaires consolidé	208,6	191,0	399,6	209,2	196,4	405,6

Le résultat d'exploitation consolidé de VIEL & Cie s'établit à 34,4 millions d'euros contre 30,2 millions d'euros sur la même période en 2016 soit une hausse de 14,0 % en raison principalement d'une maîtrise des charges d'exploitation en baisse de 2,1 %.

Le résultat financier enregistre une baisse au premier semestre 2017, en perte de 4,6 millions d'euros contre une perte de 1,1 million d'euros sur la même période en 2016. Cette baisse s'explique notamment par un résultat de change négatif.

Ainsi, **le résultat net consolidé** de VIEL & Cie s'inscrit en hausse de 3,3 % à 26,7 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 25,9 millions d'euros sur la même période en 2016, les bonnes performances opérationnelles étant atténuées par la perte financière.

Le résultat net - part du groupe enregistre ainsi une hausse de 10,5 % au premier semestre 2017 comparé à 2016 et s'élève à 18,9 millions d'euros, contre 17,1 millions d'euros en 2016.

Ce résultat porte **les capitaux propres consolidés** de VIEL & Cie à 447,3 millions d'euros au 30 juin 2017, dont 346,5 millions d'euros pour la part du Groupe et après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 18,7 millions d'euros.

Les procédures d'examen limité sur les comptes semestriels ont été effectuées par les commissaires aux comptes. Leur rapport d'examen limité est en cours d'émission.

PERSPECTIVES

Au cours de second semestre, le Groupe CFT demeurera attentif aux opportunités de croissances externe et organique afin de compléter encore davantage son portefeuille de produits dans une industrie en phase avancée de consolidation autour des trois acteurs globaux dont Compagnie Financière Tradition.

Au premier semestre 2017, dans le cadre d'une gestion maîtrisée de ses coûts, Bourse Direct a enregistré une nette amélioration de son résultat, une reprise de la dynamique de croissance du volume d'ordres sur le deuxième trimestre et démontré une capacité confirmée du recruter de nombreux nouveaux clients.

La société poursuivra sa politique de croissance en améliorant de façon continue son offre de produits et la qualité de ses services au meilleur prix. Bourse Direct continuera d'accompagner ses clients sur les marchés boursiers dans le cadre de ses formations gratuites.

Sur son pôle de banque privée et de gestion d'actifs, SwissLife Banque Privée qui a connu une amélioration de son chiffre d'affaires et de ses résultats, poursuivra sa politique de développement.

VIEL & Cie est une société d'investissement qui comprend trois pôles d'activité dans le domaine de la finance : Compagnie Financière Tradition, présente dans 29 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle, Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France et une participation de 40 % dans SwissLife Banque Privée, présente dans le domaine de la gestion privée en France.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment B de Euronext. Pour plus d'informations sur notre Groupe, www.viel.com.

Paris, le 6 septembre 2017

INFORMATION SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU TROISIÈME TRIMESTRE 2017



CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ AU 30 SEPTEMBRE 2017 DE 574,6 MILLIONS D'EUROS

HAUSSE DE 2,6 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU 3^{ÈME} TRIMESTRE À COURS DE CHANGE CONSTANTS

Sur les neuf premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'établit à 574,6 millions d'euros contre 585,8 millions d'euros sur la même période en 2016, en légère hausse de 0,3 % à cours de change constants. A cours de change courants, le chiffre d'affaires enregistre une baisse de 1,9 %.

Le chiffre d'affaires consolidé au 3^{ème} trimestre 2017 atteint 176,1 millions d'euros, en hausse de 2,6 % à cours de change constants. A cours de change courants, le chiffre d'affaire trimestriel affiche une baisse de 2,3 %.

La contribution des différents pôles d'activité au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

En millions d'euros	2017	2016
Intermédiation professionnelle	548,9	560,2
Bourse en ligne	25,7	25,6
Chiffre d'affaires consolidé	574,6	585,8

Sur les neuf premiers mois de l'année, l'activité d'intermédiation professionnelle connaît une baisse de 2,0 % à cours de change courants (+0,4 % à cours de change constants).

L'activité du pôle de bourse en ligne affiche quant à elle une stabilité de son chiffre d'affaires par rapport à la même période en 2016.

La situation financière du Groupe n'a pas connu de changement significatif depuis la publication de son rapport financier semestriel 2017.

Paris, le 3 novembre 2017

INFORMATION ANNUELLE : CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 2017



CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DE 756,6 MILLIONS D'EUROS EN 2017 LE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ AFFICHE UNE HAUSSE DE 1,24 % À COURS DE CHANGES CONSTANTS

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie atteint **756,6 millions d'euros** pour l'année 2017 contre 770,9 millions d'euros sur la même période en 2016, **en hausse de 1,24 %** à cours de change constants. A cours de change courants, le chiffre d'affaires consolidé affiche **une baisse de 1,86 %**.

Au 4^{ème} trimestre 2017, le chiffre d'affaires consolidé des filiales du Groupe s'élève à **182,0 millions d'euros** soit **une hausse de 4,1 %** à cours de change constants par rapport à 2016 (-1,7 % à cours de change courants).

La contribution des différents pôles d'activité au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

En millions d'euros	2017	2016
Intermédiation professionnelle	722,0	736,9
Bourse en ligne	34,6	34,0
Chiffre d'affaires consolidé	756,6	770,9

L'activité d'intermédiation professionnelle connaît une hausse de 1,22 % à cours de change constants (-2,03 % à taux de change courants). L'activité du pôle de bourse en ligne quant à elle affiche également une hausse de son chiffre d'affaires de 1,74 % par rapport à la même période en 2016.

En termes de répartition géographique, le Royaume-Uni ainsi que l'Amérique du Nord et du Sud restent toujours les principaux contributeurs avec respectivement 31,3 % et 30,3 % du chiffre d'affaires consolidé contre 31,6 % et 31,3 % en 2016. L'Asie réalise 24,8 % du chiffre d'affaires consolidé cumulé du Groupe contre 25,1 % au 31 décembre 2016 et l'Europe continentale 13,6 % contre 12,0 % en 2016.

La société publiera ses résultats de l'exercice 2017 le 21 mars 2017.

Paris, le 2 février 2018

INFORMATION ANNUELLE : RÉSULTATS CONSOLIDÉS 2017

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ À 756,6 MILLIONS D'EUROS

RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE 56,4 MILLIONS D'EUROS

RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE À 30,8 MILLIONS D'EUROS

DIVIDENDE EN HAUSSE DE 17,6 % À 20 CENTIMES PAR ACTION

En millions d'euros	2017	2016	Variations
Chiffre d'affaires consolidé	756,6	770,9	-1,9 %
Résultat d'exploitation	56,4	53,9	4,7 %
Résultat financier	-6,6	-2,5	-
Résultat des sociétés mises en équivalence	8,9	9,3	-4,0 %
Résultat avant impôt	58,7	60,7	-3,3 %
Résultat net consolidé	43,7	45,9	-4,8 %
Résultat net - part du Groupe	30,8	31,4	-2,1 %
Intérêts minoritaires	12,9	14,4	-10,6 %

* Variations calculées sur la base des montants en K€.

Le Conseil d'administration de VIEL & Cie s'est réuni le 20 mars 2018 pour examiner et arrêter les comptes de l'exercice 2017. Ces comptes annuels et consolidés sont en cours d'audit par le collège des Commissaires aux Comptes de la Société. Les états financiers dans leur intégralité seront inclus dans le rapport financier de la Société.

APERÇU DES ACTIVITÉS

L'activité d'intermédiation professionnelle du Groupe au cours de l'exercice 2017 s'est déroulée dans un environnement de marché globalement stabilisé avec toutefois des disparités importantes entre les régions et les classes d'actifs. Le Groupe a procédé à des acquisitions ou des prises de participation dans des acteurs de son secteur en 2017. Par ailleurs, l'activité de la plateforme de change en ligne pour investisseurs particuliers au Japon, Gaitame.com, a connu une contraction en 2017. Le résultat net du groupe a été impacté par des pertes de changes en 2017 ainsi qu'une charge d'impôt complémentaire liée à la réforme fiscale américaine. Le Groupe a maintenu son attention historique sur la solidité de son bilan axée sur des fonds propres importants tout en minimisant le niveau d'actifs intangibles ainsi qu'une forte position de trésorerie nette.

Dans le cadre des **activités de bourse en ligne**, Bourse Direct, leader français de la bourse en ligne a poursuivi son développement en 2017 dans un contexte de marché marqué par une très faible volatilité. En 2017, 90 % des journées de bourse ont connu une variation inférieure à 1 %. Le volume d'ordres exécutés de plus de 3,5 millions, enregistre ainsi une baisse sur l'année 2017. Avec plus de 127 000 comptes de clients fin 2017 et plus de 16 000 nouveaux comptes recrutés en 2017, Bourse Direct est le premier acteur du marché de la bourse en ligne en France, en volume d'ordres exécutés, quatre fois récompensé pour la qualité de son service client.

Les **activités de banque privée** (SwissLife Banque Privée) ont enregistré un résultat en croissance en 2017.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTATS

VIEL & Cie réalise un chiffre d'affaires consolidé de 756,6 millions d'euros, en baisse de 1,9 % par rapport à l'année précédente à cours de change variables.

A cours de change constants le groupe enregistre un chiffre d'affaires en hausse de 1,2 %.

La répartition par secteur d'activité des revenus consolidés de VIEL & Cie se présente comme suit :

En millions d'euros	2017	2016
Intermédiation professionnelle	722,0	736,9
Bourse en ligne	34,6	34,0
Chiffre d'affaires consolidé	756,6	770,9

Les **charges d'exploitation**, d'un montant de 704,9 millions d'euros en 2017 sont en baisse de 2,1 % à cours de change variables et sont principalement constituées de charges de personnel, de frais de télécommunication et d'information financière, et de frais de représentations et de marketing des filiales opérationnelles de VIEL & Cie. Les charges de personnel ont enregistré une baisse de 1,7 % sur l'année à cours de change variables. A cours de change constants, les charges d'exploitation sont en légère hausse de 1,1 %. Cette maîtrise des charges s'inscrit dans la politique de réduction des coûts visant à améliorer la rentabilité du Groupe.

Le **résultat d'exploitation consolidé** de VIEL & Cie s'élève à 56,4 millions d'euros en 2017, contre 53,9 millions d'euros en 2016 soit une hausse de 4,7 % à cours de change variables et de 7,1 % à cours constants.

VIEL & Cie enregistre un résultat avant impôts d'un montant de 58,7 millions d'euros contre 60,7 millions d'euros en 2016.

La quote-part de résultat d'exploitation des sociétés mises en équivalence s'élève à 8,9 millions d'euros en 2017 (9,3 millions d'euros en 2016).

Le **résultat financier** net est négatif à hauteur de 6,6 millions d'euros en 2017 (-2,4 millions d'euros en 2016) notamment en raison de pertes de change constatées sur la période.

La charge d'impôt consolidée constatée en 2017 s'établit à 15,0 millions d'euros, contre 14,9 millions d'euros en 2016, soit une hausse de 1,2 % alourdie par la réforme fiscale aux Etats-Unis (impact négatif sur les impôts différés).

VIEL & Cie enregistre ainsi un **résultat net consolidé** de 43,7 millions d'euros contre 45,9 millions d'euros en 2016, en baisse de 4,8 % à cours de change variable et de 2,5 % à cours de change constants. Les **intérêts minoritaires** s'établissent à 12,9 millions d'euros en baisse de 8,6 % par rapport à 2016 (à cours de change constants).

Le **résultat net - part du groupe** s'inscrit à 30,8 millions d'euros en 2017 contre 31,4 millions d'euros en 2016, en baisse de 2,1 % par rapport à l'exercice précédent. A cours de change constants, ce résultat enregistre une légère hausse de 0,4 %.

BILAN

Les **capitaux propres consolidés** de VIEL & Cie s'établissent à 454,7 millions d'euros contre 466,7 millions d'euros en 2016, dont 350,2 millions d'euros pour la part du Groupe après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 18,4 millions d'euros et l'enregistrement d'un écart de conversion négatif de 22,3 millions d'euros du fait d'une dépréciation de l'euro.

DIVIDENDE

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires qui se réunira le 14 juin 2018, la distribution d'un dividende de 20 centimes d'euro par action au titre de l'exercice 2017, versé en numéraire en hausse de 17,6 % par rapport à 2016.

PERSPECTIVES

En 2018, VIEL & Cie accompagnera ses filiales dans leurs stratégies de développement par croissance externe et organique. Compagnie Financière Tradition connu en 2017 une stabilisation de son chiffre d'affaires et une amélioration de sa marge d'exploitation dans un contexte de marché exigeant et en pleine évolution après des opérations de consolidation majeures dans le secteur. En 2018, Compagnie Financière Tradition poursuivra ainsi ses développements et ses efforts de réduction des coûts afin de conforter son positionnement de 3^{ème} acteur mondial du secteur. En janvier et février 2018, le chiffre d'affaires du groupe enregistre une croissance à deux chiffres par rapport à la même période en 2017.

Dans un contexte de taux d'intérêt très bas qui pénalise ses résultats, Bourse Direct accélèrera encore en 2018 son rythme de recrutement de nouveaux clients, et s'assurera d'une amélioration constante de la qualité de son service clients et d'une évolution de sa plateforme internet. Elle poursuivra l'amélioration de sa marge.

Les variations des différents postes du compte de résultat à cours de change variables sont calculées sur la base des cours moyens de l'exercice de l'année comparés aux cours moyens de l'année précédente dans le cadre de la conversion des devises des filiales consolidées du groupe. Les variations des différents postes du compte de résultat à cours de change constants sont calculées en retenant les cours de conversion moyens de l'année N-1 sur les deux années de comparaison.

Paris, le 21 mars 2018

COMPTES CONSOLIDÉS 2017



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ



en milliers d'euros	Note	2017	2016
Chiffre d'affaires	1	756 571	770 936
Autres produits d'exploitation	2	4 660	2 751
Produits d'exploitation		761 231	773 687
Charges de personnel		-527 920	-537 306
Autres charges d'exploitation	3	-162 579	-165 020
Amortissements		-14 169	-16 590
Gains/ (Pertes) de valeur des actifs		-119	-838
Charges d'exploitation		-704 787	-719 754
Résultat d'exploitation		56 444	53 933
Quote-Part de résultat d'exploitation de sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du groupe	9	8 885	9 260
Résultat d'exploitation après quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du groupe		65 329	63 193
Produits financiers	4	6 083	9 946
Charges financières	4	-12 700	-12 408
Quote-part de résultat des autres sociétés mises en équivalence	9	-	-
Résultat avant impôts		58 712	60 731
Impôts sur les bénéfices	5	-15 053	-14 879
Résultat net		43 659	45 852
Intérêts minoritaires		12 898	14 419
Résultat net part du Groupe		30 761	31 433
Résultat par action (en euros) :			
Résultat de base par action	6	0,42	0,43
Résultat dilué par action	6	0,42	0,43

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ



en milliers d'euros	Note	2017	2016
Résultat de la période comptabilisé au compte de résultat		43 659	45 852
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat			
Écarts actuariels des régimes à prestations définies		2 925	-1 732
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	16	2 925	-1 732
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat			
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie			
- constatés dans la réserve de couverture		-	-
- transférés au compte de résultat		-	-
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente			
- constatés dans la réserve de réévaluation		-732	-648
- transférés au compte de résultat		369	841
Écarts de conversion		-26 343	-4 462
Transfert des écarts de conversion au compte de résultat		-	28
Autres éléments du résultat global des sociétés associées		1 204	1 869
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	16	-25 502	-2 372
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts		-22 578	-4 104
Résultat global		21 081	41 748
Part du Groupe		13 958	28 308
Intérêts minoritaires		7 123	13 440

L'impact fiscal sur chacun des autres éléments du résultat global est présenté en note 5.

BILAN CONSOLIDÉ



ACTIF en milliers d'euros	Note	31.12.2017	31.12.2016
Immobilisations corporelles	7	19 443	22 605
Immobilisations incorporelles	8	120 550	120 200
Participations dans les sociétés associées et coentreprises	9	161 865	161 246
Actifs financiers disponibles à la vente	14	13 475	8 306
Autres actifs financiers	10	18 073	18 506
Impôts différés actifs	5	23 081	28 693
Immeubles de placement	7	2 753	3 283
Trésorerie non disponible	11	29 398	31 298
Total actif non courant		388 638	394 137
Autres actifs courants		15 392	13 897
Instruments financiers dérivés actifs	25	456	375
Impôts à recevoir	24	6 021	6 884
Clients et autres créances	12	1 131 216	907 341
Actifs financiers évalués à la juste valeur	13	112	93
Actifs financiers disponibles à la vente	14	9 231	7 649
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	428 901	406 866
Total actif courant		1 591 329	1 343 105
TOTAL ACTIF		1 979 967	1 737 242

BILAN CONSOLIDÉ



CAPITAUX PROPRES ET PASSIF en milliers d'euros	Note	31.12.2017	31.12.2016
Capital	16	15 430	16 120
Prime d'émission		29 559	29 559
Actions propres	16	-18 378	-27 298
Écarts de conversion		-31 407	-11 616
Réserves consolidées	16	355 061	353 722
Total des capitaux propres - Part du Groupe		350 265	360 487
Intérêts minoritaires	17	104 505	106 225
Total des capitaux propres		454 770	466 712
Dettes financières	20	363 237	299 909
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	21	25 588	33 240
Produits différés		1 624	2 297
Impôts différés passifs	5	1 223	1 138
Total passif non courant		391 672	336 584
Dettes financières	20	16 944	33 319
Fournisseurs et autres créanciers	23	1 102 402	886 526
Provisions	21	4 431	2 565
Impôts à payer	24	9 585	10 903
Instruments financiers dérivés passifs	25	61	628
Produits différés		102	5
Total passif courant		1 133 525	933 946
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		1 979 967	1 737 242

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS



en milliers d'euros	Note	31.12.2017	31.12.2016
Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles			
Résultat avant impôts		58 712	60 731
Amortissements	7, 8	14 169	16 590
Perte de valeur des actifs	7, 8	119	838
Résultat financier net		7 835	6 417
Quote part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises	9	-8 885	-9 260
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		-	-
Augmentation / (diminution) des provisions	21	3 037	5 345
Variation des produits différés		-462	-671
Dépense relative aux paiement fondés sur des actions	19	459	1 496
Plus / (moins) values sur cessions de sociétés	2	238	-405
Plus / (moins) values sur cessions d'actifs immobilisés	2	-76	-23
(Augmentation) / diminution des créances / dettes liées aux activités en principal et de teneurs de comptes		-2 386	-2 503
(Augmentation) / diminution du fonds de roulement		-14 003	-14 505
Provisions payées		-1 616	-1 426
Intérêts payés		-7 236	-9 123
Intérêts perçus		1 489	1 472
Impôts payés		-13 232	-11 139
Flux de trésorerie nets résultant des activités opérationnelles		38 162	43 834
Flux de trésorerie afférents à l'activité d'investissement			
Acquisition d'actifs financiers		-12 662	-2 799
Valeur de vente d'actifs financiers		967	13 872
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise		-6 447	-6 502
Cession de filiales, net de la trésorerie cédée		592	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	-5 044	-11 353
Valeur de vente d'immobilisations corporelles		118	261
Acquisition d'immobilisations incorporelles	8	-7 366	-11 150
Valeur de vente d'immobilisations incorporelles		-	-389
Acquisition d'immeubles de placement		-	-
Valeur de vente d'immeubles de placement	7	-	-
Dividendes reçus		5 977	5 584
(Augmentation) / diminution de la trésorerie non disponible		374	-1 663
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité d'investissement		-23 491	-14 139
Flux de trésorerie afférents à l'activité de financement			
Augmentation des dettes financières à court terme	20	15 600	-
Diminution des dettes financières à court terme	20	-26 000	-102 659
Augmentation des dettes financières à long terme	20	159 400	100 223
Diminution des dettes financières à long terme	20	-78 000	-26 664
Variation des autres dettes à long terme		-	-
Augmentation de capital et prime d'émission des filiales		-20	-
Acquisition d'actions propres		-5 040	-
Valeur de vente d'actions propres		-	-
Cession de participation dans une filiale		-	-
Acquisition d'intérêts non contrôlants	17	-8 830	-13 254
Dividendes versés aux intérêts minoritaires		-7 833	-6 325
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	18	-12 513	-11 023
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité de financement		36 764	-59 702
Impact de la variation des taux de change sur la trésorerie consolidée			
Variation de la trésorerie		28 010	-33 231
Trésorerie et équivalent au début de la période	15	399 547	432 778
Trésorerie et équivalent à la fin de la période	15	427 557	399 547

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS



en milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Note	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Écarts de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2017		80 599 189	16 120	29 559	-27 298	-11 616	353 722	360 487	106 225	466 712
Résultat net de la période		-	-	-	-	-	30 761	30 761	12 898	43 659
Autres éléments du résultat global	16	-	-	-	-	-19 881	3 078	-16 803	-5 775	-22 578
Résultat global de la période		-	-	-	-	-19 881	33 839	13 958	7 123	21 081
Augmentation de capital	16	100 000	20	-	-	-	-	20	-	20
Dividendes versés	18	-	-	-	-	-	-12 513	-12 513	-7 833	-20 346
Variation d'actions propres		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence des variations de périmètre		-	-	-	-	90	-7 753	-7 663	-1 362	-9 025
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	19	-	-	-	-	-	295	295	165	459
Autres variations		-3 548 498	-710	-	8 920	-	-12 530	-4 319	187	-4 132
Capitaux propres au 31 décembre 2017		77 150 691	15 430	29 559	-18 378	-31 407	355 061	350 265	104 505	454 770
Capitaux propres au 1^{er} Janvier 2016		80 599 189	16 120	29 559	-27 298	-7 224	334 325	345 482	106 934	452 416
Résultat net de la période		-	-	-	-	-	31 433	31 433	14 419	45 852
Autres éléments du résultat global	16	-	-	-	-	-2 511	-614	-3 125	-979	-4 104
Résultat global de la période		-	-	-	-	-2 511	30 819	28 308	13 440	41 748
Augmentation de capital	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	18	-	-	-	-	-	-11 023	-11 023	-6 325	-17 348
Variation d'actions propres		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence des variations de périmètre		-	-	-	-	-1 881	-3 636	-5 517	-7 060	-12 577
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	19	-	-	-	-	-	1 122	1 122	374	1 496
Autres variations		-	-	-	-	-	2 115	2 115	-1 139	976
Capitaux propres au 31 Décembre 2016		80 599 189	16 120	29 559	-27 298	-11 616	353 722	360 487	106 225	466 712

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS



INFORMATIONS GÉNÉRALES

VIEL & Cie est une société française anonyme, domiciliée à Paris au 7, Place Vendôme - 75001 Paris.

VIEL & Cie, société d'investissement, contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition, présente dans 29 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France, ainsi qu'un pôle de gestion et de banque privée au travers d'une participation mise en équivalence de 40 % dans SwissLife Banque Privée.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris, et est incluse dans l'indice SBF 250.

VIEL & Cie est détenue à hauteur de 55,88 % par Viel et Compagnie-Finance.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés de VIEL & Cie au 31 décembre 2017 par décision du 20 mars 2018.

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de VIEL & Cie sont établis en milliers d'euros sauf explicitement mentionné, l'euro étant la devise fonctionnelle et la devise de présentation de VIEL & Cie. Ils ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certains instruments financiers réévalués à la juste valeur.

Les comptes consolidés de VIEL & Cie sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne, disponibles à l'adresse internet suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

MODIFICATION DES PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les principes comptables appliqués lors de la préparation des comptes annuels consolidés sont identiques à ceux en vigueur au 31 décembre 2016, à l'exception des normes et amendements applicables à partir de 2017 et homologués par l'Union Européenne et qui ont été sans impact significatif sur les comptes du Groupe lors de leur première application.

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IAS 7 (amendements)	- Initiative concernant les informations à fournir	1 ^{er} janvier 2017
IAS 12 (amendements)	- Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes	1 ^{er} janvier 2017

PRINCIPALES ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, la Direction procède à des estimations lors de l'application des conventions comptables.

En raison des incertitudes inhérentes aux activités du Groupe, certains éléments des comptes consolidés ne peuvent pas être évalués avec précision, et ne peuvent faire l'objet que d'une estimation. Ces estimations impliquent des jugements fondés sur les dernières informations fiables disponibles.

Les hypothèses clefs relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période sont les suivantes :

PERTE DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Le Groupe effectue des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition à chaque date de bilan. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés. Les projections de flux de trésorerie futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Le montant total des écarts d'acquisition relatifs aux filiales est de 103 345 000 euros au 31 décembre 2017 (€ 97 750 000 au 31 décembre 2016). Des informations complémentaires sont données en note 8.

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

Des impôts différés actifs sont enregistrés pour les reports fiscaux déficitaires dans la mesure où il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces reports fiscaux déficitaires pourront être imputés. La Direction estime le montant des actifs d'impôts différés à comptabiliser, sur la base des prévisions de bénéfices imposables futurs. Le montant total des impôts différés actifs relatifs aux reports fiscaux déficitaires au 31 décembre 2017 est de 9 200 000 euros, contre 15 640 000 euros au 31 décembre 2016. Des informations complémentaires sont données en note 5.

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année sur la base d'évaluations actuarielles. Ce type d'évaluation implique l'utilisation d'hypothèses actuarielles, notamment les taux d'actualisation, les rendements attendus des actifs des régimes, les augmentations futures des salaires et des retraites ainsi que les taux de mortalité. En raison de leur perspective long terme, ces estimations sont sujettes à incertitudes. Les engagements nets des régimes à prestations définies sont de 8 584 000 euros au 31 décembre 2017, contre 12 684 000 euros au 31 décembre 2016.

Des informations complémentaires sont données en note 22.

PROVISIONS POUR LITIGES

Des provisions sont constatées pour les litiges en cours lorsque l'issue probable d'une action en justice ou de tout autre litige impliquant le Groupe peut être estimée de manière fiable. L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question. Celles-ci ne sont par conséquent pas actualisées car leur valeur actuelle ne représenterait pas une information fiable. Le montant total des provisions pour litiges au 31 décembre 2017 est de € 7 224 000 contre € 7 440 000 au 31 décembre 2016. Des informations complémentaires sont données en note 21.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés comprennent ceux de VIEL & Cie ainsi que ceux de ses filiales, co-entreprises et sociétés associées (appelées collectivement le « Groupe »).

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que les taux de contrôle, taux d'intérêt et méthode de consolidation retenue pour chacune de ces sociétés, figurent en note 32.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

L'acquisition d'entreprises est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est mesuré en additionnant les justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais d'acquisition engagés au titre de regroupement d'entreprise sont comptabilisés en charges.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, qui satisfont aux conditions de comptabilisation, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est comptabilisé en tant qu'actif et évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables ainsi constatée. Si, après réévaluation, la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Après la comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition positifs sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur.

Les écarts d'acquisition sur les filiales sont présentés au bilan dans les immobilisations incorporelles en note 8.

Dans le cadre du test de dépréciation effectué annuellement, ces écarts d'acquisition sont alloués à des unités génératrices de trésorerie. Leur valeur d'utilité est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise sont évalués initialement en fonction de leur quote-part de la juste valeur des actifs nets acquis.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

FILIALES

La méthode d'intégration globale est appliquée à toutes les sociétés dans lesquelles VIEL & Cie exerce, directement ou indirectement, le contrôle sur la gestion des affaires. Il y a contrôle lorsque le Groupe est exposé à des rendements variables résultants de sa participation dans la société ou détient des droits sur ces rendements, et s'il peut utiliser son pouvoir sur la société pour influencer sur les rendements. Les états financiers des filiales sont intégrés aux comptes consolidés à partir de la date de prise de contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. La part des actionnaires minoritaires à l'actif net des filiales consolidées et au résultat global de l'exercice est présentée distinctement au bilan et au compte de résultat global consolidé même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les intérêts minoritaires.

COENTREPRISES

Une coentreprise est un partenariat qui confère au Groupe des droits sur l'actif net de la société dans laquelle le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Le Groupe comptabilise ses intérêts dans les coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Les écarts d'acquisition déterminés sur les coentreprises sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement.

SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les sociétés associées sur lesquelles VIEL & Cie exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais sans toutefois en avoir le contrôle, sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence notable est notamment présumée lorsque VIEL & Cie détient, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote de ces sociétés. Les comptes consolidés incluent la quote-part du Groupe dans l'actif net et le résultat des sociétés associées. Les écarts d'acquisition déterminés sur les sociétés associées sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement et soumis à un test de dépréciation semestriel en tant que part de l'investissement.

ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les soldes et transactions significatifs intragroupes ainsi que les gains et pertes non réalisés résultant de transactions intragroupes sont éliminés. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions avec des sociétés associées et des sociétés contrôlées conjointement sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans ces entités.

TRAITEMENT DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Au sein du Groupe, dont l'euro est la monnaie de présentation des comptes, les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité, aux cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur coût historique sont convertis aux cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur juste valeur sont convertis aux cours de change en vigueur au moment où la juste valeur est déterminée.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères, incluant les écarts d'acquisition et les écarts d'évaluation, sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date d'établissement des comptes. Les produits et charges des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros aux cours de change moyens de l'année écoulée.

Les différences de change résultant de la variation des cours de change d'un exercice sur l'autre, appliquées à la situation nette des filiales étrangères exprimée en monnaies étrangères, ainsi que la différence entre le cours moyen de l'année écoulée et le cours de clôture appliquée au résultat des filiales, sont directement imputées aux capitaux propres, sous la rubrique « Écart de conversion ». Lors de la cession d'une filiale étrangère, le montant cumulé de l'écart de conversion relatif à cette dernière est imputé dans les capitaux propres et constaté au compte de résultat.

Un tableau des principaux cours de change utilisés au titre des exercices 2017 et 2016 est présenté en note 31.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué de revenus de courtages et de commissions liés aux opérations d'intermédiation menées par les filiales opérationnelles de VIEL & Cie avec des tiers. Pour les transactions à titre d'agent, le chiffre d'affaires est présenté net des remises et escomptes ainsi que des frais versés aux correspondants et est constaté dès la négociation de l'opération. Dans le cadre des activités en principal où les filiales opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal pour l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers, les revenus de commissions représentent la différence entre le montant de la vente de ces titres et le montant de leur achat et sont constatés en date de livraison.

RÉSULTAT FINANCIER NET

Le résultat financier net comprend les intérêts issus du placement de la trésorerie à court terme, les intérêts payés sur les dettes financières à court et à long terme, les intérêts liés aux activités de teneur de comptes ainsi que les plus et moins-values sur actifs et passifs financiers. Cette rubrique inclut également les gains et pertes de change sur les actifs et passifs financiers. Les charges et revenus d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Cette rubrique comprend l'impôt exigible ainsi que l'impôt différé sur les bénéfices. L'effet fiscal des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres consolidés est enregistré dans les capitaux propres consolidés.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables au titre du bénéfice imposable de la période calculé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture ainsi que les ajustements d'impôts d'années précédentes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'imposition attendus lors de la réalisation des actifs ou le règlement des passifs. Tout changement du taux d'imposition est enregistré au compte de résultat sauf s'il est relatif directement à des éléments de capitaux propres. Des impôts différés sont calculés et comptabilisés sur toutes les différences temporelles imposables, à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles, dès lors qu'il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices futurs. Dans le cas contraire, ils ne sont retenus qu'à hauteur des passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuées de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, diminuées d'une dépréciation pour perte de valeur. Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée, soit :

- Agencements et installations : entre 5 et 10 ans,
- Matériel informatique et de téléphonie : entre 2 et 5 ans,
- Autres immobilisations corporelles : entre 3 et 5 ans.

Lorsque des éléments d'une même immobilisation corporelle ont une durée d'utilisation estimée différente, ils sont constatés distinctement dans les immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée respective.

Les charges d'entretien et de réparation sont imputées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses permettant d'augmenter les avantages économiques futurs liés aux immobilisations corporelles sont capitalisées et amorties.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base de données du marché. La valeur de marché correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Une filiale de VIEL & Cie détient un ensemble de biens immobiliers dans une optique patrimoniale. Ces actifs sont présentés sous la rubrique « Immeubles de placement » dans le bilan consolidé en application de la norme IAS 40 et comptabilisés au coût historique et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité probable (40 ans) ; cet amortissement est constaté par le biais du compte de résultat.

CONTRATS DE LOCATION

Un contrat de location est comptabilisé en tant que contrat de location-financement lorsqu'il transfère au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple lorsque ce transfert n'a pas lieu.

Les immobilisations financées par des contrats de location-financement sont constatées au bilan à la valeur la plus basse entre la juste valeur de l'actif loué et la valeur actualisée des loyers minimums dus au début du contrat de location et amorties, en accord avec les principes du Groupe concernant l'évaluation des immobilisations corporelles, sur la durée la plus courte de la durée du bail ou de leur durée de vie utile. Les engagements qui en découlent sont présentés dans les dettes financières.

Les engagements futurs résultant de contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur la durée du contrat.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuée de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée sauf si cette durée est indéfinie. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation estimée est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- | | |
|--|---------------------|
| → Logiciels : | entre 3 et 5 ans |
| → Relation clientèle : | durée contractuelle |
| → Autres immobilisations incorporelles : | entre 3 et 5 ans |
| → Fonds de commerce : | indéfinie |
| → Écarts d'acquisition : | indéfinie |

PERTES DE VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers sont examinés à chaque date de bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de leur valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des actifs est estimée. Pour déterminer la valeur recouvrable, le Groupe utilise des données de marché, et lorsque ces dernières ne sont pas disponibles ou fiables, des techniques d'actualisation de flux de trésorerie futurs.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, la valeur recouvrable est estimée respectivement à chaque date de bilan et annuellement qu'il y ait un indice révélant une perte de valeur ou non.

Une perte de valeur est constatée dans le compte de résultat dès lors que la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités) et ensuite, aux autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité (le groupe d'unités).

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures pour des actifs non financiers, autres que les écarts d'acquisitions, sont revues annuellement et reprises si nécessaire.

ACTIFS FINANCIERS

En cas d'achat ou de vente ordinaire d'actifs financiers, la date de transaction est retenue pour la comptabilisation initiale et la dé-comptabilisation subséquente.

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories distinctes :

LES ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE RÉSULTAT

Il s'agit des actifs financiers détenus à des fins de transaction et des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat lors de leur comptabilisation initiale. Ces actifs sont évalués à la juste valeur et les écarts de réévaluation sont enregistrés dans le résultat de la période. Les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie à moins qu'ils soient des instruments de couverture désignés et efficaces.

LES PRÊTS ET CRÉANCES

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite d'éventuelles pertes de valeur. Les variations de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat de la période. Les actifs de cette catégorie sont présentés dans l'actif courant à l'exception de ceux qui ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture du bilan qui sont présentés dans l'actif non courant sous la rubrique « autres actifs financiers ». Dans l'actif courant, les prêts et créances incluent les clients et autres créances et comprennent aussi les créances liées aux activités de teneur de comptes et les créances liées aux activités en principal.

LES ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Ce sont les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixée, que le Groupe à l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont comptabilisés à un coût amorti intégrant les primes et décotes ainsi que les éléments accessoires comme les frais d'acquisition.

LES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

Ce sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont pas classés dans les trois catégories précédentes. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Par exception, les instruments financiers pour lesquels un prix de négociation sur un marché liquide n'est pas disponible, et dont la juste valeur ne peut être établie de manière fiable, sont maintenus à leur prix de revient, qui comprend le coût de transaction après déduction d'éventuelles pertes de valeurs. Les gains ou pertes causés par la variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Lorsque les actifs en question sont vendus, encaissés ou transférés, les gains ou pertes qui avaient été constatés dans les capitaux propres sont enregistrés au compte de résultat.

JUSTE VALEUR

La juste valeur des actifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours acheteur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

ACTIVITÉ DE TENEUR DE COMPTES

Certaines sociétés du Groupe exercent une activité de teneur de comptes au cours de laquelle elles reçoivent des dépôts de la part de leur clientèle, qu'elles déposent à leur tour auprès d'organismes de compensation afin d'assurer la bonne fin des opérations menées par leur clientèle. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités de courtage en ligne sur opérations de change, certaines sociétés du Groupe reçoivent des dépôts de la part de leurs clients, qu'elles déposent à leur tour auprès de leurs banques compensatrices. Les créances et dettes liées à cette activité sont présentées au bilan à l'actif dans la rubrique « Clients et autres créances » et au passif dans la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ».

ACTIVITÉ EN PRINCIPAL

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débouclées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement - livraison).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties découlant des transactions en cours de livraison ayant dépassé le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique « Clients et autres créances » et au passif dans la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ». Les montants à recevoir et à payer aux contreparties pour les transactions dont la livraison est prévue dans le cadre normal des affaires sont présentés en note 28.

PERTES DE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS

A chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE ET PRÊTS ET CRÉANCES

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur les prêts et créances ou sur des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise par l'ajustement d'un compte de correction de valeur. Le montant de la reprise est limité à la valeur du coût amorti de l'actif à la date de la reprise. Le montant de la reprise est comptabilisé au compte de résultat.

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente font l'objet d'une étude individuelle afin de déterminer la survenance éventuelle d'indicateurs d'une dépréciation durable.

Pour les instruments à revenu variable cotés, le Groupe considère les situations lors d'une baisse significative de leur cours en deçà de leur valeur d'acquisition ou lors d'une moins-value latente prolongée. Ces indicateurs amènent à une analyse fondée sur trois critères, le premier considérant comme significative une baisse du cours de plus de 50 % par rapport au prix d'acquisition des titres (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement), le second fondé sur l'observation d'un cours inférieur au prix d'acquisition pendant une période continue d'au moins 24 mois avant la date de clôture, le troisième fondé sur d'autres facteurs comme la situation financière de l'émetteur ainsi que ses perspectives d'évolution.

Pour les investissements de capitaux propres, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur de l'instrument en dessous de son coût d'acquisition est considérée comme une indication objective d'une perte de valeur.

Le Groupe considère que ces critères sont en mesure de refléter un phénomène durable de dépréciation tout en prenant en considération la volatilité inhérente aux marchés financiers ainsi que les variations cycliques de certains instruments de capitaux propres.

Le Groupe applique les mêmes critères aux instruments à revenu variable non cotés, la dépréciation éventuelle étant alors déterminée sur la base d'une valeur de modèle.

Pour les titres à revenu fixe, les critères de dépréciation appliqués par le Groupe sont similaires à ceux qui s'appliquent aux prêts et créances au niveau individuel, en prenant comme base le dernier cours coté lorsque ces titres bénéficient d'un marché actif, et d'une valeur de modèle dans le cas contraire.

Lorsqu'une dépréciation d'actif financier disponible à la vente a été comptabilisée dans les capitaux propres et que l'analyse conduite selon les critères présentés plus haut conclut à une dépréciation durable de cet actif, la totalité de la perte latente cumulée est constatée dans le compte de résultat, y compris la part précédemment constatée dans les capitaux propres, déduction faite de toute perte de valeur afférente à cet actif préalablement comptabilisée au compte de résultat. Cette dépréciation ne peut être reprise en compte de résultat que lors de la cession du titre concerné ; en outre, toute dépréciation ultérieure constitue une dépréciation reconnue dans le compte de résultat.

Les reprises de pertes de valeur sur les instruments d'emprunt classés comme disponibles à la vente sont comptabilisées en résultat si l'augmentation de la juste valeur est objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise de façon ponctuelle des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations. Ces instruments financiers dérivés consistent principalement en des contrats de change à terme et options sur devises.

Les instruments financiers sont initialement constatés à leur coût d'acquisition. Par la suite, tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse soit une estimation selon des modèles de valorisation couramment utilisés pour les instruments non cotés. Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisées au compte de résultat.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Afin de réduire le risque de taux d'intérêt, le Groupe est susceptible d'utiliser de manière ponctuelle des swaps de taux d'intérêts pour convertir d'éventuelles dettes bancaires à taux variables en dettes à taux fixe.

Le Groupe les désigne comme des couvertures de risque de taux d'intérêts sur flux de trésorerie. Au début de la transaction, le Groupe documente la relation entre les instruments de couverture et les positions couvertes ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui ont conduit à ces opérations de couverture. En particulier, la documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, la position couverte, la nature du risque couvert et la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture. De telles opérations de couverture sont présumées être hautement efficaces pour couvrir les variations de flux de trésorerie et le Groupe les évalue à intervalles réguliers afin de mesurer leur efficacité réelle durant la période de couverture.

La part efficace des gains ou pertes sur les instruments de couverture désignés et qualifiés comme tels est comptabilisée dans les capitaux propres tandis que la part inefficace est comptabilisée immédiatement au compte de résultat.

Les montants accumulés dans les capitaux propres sont transférés dans le compte de résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction prévue couverte affecte le compte de résultat.

AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants comprennent principalement les charges payées d'avance imputables au prochain exercice.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie se compose de la caisse et des dépôts bancaires à vue alors que les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires à court terme et les placements monétaires à court terme dont l'échéance, à partir de la date d'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois. Les placements monétaires à court terme sont constitués d'instruments de trésorerie négociables à court terme tels que les titres d'Etat ou des fonds d'investissement monétaires. Ceux-ci sont valorisés à leur juste valeur. Les gains et les pertes sur ces titres, réalisés et non réalisés, sont comptabilisés directement au compte de résultat. Les découverts bancaires sont présentés avec les dettes bancaires à court terme. Les découverts bancaires remboursables sur demande sont inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.

ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs ou les groupes d'actifs à céder sont présentés comme détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la cession est très probable et que les actifs ou les groupes d'actifs à céder sont disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel. La Direction doit s'être engagée à la vente, ce qui doit permettre de comptabiliser la finalisation de la cession dans l'année suivant la date de classification des actifs dans cette catégorie.

Les actifs ou les groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus basse entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

Une perte de valeur est comptabilisée sur les actifs ou les groupes d'actifs détenus en vue de la vente tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition existant et ensuite, aux autres actifs au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

CAPITAUX PROPRES

Toutes les actions émises sont des actions au porteur et sont présentées dans les capitaux propres.

Les actions propres sont enregistrées au bilan à leur valeur d'acquisition et portées en diminution des capitaux propres consolidés. Lors de cessions ultérieures, la plus ou moins-valeur n'a pas d'effet sur le résultat mais est enregistrée comme apport ou réduction aux réserves provenant de primes d'émission.

PASSIFS FINANCIERS

PASSIFS FINANCIERS PORTANT INTÉRÊTS

Les dettes financières à court et à long terme portant intérêts sont incluses dans cette catégorie et sont initialement constatées à leur juste valeur diminuée des coûts de transactions associés. Par la suite, les dettes financières à court et à long terme sont valorisées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif où toute différence entre ce montant et le montant à l'échéance est constatée dans le compte de résultat en fonction de la durée de la dette. Les dettes financières à court terme sont exigibles ou renouvelables dans un délai d'un an maximum.

PASSIFS FINANCIERS NE PORTANT PAS INTÉRÊTS

Cette catégorie comprend les fournisseurs et autres créanciers qui sont exigibles dans un délai d'un an maximum. Les fournisseurs et autres créanciers sont initialement constatés à leur juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

LES PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE RÉSULTAT

Il s'agit des passifs financiers détenus à des fins de transaction et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat lors de leur comptabilisation initiale. Ces passifs sont évalués à la juste valeur et les écarts de réévaluation sont enregistrés dans le résultat de la période. Les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie à moins qu'ils ne soient des instruments de couverture désignés et efficaces.

JUSTE VALEUR

La juste valeur des passifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours vendeur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

PROVISIONS

Une provision est constatée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés au titre de laquelle il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, estimée en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

PRODUITS DIFFÉRÉS

Les produits différés comprennent les produits encaissés d'avance afférents aux prochains exercices.

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Selon les pays où le Groupe est implanté et en fonction des réglementations en vigueur localement en matière de prestations de retraite, il a été mis en place des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies donnent lieu à des versements par les employés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les versements par des sociétés du Groupe sont constatés dans le compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont exigibles.

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année, en valeur actuarielle, par des experts indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications des hypothèses à long terme (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, etc.) et de la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes. Ceux-ci sont enregistrés intégralement dans les autres éléments du résultat global.

La charge des prestations comptabilisée au compte de résultat comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les intérêts nets sur les engagements nets des régimes à prestations définies.

Les autres engagements de retraites, tels que les indemnités de départs, font également l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées et sont intégralement provisionnés.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Des options de souscription d'actions sont octroyées aux membres de la Direction Générale ainsi qu'à des collaborateurs du Groupe, leur conférant ainsi le droit de recevoir des actions au terme de la période d'acquisition des droits. L'octroi et les conditions de participation des collaborateurs sont définis par le Conseil d'administration. Lors de l'exercice de leurs options de souscriptions, de nouvelles actions sont créées par l'utilisation du capital conditionnel (cf. note 19).

La juste valeur des options de souscription consenties est reconnue en tant que charge de personnel avec, en contrepartie, une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution des options de souscription et amortie sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des options de souscriptions octroyées est déterminée par un expert indépendant en recourant au modèle de valorisation binomial et en prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

A chaque date de clôture, le Groupe révisé ses estimations du nombre d'options sur actions qui seront exercées dans un futur proche. L'impact de cette révision est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de la réserve pour options de souscription d'actions au compte de prime d'émission.

ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les actifs et passifs éventuels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe sont présentés en note annexe aux états financiers.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les événements postérieurs à la date de clôture sont les événements qui se produisent entre la date de clôture et la date d'approbation des comptes consolidés.

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée afin de refléter les événements postérieurs à la date de clôture qui contribuent à confirmer des situations qui existaient à la date de clôture. Les événements postérieurs à la date de clôture qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture sont présentés en note aux comptes consolidés lorsque significatifs.

NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS

Le Conseil des standards comptables internationaux (IASB) a publié certaines normes et amendements de norme qui n'ont pas toutes été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2017 et dont la date d'entrée en vigueur pour le Groupe est postérieure à la date des comptes consolidés. Ceux-ci n'ont donc pas été appliqués par anticipation pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2017.

NORMES, INTERPRÉTATIONS OU AMENDEMENTS ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IFRS 4 (amendements)	- Appliquer IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 Contrats d'assurance	1 ^{er} janvier 2018
IFRS 9	- Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2018
IFRS 15	- Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	1 ^{er} janvier 2018
IFRS 16	- Contrats de location	1 ^{er} janvier 2019

NORMES, INTERPRÉTATIONS OU AMENDEMENTS NON ENCORE ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IAS 28 (amendements)	- Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises	1 ^{er} janvier 2019
IFRS 2 (amendements)	- Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions	1 ^{er} janvier 2018
IFRS 9 (amendements)	- Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative	1 ^{er} janvier 2019
IFRS 17	- Contrats d'assurance	1 ^{er} janvier 2021
IFRIC 23	- Incertitude relative aux traitements fiscaux	1 ^{er} janvier 2019
Améliorations annuelles (2015-2017) des IFRS	- Améliorations annuelles (2015-2017) des IFRS	1 ^{er} janvier 2019

L'adoption de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 entraînera une modification de la présentation des instruments financiers au bilan sans impact significatif sur leur évaluation. Le Groupe enregistrera toute différence entre la valeur comptable des instruments financiers selon la norme IAS 39 et la valeur comptable selon la norme IFRS 9 au solde d'ouverture des réserves consolidées de ce même exercice.

L'adoption de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 entraînera une augmentation du total des actifs et des passifs avec la reconnaissance au bilan de tous les contrats de location, sans impact significatif sur le résultat net du Groupe. Le Groupe appliquera cette norme selon la méthode rétrospective simplifiée en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de cette norme comme un ajustement du solde d'ouverture des réserves consolidées de ce même exercice. Au 31 décembre 2017, le montant total des engagements relatifs aux contrats de location simple est présenté en note 26.

Le Groupe prévoit que l'adoption des autres normes et amendements ci-dessus n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe lors de la première application. Lors de l'adoption de la norme IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018, le Groupe enregistrera les écarts éventuels sur les contrats en court comme un ajustement du solde d'ouverture des réserves consolidées de ce même exercice.

1. INFORMATION SECTORIELLE

La structure d'organisation interne et de gestion de VIEL & Cie, et son système d'information financière permettant l'élaboration des rapports à l'attention de la Direction générale et du Conseil d'administration, sont fondés sur une approche métier en premier lieu, déclinée pour chaque pôle d'activité du Groupe.

Les trois segments d'activité retenus par VIEL & Cie pour son information de gestion, qui présentent des profils de risques et de rentabilité globalement homogènes, sont l'intermédiation professionnelle autour de la participation dans Compagnie Financière Tradition, la bourse en ligne avec Bourse Direct, et la banque privée au travers de SwissLife Banque Privée.

Au niveau secondaire, les activités du Groupe sont regroupées par zones géographiques : l'Europe Moyen Orient et Afrique, les Amériques et la zone Asie-Pacifique. Les activités menées par le Groupe en Afrique et en Amérique latine ont été regroupées respectivement au sein des zones Europe et Etats-Unis, dans la mesure où elles sont supervisées opérationnellement par les responsables de ces zones et ne représentent pas, individuellement, un poids significatif (moins de 2 % des revenus du Groupe).

L'approche géographique retenue repose sur la localisation des bureaux, et ainsi des équipes opérationnelles, et non sur la localisation géographique des clients, la rentabilité d'une activité d'intermédiation étant fondée avant tout sur les caractéristiques d'un marché local, notamment en termes de pression concurrentielle ou de niveau des rémunérations et autres dépenses opérationnelles. La répartition des revenus consolidés par destination -localisation géographique de ses clients- n'est toutefois pas sensiblement différente de la répartition par implantation géographique.

Les actifs sectoriels ne sont pas inclus dans les rapports de gestion à l'attention de la Direction générale mais sont néanmoins présentés ci-dessous. Les produits, charges d'exploitation et actifs sectoriels sont alloués intégralement aux pôles sectoriels, à l'exception de quelques éléments de résultat ou d'actifs et de passifs afférents exclusivement au fonctionnement des sociétés « holdings » du Groupe et présentés distinctement à titre d'éléments non alloués. Par ailleurs, certains éléments considérés comme exceptionnels tels que des plus ou moins-values sur cession de filiales ou sociétés associées, des amortissements d'immobilisations incorporelles ou charges de restructuration sont exclus du résultat d'exploitation sectoriel.

Les principes comptables appliqués pour évaluer le résultat d'exploitation sectoriel sont identiques à ceux appliqués aux comptes consolidés.

INFORMATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En 2017 en milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Chiffre d'affaires	721 963	34 608	-	-	756 571	-	756 571
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	-665 168	-30 452	-	-68	-695 688	-	-695 688
Résultat d'exploitation sectoriel	56 795	4 156	-	-68	60 883	-	60 883
Produits/ Charges non alloués ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-4 439	-4 439
Résultat d'exploitation	56 795	4 156	-	-68	60 883	-4 439	56 444
Résultat des participations mise en équivalence	5 679	-	3 324	-	9 003	-118	8 885
Résultat financier	-5 452	-146	-	-40	-5 638	-979	-6 617
Résultat avant impôts	57 022	4 010	3 324	-108	64 248	-5 536	58 712
Impôts sur les bénéfices	-14 764	-860	-	195	-15 429	376	-15 053
Résultat net	42 258	3 150	3 324	87	48 819	-5 160	43 659

⁽¹⁾ Charges nettes des autres produits d'exploitation et incluant les amortissements.

⁽²⁾ Produits/Charges nets afférents aux holdings du Groupe.

En 2016 en milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Chiffre d'affaires	736 919	34 017	-	-	770 936	-	770 936
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	-681 450	-30 924	-	-122	-712 496	-	-712 496
Résultat d'exploitation sectoriel	55 469	3 093	-	-122	58 440	-	58 440
Produits/ Charges non alloués ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-4 507	-4 507
Résultat d'exploitation	55 469	3 093	-	-122	58 440	-4 507	53 933
Résultat des participations mise en équivalence	8 762	-	402	-	9 164	96	9 260
Résultat financier	-1 898	-152	-	-21	-2 071	-391	-2 462
Résultat avant impôts	62 333	2 941	402	-143	65 533	-4 802	60 731
Impôts sur les bénéfices	-13 883	-595	-	-70	-14 548	-331	-14 879
Résultat net	48 450	2 346	402	-213	50 985	-5 133	45 852

⁽¹⁾ Charges nettes des autres produits d'exploitation et incluant les amortissements.

⁽²⁾ Produits/Charges nets afférents aux holdings du Groupe.

ACTIFS SECTORIELS

Les actifs sectoriels se répartissent de la sorte :

En 2017 en milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Actifs sectoriels	826 674	860 395	-	2 865	1 689 934	-	1 689 934
Participations dans sociétés associées	115 865	-	44 849	-	160 714	1 151	161 865
Actifs non alloués ⁽³⁾	-	-	-	-	-	128 168	128 168
	942 539	860 395	44 849	2 865	1 850 648	129 319	1 979 967

⁽³⁾ Actifs afférents aux holdings du Groupe.

En 2016 en milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Actifs sectoriels	786 066	727 001	-	3 334	1 516 401	-	1 516 401
Participations dans sociétés associées	118 234	-	41 729	-	159 963	1 283	161 246
Actifs non alloués ⁽³⁾	-	-	-	-	-	59 597	59 597
	904 300	727 001	41 729	3 334	1 676 364	60 880	1 737 244

⁽³⁾ Actifs afférents aux holdings du Groupe.

INFORMATIONS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

En 2017 en milliers d'euros	Activités poursuivies			Total
	Europe, Moyen Orient et Afrique	Amérique	Asie-Pacifique	
Chiffre d'affaires	339 251	229 557	187 763	756 571
Actifs non courants	115 422	16 605	7 966	139 994

En 2016 en milliers d'euros	Activités poursuivies			Total
	Europe, Moyen Orient et Afrique	Amérique	Asie-Pacifique	
Chiffre d'affaires	336 464	241 216	193 256	770 936
Actifs non courants	110 492	22 214	10 099	142 804

La zone Europe est principalement constituée des activités du Groupe à Londres. Aux Etats-Unis, les activités sont essentiellement développées à partir de New York et en Asie à partir de Tokyo.

Les actifs non courants comprennent uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles.

INFORMATION CONCERNANT LES CLIENTS IMPORTANTS

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires pour les exercices 2016 et 2017.

2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2017	2016
Plus- / (moins-)values sur cession d'actifs immobilisés	76	23
Autres produits d'exploitation	4 584	2 728
TOTAL	4 660	2 751

En 2017, la rubrique « Autres produits d'exploitation » inclut un montant de € 1 690 000 d'indemnités reçues suite à la résolution d'un litige.

3. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2017	2016
Charges de télécommunication et d'information financière	51 723	52 631
Charges de voyages et de représentation	25 529	25 309
Honoraires professionnels	20 624	20 194
Charges locatives et de maintenance	22 349	21 087
Autres charges d'exploitation	42 354	45 799
TOTAL	162 579	165 020

4. RÉSULTAT FINANCIER NET

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2017	2016
Produits d'intérêts	2 125	2 002
Produits des titres de participation	411	114
Plus-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	686	266
Gains de change	2 675	7 571
Variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée des capitaux propres	1	-
Autres produits financiers	185	-7
Produits financiers	6 083	9 946
Charges d'intérêts	-7 998	-8 641
Moins-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	-	-354
Pertes de change	-4 318	-2 643
Variation nette de la juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée des capitaux propres	-369	-841
Variation nette de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie transférée des capitaux propres	-	-
Autres charges financières	-15	71
Charges financières	-12 700	-12 408
Résultat financier net	-6 617	-2 462

5. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt de l'exercice se compose des éléments suivants :

en milliers d'euros	2017	2016
Charge d'impôts courants	12 490	16 261
Charges / (Produits) d'impôts différés	2 563	-1 382
Impôts sur le bénéfice	15 053	14 879

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition normatif de VIEL & Cie peut s'analyser comme suit :

	2017		2016	
	%	En milliers d'euros	%	En milliers d'euros
Résultat avant impôts		58 712		60 731
Ajustement de la quote-part des sociétés associées et coentreprises		-8 885		-9 260
Résultat avant impôts et quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises		49 827		51 471
Taux d'imposition normatif	18,01 %	8 974	17,42 %	8 964
Effet fiscal des éléments suivants :				
Consommation de reports déficitaires non valorisés	-0,32 %	-158	-0,79 %	-392
Déficits de l'exercice non valorisés	7,44 %	3 709	7,61 %	3 767
Charge d'impôt des minoritaires pour les sociétés fiscalement transparentes et intégrées globalement	-0,98 %	-486	-0,40 %	-200
Effet fiscal des produits non imposables	-1,00 %	-499	-0,60 %	-296
Effet fiscal des charges non déductibles	6,64 %	3 308	6,69 %	3 311
Pertes fiscales non comptabilisées précédemment	-4,68 %	-2 334	0,00 %	-
Variation du taux d'impôt	5,31 %	2 644	0,97 %	480
Impôts concernant les exercices antérieurs	-0,38 %	-188	0,56 %	278
Divers	0,17 %	83	-2,08 %	-1 032
Taux d'imposition effectif du Groupe	30,21 %	15 053	28,91 %	14 879

La rubrique « Charges non déductibles » comprend essentiellement des frais de représentation considérés comme non déductibles fiscalement dans certains pays.

Le taux moyen d'imposition consolidé normatif de VIEL & Cie est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition en vigueur dans les différentes juridictions fiscales où ses filiales sont présentes.

Celui-ci varie d'un exercice à l'autre en fonction du poids relatif de chaque entité individuelle dans le résultat avant impôts du Groupe, ainsi que des changements de taux d'imposition des filiales opérationnelles.

Des impôts différés ont été comptabilisés sur les autres éléments du résultat global comme suit :

en milliers d'euros	2017	2016
Écarts actuariels des régimes à prestations définies	245	-131
Couverture de flux de trésorerie	-	-
Actifs financiers disponible à la vente	110	90
Autres	33	-
Total charges / (produits) d'impôts différés	388	-41

Des impôts ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres comme suit :

en milliers d'euros	2017	2016
Impôts courants relatifs à l'exercice d'options de souscriptions d'actions	-	-
Impôts différés relatifs à l'octroi d'options de souscriptions d'actions	217	-2 568
Total charges / (produits) d'impôts	217	-2 568

Les impôts différés ont évolué comme suit :

en milliers d'euros	31.12. 2016	Enregistrés au compte de résultat	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Enregistrés dans les capitaux propres	Reclassements	Écarts de conversion	31.12. 2017
Impôts différés actifs							
Immobilisations corporelles	1 611	-15	-	-	-	-76	1 520
Immobilisations incorporelles	940	283	-	-	-	-113	1 110
Provisions et charges à payer	17 393	-1 617	-232	-217	-	-1 880	13 447
Reports fiscaux déficitaires	15 640	-4 982	-	-	-	-1 458	9 200
Autres	3 758	1 416	-	-	-	-463	4 711
Total	39 342	-4 915	-232	-217	-	-3 989	29 988
Impôts différés passifs							
Immobilisations corporelles	5 053	-253	-	-	-3 703	-538	559
Immobilisations incorporelles	796	-1 461	-	-	3 703	-57	2 980
Autres	5 938	-767	104	-	-	-685	4 591
Total	11 787	-2 481	104	-	-	-1 280	8 130
Total impôts différés nets	27 555	-2 435	-337	-217	-	-2 709	21 858
Présenté au bilan comme suit :							
Impôts différés actifs	28 693						23 081
Impôts différés passifs	1 138						1 223
Net	27 555						21 858

en milliers d'euros	31.12. 2015	Enregistrés au compte de résultat	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Enregistrés dans les capitaux propres	Reclassements	Écarts de conversion	31.12. 2016
Impôts différés actifs							
Immobilisations corporelles	1 866	-34	-	-	-	-221	1 611
Immobilisations incorporelles	761	148	-	-	-	31	940
Provisions et charges à payer	12 083	2 078	131	2 611	-	489	17 393
Reports fiscaux déficitaires	13 764	1 441	-	-	-	435	15 640
Autres	4 773	-1 130	-	-	-	115	3 758
Total	33 247	2 503	131	2 611	-	850	39 342
Impôts différés passifs							
Immobilisations corporelles	969	666	-	-	3 254	165	5 053
Immobilisations incorporelles	4 083	53	-	-	-3 254	-87	796
Autres	5 286	381	90	-	-	181	5 938
Total	10 338	1 100	90	-	-	259	11 787
Total impôts différés nets	22 909	1 403	41	2 611	-	591	27 555
Présenté au bilan comme suit :							
Impôts différés actifs	24 261						28 693
Impôts différés passifs	1 352						1 138
Net	22 909						27 555

Les pertes fiscales donnent lieu à la reconnaissance d'un impôt différé actif lorsque, sur la durée des prévisions d'activité, il est probable de les utiliser grâce à l'existence de profits futurs ; l'horizon de recouvrement peut ainsi varier mais il est en général inférieur à cinq ans.

Les pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est comptabilisé expirent comme suit :

en milliers d'euros	2017	2016
À moins d'un an		
Entre un et cinq ans	9 104	12 300
Supérieur à cinq ans	24 534	22 708
Durée illimitée	35 082	50 085
Total	68 720	85 093

Les pertes fiscales à durée illimitée incluent un montant de € 2 666 000 (2016 : € 2 648 000) qui peut être utilisé uniquement à l'encontre de gains en capitaux.

6. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net - part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net - part du Groupe corrigé des éléments liés à l'exercice des instruments dilutifs et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre de l'exercice des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres.

Les éléments de calcul retenus pour la détermination du résultat par action de VIEL & Cie sont détaillés ci-après :

Résultat de base	2017	2016
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	30 761	31 433
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	77 826 285	80 599 189
Nombre moyen d'actions autodétenues	4 448 498	7 096 996
Résultat de base par action (en euro)	0,42	0,43

Résultat dilué	2017	2016
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	30 761	31 433
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	77 826 285	80 599 189
Ajustement pour effet dilutif des options sur actions et des attributions gratuites d'actions	440 627	375 000
Nombre moyen d'actions autodétenues	4 448 498	7 096 996
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le résultat dilué par action	73 818 415	73 877 193
Résultat dilué par action (en euro)	0,42	0,43

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 décembre 2017 en milliers d'euros	Terrains et construction	Agencements et installations	Informatique et téléphonie	Autres immos corporelles	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2017	-	38 118	52 634	2 432	93 184
Variation de taux d'intérêts	-	868	299	176	1 343
Acquisitions de l'exercice	-	1 066	3 600	377	5 043
Cessions - mises au rebut	-	-1 009	-2 806	-176	-3 991
Reclassement	-	1	-1	-	-
Écarts de conversion	-	-2 500	-3 274	-140	-5 914
Valeur brute au 31 décembre 2017	-	36 544	50 452	2 669	89 665
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2017	-	-26 716	-42 935	-928	-70 579
Variation de taux d'intérêts	-	-840	-262	-138	-1 240
Amortissements de l'exercice	-	-2 737	-4 056	-34	-6 827
Perte de valeur de l'exercice	-	-	-	-	-
Cessions - mises au rebut	-	1 008	2 802	138	3 948
Reclassement	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	-	1 824	2 598	54	4 476
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2017	-	-27 461	-41 853	-908	-70 222
Valeur nette au 31 décembre 2017	-	9 083	8 599	1 761	19 443
<i>Dont actifs sous contrat de location-financement</i>	-	-	-	-	-

Au 31 décembre 2016 en milliers d'euros	Terrains et construction	Agencements et installations	Informatique et téléphonie	Autres immos corporelles	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2016	-	40 099	62 268	2 496	104 863
Variation de taux d'intérêts	-	-	-	-	-
Acquisitions de l'exercice	-	5 633	5 670	55	11 358
Cessions - mises au rebut	-	-5 706	-12 091	-140	-17 937
Reclassement	-	-	-1 121	-	-1 121
Écarts de conversion	-	-1 908	-2 092	21	-3 979
Valeur brute au 31 décembre 2016	-	38 118	52 634	2 432	93 184
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2016	-	-30 396	-51 678	-1 002	-83 076
Variation de taux d'intérêts	-	-	-	-	-
Amortissements de l'exercice	-	-2 849	-5 071	-36	-7 956
Perte de valeur de l'exercice	-	-247	-44	-	-291
Cessions - mises au rebut	-	5 479	12 080	140	17 699
Reclassement	-	-	59	-16	43
Écarts de conversion	-	1 297	1 719	-14	3 002
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2016	-	-26 716	-42 935	-928	-70 579
Valeur nette au 31 décembre 2016	-	11 402	9 699	1 504	22 605
<i>Dont actifs sous contrat de location-financement</i>	-	-	-	-	-

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Une filiale de VIEL & Cie détient un ensemble de biens immobiliers pour un investissement initial total de € 6 289 000.

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la norme IAS 40, et ont connu les variations suivantes au cours de l'exercice 2017 :

Au 31 décembre 2016	3 283
Acquisition	-
Cession	-
Amortissement	-141
Reclassement	-
Écarts de conversion	-389
Au 31 décembre 2017	2 753

Au 31 décembre 2017, l'amortissement cumulé de ces actifs est de € 874 000.

Les produits locatifs perçus en 2017 s'élèvent à € 197 000 contre € 266 000 de charges opérationnelles directes.

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre 2017 en milliers d'euros	Fonds de commerce	Logiciels	Écarts d'acquisition	Relation clientèle	Autres immos incorporelles	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2017	14 046	78 512	77 597	61 125	6 241	237 521
Variation de taux d'intérêts	-	86	3 864	-	-	3 950
Acquisitions de l'exercice	-	7 324	-	-	42	7 366
Cessions - mises au rebut	-	-171	-	-	-	-171
Reclassement	-	3 498	-	-	-2 123	1 375
Écarts de conversion	-85	-5 616	-1 395	-6 851	-194	-14 141
Valeur brute au 31 décembre 2017	13 961	83 633	80 066	54 274	3 966	235 900
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2017	-192	-52 826	-906	-61 125	-2 271	-117 320
Variation de taux d'intérêts	-	-82	-	-	-	-82
Amortissements de l'exercice	-	-7 188	-	-	-13	-7 201
Perte de valeur de l'exercice	-	-119	-	-	-	-119
Cessions - mises au rebut	-	171	-	-	-	171
Reclassement	-	-1 375	-	-	-	-1 375
Écarts de conversion	23	3 516	75	6 851	112	10 577
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2017	-169	-57 903	-831	-54 274	-2 172	-115 349
Valeur nette au 31 décembre 2017	13 792	25 730	79 235	-	1 794	120 550

Au 31 décembre 2016 en milliers d'euros	Fonds de commerce	Logiciels	Écarts d'acquisition	Relation clientèle	Autres immos incorporelles	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2016	14 010	71 970	77 416	59 334	6 408	229 138
Acquisitions de l'exercice	-	10 102	-	-	1 048	11 150
Cessions - mises au rebut	-	-3 933	-	-	-453	-4 386
Reclassement	-	1 856	-	-	-852	1 004
Écarts de conversion	36	-1 483	181	1 791	90	615
Valeur brute au 31 décembre 2016	14 046	78 512	77 597	61 125	6 241	237 521
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2016	-186	-49 286	-898	-59 334	-2 513	-112 217
Amortissements de l'exercice	-	-8 505	-	-	13	-8 492
Perte de valeur de l'exercice	-	-6	-	-	-541	-547
Cessions - mises au rebut	-	3 932	-	-	843	4 775
Reclassement	-	-37	-	-	-	-37
Écarts de conversion	-6	1 076	-8	-1 791	-73	-802
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2016	-192	-52 826	-906	-61 125	-2 271	-117 320
Valeur nette au 31 décembre 2016	13 854	25 686	76 691	-	3 970	120 200

Les écarts d'acquisition se présentent comme suit au 31 décembre 2017 :

en milliers d'euros	31.12.2017			31.12.2016		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Pôle Intermédiation professionnelle	44 744	-831	43 913	42 275	-906	41 369
Compagnie Financière Tradition	25 968	-	25 968	25 968	-	25 968
TFS	12 867	-	12 867	14 021	-	14 021
Carax	3 864	-	3 864	-	-	-
Autres	2 045	-831	1 214	2 286	-906	1 380
Pôle Bourse en ligne	35 322	-	35 322	35 322	-	35 322
Bourse Direct	31 489	-	31 489	31 489	-	31 489
E-VIEL	3 833	-	3 833	3 833	-	3 833
Total inclus dans les immobilisations incorporelles	80 066	-831	79 235	77 597	-906	76 691
Total inclus dans les participations dans les sociétés associées et coentreprises (cf. note 9)	24 110	-	24 110	21 059	-	21 059
Total des écarts d'acquisition	104 176	-831	103 345	98 656	-906	97 750

TESTS DE DÉPRÉCIATION

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont définies par l'ensemble des activités des entités ayant généré ces écarts d'acquisition. Les écarts d'acquisition constatés au bilan de VIEL & Cie ont fait l'objet de tests de dépréciation. La valeur recouvrable est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs des activités afférentes à chacun de ces écarts d'acquisition. Sur la base de prévisions d'exploitation établies sur 5 ans, le flux de trésorerie normatif est actualisé afin de déterminer la valeur de l'activité sous-jacente par rapport aux écarts d'acquisition constatés. Des taux d'actualisation de 3,7 % à 7,9 % (2016 : 3,9 % à 8,2 %) ont été retenus dans le cadre de ces évaluations afin de refléter le risque présent sur chacun des marchés. Ces taux incluent également une prime de risque complémentaire en raison de la sensibilité de cette hypothèse dans l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Par ailleurs, des taux de croissance de 1,0 % à 2,0 % (2016 : 1,0 % à 2,0 %) ont été utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions d'exploitation sur la base de l'expérience passée et en fonction du marché dans lequel ces sociétés sont présentes.

Les différentes hypothèses retenues dans le cadre de l'actualisation des flux de trésorerie futurs des principales unités génératrices de trésorerie (UGT) sont les suivantes :

en %	Taux d'actualisation		Taux de croissance	
	2017	2016	2017	2016
Pôle Intermédiation professionnelle				
Compagnie Financière Tradition et TFS	3,70 %	3,90 %	1,00 %	1,00 %
Autres	4,1 % - 7,3 %	4,1 % - 8,2 %	1,00 %	1,00 %
Pôle Bourse en ligne				
Bourse Direct	7,94 %	6,90 %	2,00 %	2,00 %
E-VIEL	7,94 %	6,90 %	2,00 %	2,00 %

Les évaluations obtenues par l'utilisation de cette méthode sont supérieures aux valeurs comptables et par conséquent aucune perte de valeur n'a été constatée sur les écarts d'acquisition en 2017 et 2016.

La sensibilité de la valeur d'utilité ainsi déterminée à la variation de ces deux hypothèses clefs est faible. Ainsi, une augmentation de 100 points de base appliquée au taux d'actualisation n'entraînerait pas une baisse de la valeur d'utilité qui nécessiterait de constater une dépréciation ; il en est de même pour une réduction de 100 points de base du taux de croissance à long terme.

Pour le pôle de bourse en ligne, cette méthode comprend également d'autres indicateurs d'activité tels que le nombre de comptes clients ou le niveau d'activité de la clientèle (volume d'ordres exécutés). Dans le cadre de ces évaluations, le taux de croissance de l'activité et du volume d'ordres exécutés varie entre 3 % et 7 % selon l'échéance. La sensibilité de la valeur d'utilité à la variation de ces dernières hypothèses est plus importante mais une réduction de 100 points de base appliquée au taux de croissance ne nécessiterait pas de constater de dépréciation.

9. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET CO-ENTREPRISES

Cette rubrique comprend la quote-part des sociétés associées et co-entreprises détenue par VIEL & Cie ou ses filiales opérationnelles, consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Le détail des sociétés consolidées selon cette méthode est présenté en note 32.

La variation des participations dans les sociétés associées et les co-entreprises se présente comme suit :

en milliers d'euros	Sociétés associées	Coentreprises	Total
Au 1^{er} janvier 2017	62 905	98 340	161 246
Résultat net de la période	3 851	5 034	8 885
Dividendes distribués	-2 091	-3 475	-5 566
Acquisitions	-	6 000	6 000
Cessions	-	-684	-684
Autres éléments du résultat global	1 204	-	1 204
Autres variations de capitaux propres	-	-	-
Variations de périmètre	191	734	925
Écarts de conversion	-1 290	-8 854	-10 144
Au 31 décembre 2017	64 770	97 095	161 865

en milliers d'euros	Sociétés associées	Coentreprises	Total
Au 1^{er} janvier 2016	63 488	86 796	150 285
Résultat net de la période	919	8 340	9 260
Dividendes distribués	-3 302	-2 168	-5 470
Acquisitions	-	7 125	7 125
Cessions	-	-3 220	-3 220
Autres éléments du résultat global	1 869	-	1 869
Autres variations de capitaux propres	-	-	-
Variations de périmètre	45	-1 911	-1 866
Écarts de conversion	-115	3 377	3 263
Au 31 décembre 2016	62 905	98 340	161 246

SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des sociétés associées se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2017 en milliers d'euros	Capital Markets Holding SA	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	Ong First Tradition Holdings (Pte) Ltd	SwissLife Banque privée	Easdaq	Autres sociétés associées	Total
Lieu d'activité	Madrid	Shenzhen	Singapour	Paris	Londres		
Pourcentage de détention	32,3 %	33,0 %	35,0 %	40,0 %	21,7 %		
Actif non courant	19 019	1 900	119	36 878	185		
Actif courant	76 332	26 411	1 624	1 328 463	1 989		
Passif non courant	2 694	-	-	1 260	32		
Passif courant	54 193	11 019	7	1 261 635	368		
Actif net	38 464	17 292	1 736	102 446	1 774		
Quote-part du groupe dans :							
- dans l'actif net	12 439	5 706	607	44 412	385	-450	
- Écarts d'acquisition	-	-	-	437	766	468	
Valeur comptable au 31 décembre	12 439	5 706	607	44 849	1 151	18 64 770	
Chiffre d'affaires	26 339	29 623	-	56 007	4 397		
Résultat net de l'exercice	-6 230	8 082	-10	8 311	-545		
Autres éléments du résultat global	3 722	-	-	-	-		
Résultat global de l'exercice	-2 508	8 082	-10	8 311	-545		
Quote-part du Groupe dans :							
- le résultat net	-2 015	2 667	-4	3 324	-118	-3	3 851
- les autres éléments du résultat global	1 204	-	-	-	-	-	1 204
- le résultat global	-811	2 667	-4	3 324	-118	-3	5 055
Dividendes versés au Groupe	70	2 021	-	-	-	-	2 091

ONG FIRST TRADITION HOLDINGS PTE LTD

Cette participation est présentée au bilan dans les participations dans les sociétés associées en raison de l'influence notable exercée par le Groupe en vertu de sa présence au Conseil d'administration de la société.

Au 31 décembre 2016 en milliers d'euros	Capital Markets Holding SA	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	Ong First Tradition Holdings (Pte) Ltd	SwissLife Banque privée	Easdaq	Autres sociétés associées	Total
Lieu d'activité	Madrid	Shenzhen	Singapour	Paris	Londres		
Pourcentage de détention	31,8 %	33,0 %	35,0 %	40,0 %	21,7 %		
Actif non courant	17 069	1 867	725	37 326	201		
Actif courant	64 619	22 394	1 118	1 984 351	2 396		
Passif non courant	3 075	-	-	2 772	7		
Passif courant	34 850	8 098	7	1 924 257	206		
Actif net	43 763	16 164	1 836	94 648	2 384		
Quote-part du groupe dans :							
- dans l'actif net	13 895	5 334	643	41 292	517	-439	
- Écarts d'acquisition	-	-	-	437	766	461	
Valeur comptable au 31 décembre	13 895	5 334	643	41 729	1 283	22	62 905
Chiffre d'affaires	23 626	23 237	-	41 307	5 043		
Résultat net de l'exercice	-3 043	6 180	-405	1 006	442		
Autres éléments du résultat global	5 887	-	-	-	-		
Résultat global de l'exercice	2 844	6 180	-405	1 006	442		
Quote-part du Groupe dans :							
- le résultat net	-966	2 039	-142	402	96	-510	919
- les autres éléments du résultat global	1 869	-	-	-	-	-	1 869
- le résultat global	903	2 039	-142	402	96	-510	2 789
Dividendes versés au Groupe	-	1 420	1 882	-	-	-	3 302

COENTREPRISES

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires concernant essentiellement l'activité sur les options de change réalisée conjointement avec ICAP et Volbroker ainsi que l'activité de change auprès d'une clientèle de particuliers au Japon menée par l'intermédiaire de Gaitame.com Co., Ltd. Le contrôle conjoint est exercé sur cette société en vertu d'un pacte d'actionnaires.

Par ailleurs, l'activité sur les options de change est réalisée principalement depuis Londres, New York et Singapour au travers de plusieurs sociétés qui ont été regroupées sous « Tradition-ICAP » dans le tableau ci-dessous et qui intègrent entre 25,0 % et 55,0 % des actifs et du résultat net de cette activité.

Le Groupe détient un intérêt de 27,5 % dans les sociétés opérationnelles de Londres et New York par le biais de sociétés holding dans lesquelles le Groupe détient 55 % du capital-actions mais exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel avec le partenaire.

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales coentreprises se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2017 en milliers d'euros	Gaitame.com Co., Ltd	TFS-ICAP	Autres sociétés	Total
Lieu d'activité	Tokyo	Londres, New York, Singapour		
Pourcentage de détention	49,99 %	25,0 % - 55 %		
Actif non courant	30 079	803		
Actif courant	854 450	29 759		
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>84 961</i>	<i>16 713</i>		
Passif non courant	326	840		
<i>Dont dettes financières</i>	<i>-</i>	<i>-</i>		
Passif courant	763 243	10 902		
<i>Dont dettes financières</i>	<i>-</i>	<i>-</i>		
Actif net	120 959	18 820		
Quote-part du groupe dans :				
- dans l'actif net	60 068	8 549	6 021	
- Écarts d'acquisition	14 157	-	8 301	
Valeur comptable au 31 décembre	74 224	8 549	14 322	97 095
Chiffres d'affaires	49 576	55 576		
Amortissements	-1 306	-84		
Produits d'intérêts	11	-		
Charges d'intérêts	-	-		
Impôts sur le bénéfice	-4 048	220		
Résultats net/global de l'exercice	9 307	453		
Quote- part du Groupe dans :				
- le résultat net/global	4 653	-453	834	5 034
Dividendes versés au Groupe	2 498	898	79	3 475

Au 31 décembre 2017, les écarts d'acquisition totaux inclus dans la valeur comptable des coentreprises s'élèvent à € 22 459 000 (2016 : € 19 396 000).

GAITAME.COM CO., LTD

En mai 2016, Gaitame.com a procédé au rachat de 6 480 de ses propres actions (4,1 % du capital-actions) à une tierce partie pour un montant de € 8 870 000 générant un impact négatif sur les réserves consolidées du Groupe de € 1 916 000. Durant le mois de novembre, cette société a distribué ses propres actions ainsi acquises sous forme de dividende à ses actionnaires. En outre, en décembre, le Groupe a cédé une partie de sa participation dans cette société à une partie liée pour un montant de € 4 072 000 (Cf. note 27), générant une plus-value de € 405 000 présentée dans les autres produits d'exploitation (cf. note 2). Ainsi, au 31 décembre 2016, le taux de contrôle du Groupe dans cette coentreprise est de 50,48 % sans changement sur son contrôle exercé ni sur sa méthode de consolidation par mise en équivalence. Une cession complémentaire est intervenue en mars 2017, réduisant le taux d'intérêt du Groupe dans cette coentreprise à 49,99 %.

Au 31 décembre 2016 en milliers d'euros	Gaitame.com Co., Ltd	TFS-ICAP	Autres sociétés	Total
Lieu d'activité	Tokyo	Londres, New York, Singapour		
Pourcentage de détention	50,48%	25,0% - 55%		
Actif non courant	33 805	575		
Actif courant	874 353	35 285		
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	96 570	16 385		
Passif non courant	390	-		
<i>Dont dettes financières</i>	-	-		
Passif courant	780 399	13 163		
<i>Dont dettes financières</i>	-	-		
Actif net	127 368	22 697		
Quote-part du groupe dans :				
- dans l'actif net	63 978	10 489	4 477	
- Écarts d'acquisition	15 637	-	3 759	
Valeur comptable au 31 décembre	79 615	10 489	8 236	98 340
Chiffres d'affaires	64 577	54 728		
Amortissements	-1 811	-272		
Produits d'intérêts	64	14		
Charges d'intérêts	-3	-		
Impôts sur le bénéfice	-6 526	-378		
Résultats net/global de l'exercice	15 364	1 931		
Quote-part du Groupe dans :				
- le résultat net/global	8 069	108	163	8 340
Dividendes versés au Groupe	2 057	29	82	2 168

10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016
Prêts aux employés	5 831	5 285
Créances sur les parties liées (Cf. note 27)	-	-
Autres actifs financiers	12 242	13 221
TOTAL	18 073	18 506

Les prêts aux employés portent intérêt à un taux moyen de 2,50 % et ont une échéance moyenne de 28 mois.

Cette rubrique inclut notamment les créances de VIEL & Cie et de ses filiales sur les anciens actionnaires ultimes de Compagnie Financière Tradition, Comipar, Paris et Banque Pallas Stern, Paris (cf. note 27).

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les autres actifs financiers est décrite en note 30.

11. TRÉSORERIE NON DISPONIBLE

en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016
Dépôts de liquidités ou de titres bloqués en garantie dans le cadre de l'activité de courtage	29 398	31 298
TOTAL	29 398	31 298

Outre ces dépôts de liquidités bloqués auprès de sociétés de compensation, tels qu'Euroclear ou le FICC (Fixed Income Clearing Corporation), certaines filiales sont soumises à des contraintes de capitaux propres fixées par leurs autorités de tutelle qui limitent la disponibilité ou la libre circulation de leurs liquidités au sein du Groupe.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie non disponible est décrite en note 30.

12. CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016
Créances liées aux activités teneurs de comptes	770 607	632 416
Créances liées aux activités en principal	180 778	90 366
Clients et comptes rattachés	124 893	133 520
Créances sur les employés	32 099	26 846
Créances sur les parties liées	4 916	5 320
Autres créances à court terme	17 923	18 873
TOTAL	1 131 216	907 341

Le poste des « Créances sur les employés » comporte des primes et bonus payés d'avance et conditionnés à la présence de l'employé durant la durée du contrat. Ainsi, la charge liée à ces primes et bonus est constatée en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les clients et autres créances est décrite en note 30.

13. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016
Obligations	25	17
Actions	87	76
TOTAL	112	93

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur est décrite en note 30.

14. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Non courant en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016
Actions	13 475	8 306
Autres	-	-
Total	13 475	8 306

Courant en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016
Actions	4 143	2 280
Dépôts bancaires à court terme	5 088	5 369
Total	9 231	7 649

Cette rubrique comprend des dépôts bancaires à court terme dont la maturité est supérieure à 3 mois à partir de la date d'acquisition.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur est décrite en note 30.

15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016
Caisse et dépôts bancaires à vue	269 444	303 190
Dépôts bancaires à court terme	148 898	97 078
Placements monétaires à court terme	10 559	6 598
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	428 901	406 866
Trésorerie non disponible	29 398	31 298
Trésorerie et équivalents de trésorerie - actif	458 299	438 164
Découverts bancaires	-1 344	-7 319
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	427 557	399 547

La caisse et les dépôts bancaires à vue génèrent des intérêts à des taux variables basés sur les taux bancaires quotidiens. Les dépôts bancaires à court terme ont une maturité comprise entre une journée et trois mois selon les besoins en liquidités du Groupe et génèrent des intérêts sur la base des taux bancaires pour leur durée respective.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est décrite en note 30.

16. CAPITAL-ACTIONS, ACTIONS PROPRES ET RÉSERVES CONSOLIDÉES

COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2017 le capital social de VIEL & Cie est composé de 77 150 691 actions d'une valeur nominale de € 0,2 soit un capital de € 15 430 138. Une réduction de capitale de 3 548 498 actions représentant € 709 699,60 a été réalisée en date du 14 Mars 2017 ainsi qu'une attribution gratuite de 100 000 actions représentant € 20 000.

En 2016 le capital était composé de 80 599 189 actions représentant un capital de € 16 119 838.

ACTIONNAIRES IMPORTANTS

Au 31 décembre 2017, le capital de VIEL & Cie est réparti de la façon suivante :

→ Viel et Compagnie-Finance :	55,88 %
→ Amiral Gestion :	8,36 %
→ Sycomore :	5,07 %
→ Quaero Capital :	4,37 %
→ Eximium :	4,09 %
→ Public :	16,46 %
→ Actions propres :	5,77 %

CAPITAL AUTORISÉ

Autorisations financières

En application des dispositions de l'article L.225-100, al.7 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale en cours de validité et leur utilisation au cours de l'exercice 2017 est présenté ci-dessous :

Type de délégation	AGE	Échéance	Montant autorisé	Utilisation en 2017	Autorisations résiduelles
Augmentation de capital (délégation globale avec maintien du DPS)	13-juin-17	AGO 2019	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS)	13-juin-17	Août 2019	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS-Art-L411-2,II CMF)	14-juin-16	Août 2018	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves	13-juin-17	AGO 2018	€ 5 000 000	20 000	€ 4 980 000
Augmentation de capital par émission de BSA (avec maintien du DPS)	13-juin-17	août-19	€ 30 000 000	-	€ 30 000 000
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites, existantes ou à créer	14-juin-16	Août-18	€ 241 798	-	€ 241 798
Augmentation de capital par émission de BSA (en cas d'offre publique)	13-juin-17	Déc.-18	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions)	11-juin-15	août-18	€ 1 542 735	-	€ 1 542 735
Réduction de capital (annulation d'actions)	13-juin-17	AGO 2018	€ 1 543 032	709 699	€ 833 332

Les délégations d'augmentation de capital sont globalement plafonnées à € 20 000 000

ACTIONS PROPRES

VIEL & Cie détient au 31 décembre 2017, 4 448 498 de ses propres titres, soit 5,77% de son capital, pour un montant total brut de € 18 378 000 (7 096 996 titres pour un montant brut de € 27 298 000 au 31 décembre 2016), détention autorisée préalablement par l'Assemblée générale des actionnaires. Le montant de ces titres a été constaté en diminution des capitaux propres consolidés de VIEL & Cie au 31 décembre 2017.

RÉSERVES CONSOLIDÉES

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	Bénéfice au bilan	Réserve pour actions propres	Réserve pour option de souscription d'actions	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Écarts actuariels à prestations définies	Réserve générale	Autres réserves	Réserves consolidées
Réserves consolidées au 1^{er} janvier 2017	293 322	27 298	13 474	303	3 570	-9 084	1 613	23 225	353 721
Résultat net de l'exercice	30 761	-	-	-	-	-	-	-	30 761
Réévaluation des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	2 187	-	-	2 187
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	672	-	-	-	672
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global de la période	30 761	-	-	-	672	2 187	-	-	33 620
Affectation à la réserve générale	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation à la réserve pour actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exercice d'options de souscription d'actions	-217	-	-	-	-	-	-	-	-217
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions	-	-	512	-	-	-	-	-	512
Dividendes versés	-12 513	-	-	-	-	-	-	-	-12 513
Incidence des variations de périmètre / Autres variations	-11 373	-8 920	-	-1	10	242	-	-20	-20 062
Réserves consolidées au 31 décembre 2017	299 979	18 378	13 986	302	4 253	-6 655	1 613	23 205	355 061

en milliers d'euros	Bénéfice au bilan	Réserve pour actions propres	Réserve pour option de souscription d'actions	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Écarts actuariels à prestations définies	Réserve générale	Autres réserves	Réserves consolidées
Réserves consolidées au 1^{er} janvier 2016	274 298	27 298	12 352	303	2 845	-7 539	1 542	23 225	334 324
Résultat net de l'exercice	31 433	-	-	-	-	-	-	-	31 433
Réévaluation des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-1 301	-	-	-1 301
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	688	-	-	-	688
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global de la période	31 433	-	-	-	688	-1 301	-	-	30 820
Affectation à la réserve générale	-71	-	-	-	-	-	71	-	-
Affectation à la réserve pour actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exercice d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions	-	-	1 122	-	-	-	-	-	1 122
Dividendes versés	-11 023	-	-	-	-	-	-	-	-11 023
Incidence des variations de périmètre / Autres variations	-1 315	-	-	-	37	-243	-	-	-1 520
Réserves consolidées au 31 décembre 2016	293 322	27 298	13 474	303	3 570	-9 083	1 613	23 225	353 722

La réserve générale et la réserve pour actions propres de VIEL & Cie ne sont pas disponibles pour une distribution. La réserve pour actions propres comprend le coût d'acquisition des actions de la société VIEL & Cie détenues par la société elle-même.

La réserve pour options de souscription d'actions est utilisée pour comptabiliser la juste valeur des instruments de capitaux propres consentis aux collaborateurs du Groupe (cf note 19). Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de cette réserve au compte de prime d'émission.

La réserve de couverture comprend la part effective des variations cumulées nettes de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie qui sont relatifs à des positions couvertes n'ayant pas encore impacté le compte de résultat.

La réserve de réévaluation comprend les variations cumulées nettes de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente jusqu'au moment de leur cession ou d'une constatation d'une perte de valeur.

La réserve d'écarts de conversion comprend les écarts de change relatifs à la conversion en euros des états financiers des sociétés du Groupe libellés en monnaies étrangères ainsi que les changements de juste valeur des instruments utilisés pour couvrir des investissements nets dans des entités étrangères. Cette réserve est présentée distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Cette rubrique se décompose comme suit :

2017 en milliers d'euros	Attribuables aux actionnaires de la société mère					Intérêts minoritaires	Total
	Écart de conversion	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Écarts actuariels des régimes à prestations définies	Total part du Groupe		
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Écarts actuariels des régimes à prestations définies	-	-	-	2 187	2 187	738	2 925
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-	-	-	2 187	2 187	738	2 925
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie							
- constatés dans la réserve de couverture	-	-	-	-	-	-	-
- transférés au compte de résultat	-	-	-	-	-	-	-
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente							
- constatés dans la réserve de réévaluation	-	-	-636	-	-636	-96	-732
- transférés au compte de résultat	-	-	301	-	301	68	369
Écarts de conversion	-19 464	-	-	-	-19 464	-6 879	-26 343
Transfert des écarts de conversion au compte de résultat	-56	-	-	-	-56	56	-
Autres éléments du résultat global des sociétés associées	-360	-	1 227	-	867	337	1 204
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-19 880	-	892	-	-18 988	-6 514	-25 502
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts	-19 880	-	892	2 187	-16 801	-5 776	-22 578

2016 en milliers d'euros	Attribuables aux actionnaires de la société mère					Intérêts minoritaires	Total
	Écart de conversion	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Écarts actuariels des régimes à prestations définies	Total part du Groupe		
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Écarts actuariels des régimes à prestations définies	-	-	-	-1 301	-1 301	-431	-1 732
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-	-	-	-1 301	-1 301	-431	-1 732
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie							
- constatés dans la réserve de couverture	-	-	-	-	-	-	-
- transférés au compte de résultat	-	-	-	-	-	-	-
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente							
- constatés dans la réserve de réévaluation	-	-	-447	-	-447	-201	-648
- transférés au compte de résultat	-	-	630	-	630	211	841
Écarts de conversion	-3 316	-	-	-	-3 316	-1 146	-4 462
Transfert des écarts de conversion au compte de résultat	28	-	-	-	28	-	28
Autres éléments du résultat global des sociétés associées	777	-	505	-	1 282	587	1 869
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-2 511	-	688	-	-1 823	-549	-2 372
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts	-2 511	-	688	-1 301	-3 124	-980	-4 104

17. INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les principales sociétés dans lesquelles les intérêts minoritaires ont été jugés significatifs sont Bourse Direct qui représente l'activité de bourse en ligne et le sous-groupe Tradition qui regroupe l'activité d'intermédiation professionnelle. Les sociétés jugées significatives au sein du sous-groupe Tradition sont présentées dans les notes annexes aux comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition, société cotée.

Conformément à la décision prise par l'IFRIC IC lors de sa réunion de septembre 2014, les informations financières résumées du sous-groupe Tradition sont présentées après élimination des comptes et opérations réciproques internes au sous-groupe.

en milliers d'€	Au 31 décembre 2017		Au 31 décembre 2016	
	Groupe Tradition Suisse	Bourse Direct France	Groupe Tradition Suisse	Bourse Direct France
Pourcentage de détention des intérêts minoritaires	25,26 %	23,15 %	24,98 %	23,43 %
Actif non courant	244 389	5 141	260 020	4 743
Actif courant	405 930	811 351	308 495	679 367
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	275 739	59 294	316 015	52 960
Passif non courant	223 978	15 256	246 218	15 063
Passif courant	361 655	756 597	284 177	627 213
Actif net	64 686	44 639	38 119	41 834
Valeur comptable des intérêts minoritaires	13 958	-1 636	13 608	-9 616
Chiffre d'affaires	721 963	34 608	735 704	34 017
Résultat net	43 758	3 101	48 450	2 314
Quote-part attribuable aux intérêts minoritaires dans le résultat net du Groupe dans :	12 183	729	13 858	542
Flux de trésorerie nets opérationnels	31 855	9 012	53 372	2 442
Flux de trésorerie nets d'investissement	-7 988	-2 331	-12 850	-838
Flux de trésorerie nets de financement (hors dividendes versés aux intérêts minoritaires)	-26 312	-347	43 607	-
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	-7 928	-	-5 705	-
Variation des cours de change	996	-	-6 141	-
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	-9 378	6 334	-3 521	1 604

18. DIVIDENDES

Le dividende à payer n'est comptabilisé qu'après l'approbation par l'Assemblée générale. Le dividende suivant a été proposé par le conseil d'administration :

en milliers d'euros	2017	2016
Dividende par action au titre de 2017 : € 0,20 (2016 : € 0,17)	15 430	13 702

Le dividende relatif à l'exercice 2017 d'un montant de 12 513 000 € (net de la part revenant aux titres auto détenus) a été payé le 19 juin 2017, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale du 13 juin 2017.

19. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION

Au 31 décembre 2017, les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe Tradition présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 2,50 francs suisses de nominal	Augmentation de capital potentielle en francs suisses	Date de début d'exercice ⁽¹⁾	Date d'échéance	Prix d'exercice en francs suisses	Condition d'exercice ⁽²⁾
23.08.13	66 667	166 668	33 333 titres le 01.09.15 33 334 titres le 01.09.16	01.09.21	2,50	65,00
12.03.15	17 000	42 500		13.03.18	2,50	65,00
01.07.15	200 000	500 000	50 000 titres le 01.07.16 50 000 titres le 01.07.17 100 000 titres le 01.07.18	01.07.23	2,50	80,00
31.07.15	10 000	25 000	31.07.18	31.07.22	2,50	85,00
31.08.16	10 000	25 000	01.09.19	01.09.24	2,50	80,00
09.03.17	8 500	21 250	09.03.20	09.03.25	2,50	100,00
07.07.17	30 000	75 000	07.07.20	07.07.25	2,50	110,00
30.08.17	3 000	7 500	01.09.20	01.09.25	2,50	110,00
04.09.17	20 000	50 000	04.09.20	04.09.25	2,50	110,00
TOTAL	365 167	912 918				

⁽¹⁾ Les collaborateurs doivent être salariés du Groupe afin d'exercer les options de souscription d'actions consenties.

⁽²⁾ Le cours de l'action doit être supérieur à ces seuils pendant 10 jours consécutifs au cours des 12 mois précédant la date d'exercice.

En 2017, Compagnie Financière Tradition SA a consenti 61 500 options de souscription d'actions à des collaborateurs du Groupe (10 000 options en 2016).

La juste valeur des options octroyées est déterminée à la date d'attribution des options de souscription en recourant au modèle de valorisation binomial et en prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

Sur la base d'observations historiques, les paramètres d'évaluation suivants ont été utilisés afin de déterminer la juste valeur des options consenties :

	2017	2016
Rendement de dividendes	5,0 %	5,0 %
Volatilité attendue	19,0 %	20,0 %
Taux d'intérêt sans risque	0,0 %	0,0 %
Prix de l'action à la date d'attribution (en francs suisses)	89,7	69,8

En 2017, la moyenne pondérée de la juste valeur des options à la date de l'octroi est de CHF 11,4 (2016 : CHF 12,3).

Les options de souscription suivantes ont été exercées au cours des exercices 2017 et 2016 :

Date d'exercice	Date d'attribution du plan	Nombre d'options	Prix d'exercice en CHF	Prix de l'action à la date d'exercice en CHF
10.01.2017	02.09.10	5 000	2,5	77,4
13.01.2017	02.09.10	4 000	2,5	77,2
29.03.2017	02.09.10	9 000	2,5	95,8
20.09.2017	01.07.15	50 000	2,5	89
17.11.2017	21.05.08	15 000	2,5	94,6
14.09.2016	23.08.13	10 000	2,5	69,8
12.12.2016	02.09.10	5 000	2,5	82,2
14.12.2016	01.07.15	50 000	2,5	82,5

Les options de souscription suivantes ont expiré au cours des exercices 2016 :

Date d'attribution du plan	Nombre d'options	Date de début d'exercice	Date d'échéance	Prix d'exercice en CHF	Condition d'exercice en CHF
17.05.02	20000	17.05.04	16.05.16	97,5	-
24.04.06	75000	24.04.09	23.04.16	129,9	-
15.09.08	30000	21.01.11	21.01.16	2,5	156,00

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs de la Société sont les suivants :

en francs suisses	2017		2016	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de l'exercice	2,50	386 667	22,71	566 667
Attribuées	2,50	61 500	2,50	10 000
Exercées	2,50	-83 000	2,50	-65 000
Expirées	-	-	94,14	-125 000
Annulées				
En circulation à la fin de l'exercice	2,50	365 167	2,50	386 667
Exerçables à la fin de l'exercice	2,50	166 667	2,50	149 667

Les options exercées donnent uniquement droit à la livraison des actions. En 2017, le montant des charges liées aux paiements fondés sur des actions est de CHF 764 000 (CHF 1 631 000 en 2016).

BOURSE DIRECT

Plans d'attribution d'actions gratuites

Au 31 décembre 2017, les caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites nouvelles sont les suivantes :

Nature du plan	Plan d'attribution 2017
Date de l'Assemblée générale	11-mai-16
Date des premières attributions au titre du plan	21-juil-17
Nombre total d'actions gratuites attribuées	750 000
Date départ de l'attribution des actions gratuites	21-juil-17
Période d'attribution (attribution par tiers sur trois périodes)	21-juil-19 21-juil-20 21-juil-21
Période d'acquisition en cas de non réalisation de la condition de performance	21-juil-27
Conditions d'attribution de présence dans la Société	oui
Conditions de performance de cours	oui
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1 ^{er} janvier	-
Nombre d'actions gratuites annulées au cours de l'exercice	-
Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre	750 000
Nombre de collaborateurs concernés	13

Plans d'options de souscription d'actions

Il n'existe aucun plan de souscription d'actions en vigueur.

VIEL & CIE

Plans d'options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2017, les options de souscription consenties aux collaborateurs du Groupe VIEL & Cie présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 0,2 € de nominal	Augmentation de capital potentielle en €	Date de début d'exercice	Date d'échéance	Prix d'exercice en €
Plan du 03/01/2006	375 000	75 000	03.01.08	02.01.18	3,42
TOTAL	375 000	75 000			

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs de la Société sont les suivants :

en nombre d'options	2017		2016	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de la période	3,42	375 000	3,42	375 000
Attribuées pendant la période				
Auxquelles il est renoncé pendant la période				
Exercées pendant la période				
Expirées/annulées pendant la période				
En circulation à la fin de la période	3,42	375 000	3,42	375 000
Exerçables à la fin de la période	3,42	375 000	3,42	375 000

Le paiement de ces options consenties à des salariés de la société s'est effectué en actions début 2018.

Il n'y a pas eu d'annulation ou de modification au cours de l'exercice sur les plans accordés par VIEL & Cie.

Plans d'attributions d'actions gratuites

Au 31 décembre 2017, les caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites nouvelles sont les suivantes :

Nature du plan	Plan d'attribution 2017	
	2017	2016
Date de l'Assemblée générale	14-juin-16	14-juin-16
Date des premières attributions au titre du plan	04-sept-17	04-sept-17
Nombre total d'actions gratuites attribuées	440 000	138 000
Date départ de l'attribution des actions gratuites	04-sept-17	04-sept-17
Période d'attribution	04-sept-20	04-sept-22
Période d'acquisition en cas de non réalisation de la condition de performance	04-sept-27	04-sept-27
Conditions d'attribution de présence dans la Société	Oui	Oui
Conditions de performance de cours	Oui	Oui
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1 ^{er} janvier	-	-
Nombre d'actions gratuites annulées au cours de l'exercice	-	-
Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre	440 000	138 000
Nombre de personnes concernées	3	4

20. DETTES FINANCIÈRES

en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016
Découverts bancaires	1 344	7 319
Emprunts bancaires	-	-
Portion court terme des emprunts bancaires à long terme	15 600	26 000
Emprunts obligataires	-	-
A court terme	16 944	33 319
Emprunts à long terme	159 400	78 000
Emprunts obligataires	203 837	221 909
A long terme	363 237	299 909
TOTAL	380 181	333 228

Les dettes financières provenant des activités de financement selon le tableau des flux de trésorerie ont évolué comme suit en 2017 :

en milliers d'euros	Éléments financiers	Éléments non financiers		31.12.17	
		Autres variations	Écarts de conversion		
Long terme					
Emprunts bancaires	78 000	81 400		159 400	
Emprunts obligataires	221 909	201	-18 272	203 838	
Court terme					
Position court terme des emprunts bancaires	26 000	-10 400		15 600	
Total	325 909	71 000	201	-18 272	378 838

Les emprunts obligataires se décomposent comme suit :

Émetteur	Année d'émission et d'échéance	Valeur nominale résiduelle en milliers de CHF	Coupon	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable en milliers de CHF 31.12.17	Valeur comptable en milliers de CHF 31.12.16
Compagnie Financière Tradition SA	2016-2022	CHF 110 000	1,60 %	1,70 %	109 552	109 459
Compagnie Financière Tradition SA*	2015-2020	CHF 129 300	2,00 %	2,10 %	128 979	128 849
TOTAL					238 531	238 308

* En 2016, le Groupe a racheté une partie de cet emprunt obligataire pour un montant de CHF 724 000. Une perte de CHF 22 000 représentant la différence entre la valeur comptable à la date du rachat et le montant versé, a été enregistrée en charges financières au compte de résultat.

Au 31 décembre 2017, Compagnie Financière Tradition dispose de facilités de crédit pour un montant de CHF 102 927 000 (CHF 103 056 000 au 31 décembre 2016). Celles-ci n'ont pas été utilisées au 31 décembre 2017 et 2016.

Les emprunts bancaires à long terme incluent un montant de € 175 000 000 remboursable par annuités et venant à échéance en octobre 2022 (€ 104 000 000 au 31 décembre 2016).

Les dettes à long terme font l'objet de clause de remboursement anticipé en cas de non-respect de différents ratios de gestion ; ces ratios concernent principalement le niveau d'endettement par rapport aux capitaux propres consolidés du Groupe, ou le niveau des charges financières nettes par rapport au résultat d'exploitation du Groupe. Au 31 décembre 2017, le Groupe respecte l'intégralité de ces conditions.

Au 31 décembre 2017, VIEL & Cie et ses filiales disposent de facilités de crédit non utilisées pour un montant de € 87 957 000, contre € 95 665 000 au 31 décembre 2016.

VIEL & Cie a opté pour l'étalement des frais d'émission de ses emprunts sur leur durée d'amortissement.

21. PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les provisions se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	Provisions pour pensions et retraites	Provisions pour litiges	Provisions pour impôts	Autres provisions	TOTAL
Montant au 31 décembre 2015	16 172	4 228	2 310	6 816	29 526
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>					2 310
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Dotation	1 473	3 900	10		5 383
Utilisation	-539	-855	-32	-	-1 426
Dissolution	-	-38	-	-	-38
Réévaluation des régimes à prestations définies	1 862	-	-	-	1 862
Reclassement	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	293	205	-	-	498
Montant au 31 décembre 2016	19 261	7 440	2 288	6 816	35 805
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>					2 565
Variation de périmètre	-	423	-	-	423
Dotation	1 006	1 443	149	261	2 859
Utilisation	-1 149	-468	-2 387	-	-4 004
Dissolution	-439	-1 175	-	-	-1 614
Réévaluation des régimes à prestations définies	-3 202	-	-	-	-3 202
Reclassement	1 583	214	-	-	1 797
Écarts de conversion	-1 392	-653	-	-	-2 045
Montant au 31 décembre 2017	15 668	7 224	50	7 077	30 019
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>					4 431

PROVISIONS POUR PENSIONS ET RETRAITES

Les provisions pour pensions et retraites sont constatées au bilan afin de couvrir les obligations du Groupe dans le cadre des régimes à cotisations définies et d'autres avantages à long terme en faveur du personnel. L'impact des régimes à prestations définies est présenté en note 22.

PROVISIONS POUR LITIGES

Dans le cadre de leurs activités, il arrive que des filiales du Groupe soient impliquées dans des litiges avec des anciens employés suite à la résiliation de leur contrat de travail ou avec des sociétés concurrentes lors de l'engagement de nouveaux collaborateurs. Par ailleurs, des procédures administratives peuvent être menées à l'encontre de filiales par les régulateurs locaux. En 2016, un montant de € 3 900 000 a été provisionné à cet effet.

L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question qui peuvent durer de nombreuses années.

En février 2010, une filiale du Groupe a recruté un nouveau collaborateur qui travaillait auparavant pour un concurrent. Par la suite, ce concurrent a engagé une procédure d'arbitrage auprès de la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) contre ce collaborateur et la filiale à New York, en invoquant en particulier une violation de contrat et l'ingérence de la filiale dans le contrat du collaborateur. Le collaborateur a déposé une demande reconventionnelle contre ce concurrent, invoquant notamment une discrimination illégale.

En décembre 2016, la commission de la FINRA a conclu à la responsabilité du collaborateur et de la filiale et s'est prononcée en faveur du concurrent. En janvier 2017, la filiale a formé un recours en annulation de la sentence arbitrale auprès de la Cour suprême de l'État de New York; le concurrent a demandé la confirmation de la sentence arbitrale. En juillet 2017, la Cour suprême a rejeté le recours de la filiale qui a fait appel de cette décision. La provision constatée par le Groupe, comprise dans les provisions à court terme au 31 décembre 2017, correspond au montant que le Groupe juge approprié. Toutefois, les informations disponibles aujourd'hui ne permettent pas de déterminer avec certitude les sorties de trésoreries qui se produiront à l'issue de cette affaire et ceux-ci pourraient s'avérer finalement supérieurs ou inférieurs à la provision constatée.

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Les provisions qui avaient été constituées au cours des exercices antérieurs par des filiales du Groupe pour un montant total de CHF 2 268 000 au 31 décembre 2016, et relatives à des contrôles fiscaux réalisés en 2003 et 2006, ont été utilisées en 2017 suite à la clôture de ces dossiers, sans impact sur la trésorerie du Groupe.

AUTRES PROVISIONS

VIEL & Cie et ses filiales consolidées ont constitué au cours des exercices précédents des provisions afin de couvrir divers risques auxquelles elles sont confrontées. Ces provisions couvrent l'intégralité des risques potentiels estimés.

PASSIFS ÉVENTUELS

Des enquêtes sont actuellement menées par les autorités et régulateur en relation avec une coentreprise dans laquelle le Groupe détient une participation minoritaire. Sur la base des informations qui nous sont disponibles à ce jour, il n'est pas possible de déterminer l'issue de ces procédures. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer le montant d'un éventuel impact financier au niveau du Groupe.

22. ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

La majorité des employés de VIEL & Cie et de ses filiales opérationnelles bénéficie de prestations de retraites octroyées par des régimes à cotisations définies dont les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues. Les éventuels montants à payer en fin de période sont présentés dans la rubrique des « Fournisseurs et autres créanciers ».

Les régimes à prestations définies concernent principalement les employés du Groupe basés en Suisse.

Les collaborateurs en Suisse sont assurés auprès de l'institution de prévoyance de l'employeur contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. L'institution de prévoyance a la forme juridique d'une fondation. L'institution de prévoyance assume elle-même le risque vieillesse alors que les risques décès et invalidités sont réassurés auprès d'une compagnie d'assurance. Les prestations de vieillesse sont définies en fonction du solde des comptes d'épargne individuels (avoir de vieillesse) à la date du départ à la retraite. La rente vieillesse annuelle se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse à la date du départ par le taux de conversion défini dans le règlement de la fondation. Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée au plus tôt à 58 ans révolus, auquel cas le taux de conversion est réduit en fonction de la prolongation de la durée attendue du versement de la rente et de l'avoir de vieillesse moins important. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de percevoir tout ou partie de la rente vieillesse sous forme de capital.

Les cotisations ordinaires de l'employeur sont exprimées en pourcent du salaire assuré (selon l'âge) et versées sur les avoirs de vieillesse individuels.

La politique d'investissement de l'institution de prévoyance se fonde sur l'objectif de réaliser un rendement qui, associé aux cotisations versées, soit suffisant pour garder un contrôle raisonnable sur les différents risques de financement du régime. Les conseillers en placement, nommés par le Conseil de fondation, sont chargés de déterminer la pondération des catégories d'actifs et les allocations cibles, lesquelles sont révisées périodiquement. L'allocation effective des actifs est déterminée par une série de conditions économiques et de marché et en considération des risques spécifiques aux catégories d'actifs.

En 2016, une modification du régime de prévoyance en Suisse a entraîné la constatation d'un produit de CHF 2 184 000 au compte de résultat.

Les autres avantages à long terme concernent essentiellement des employés de filiales du Groupe au Japon qui ont la possibilité de différer le versement d'une partie de leur rémunération jusqu'à l'âge de la retraite ou de leur départ de la société. Ils constituent ainsi des charges à payer dont le paiement effectif interviendra lors du départ à la retraite des salariés concernés.

Les provisions pour pensions et retraites se répartissent comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016
Autres avantages à long terme	7 084	6 576
Provision pour des régimes à prestations définies	8 584	12 684
Total des provisions pour pensions et retraites	15 668	19 261

Les charges liées aux régimes à prestations et cotisations définies sont présentées sous la rubrique « charges de personnel ». En 2017, le montant des charges liées aux régimes à cotisations définies est de € 3 894 000 (€ 4 072 000 en 2016).

ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISÉS AU BILAN

en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016
Valeur actualisée des obligations	41 981	45 939
Juste valeur des actifs des régimes	-33 349	-33 271
Engagements nets des régimes à prestations définies	8 632	12 668

MOUVEMENTS DE LA VALEUR ACTUALISÉE DES OBLIGATIONS

en milliers d'euros	2017	2016
Valeur actualisée des obligations au 1^{er} janvier	45 939	44 321
Dont obligations financées	42 353	40 776
Dont obligations non financées	3 586	3 545
Coût financier	348	484
Coût des services rendus	1 440	1 495
Cotisation des employés	603	440
Coût des services passés	-397	-2 003
Prestations payées	-904	-1 381
(Gains) / pertes actuariel(le)s liés à l'expérience	-175	1 103
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses démographiques	-1 176	-216
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses financières	43	1 269
Réduction de régime	-	-
Reclassement	-	-
Écarts de conversion	-3 740	427
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	41 981	45 939
Dont obligations financées	38 610	42 353
Dont obligations non financées	3 370	3 586

MOUVEMENT DE LA JUSTE VALEUR ACTUALISÉE DES ACTIFS DES RÉGIMES

en milliers d'euros	2017	2016
Juste valeur des actifs des régimes au 1^{er} janvier	33 271	32 258
Rendement attendu des actifs des régimes	181	257
Cotisations de l'employeur	755	618
Cotisations des employés	603	440
Prestations payées	-318	-825
Frais d'administration	-72	-67
Gains / (pertes) actuariels	1 784	294
Réduction de régime	-	-
Écarts de conversion	-2 855	296
Juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre	33 349	33 271

Le Groupe estime à € 731 000 le montant des cotisations liées aux régimes à prestations définies pour l'exercice 2018.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS PAR NATURE EN POURCENTAGE DU TOTAL DES ACTIFS DES RÉGIMES

	2017	2016
Actions	30,77 %	31,45 %
Obligations	26,41 %	26,21 %
Immobilier	28,39 %	28,28 %
Contrats d'assurance	1,26 %	1,29 %
Liquidités	5,74 %	4,35 %
Divers	7,43 %	8,42 %
TOTAL	100 %	100 %

Le taux de rendement attendu des actifs des régimes est déterminé en fonction de prévisions à long terme de taux d'inflation, de taux d'intérêt et de primes de risque pour les différentes catégories d'actifs. Ces prévisions prennent en considération les taux de rendement historiques à long terme.

Les placements en actions, obligations et immobiliers sont essentiellement investis au travers de fonds de placements et sont en majorité cotés sur un marché boursier actif. Les autres catégories de placements ne sont pour la plupart pas cotés sur un marché boursier actif.

**ÉCARTS ACTUARIELS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES ENREGISTRÉS
DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL**

en milliers d'euros	2017	2016
Écarts actuariels sur les passifs des régimes	-43	-1 269
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs des régimes	175	-1 103
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs des régimes	1 784	294
Gain (perte) sur la réévaluation des régimes à prestations définies	1 916	-2 078

CHARGES COMPTABILISÉES AU COMPTE DE RÉSULTAT

en milliers d'euros	2017	2016
Coût des services rendus	1 512	1 562
Charge d'intérêt net	167	227
Frais d'administration	-	-
Coût des services passés	-397	-2 003
Coût /(produit) des régimes à prestations définies	1 282	-214

en milliers d'euros	2017	2016
Rendement/(coût) effectif des actifs des régimes	1 875	559

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

en %	2017	2016
Taux d'actualisation	0,86 %	0,89 %
Augmentations futures des salaires	1,16 %	1,16 %

TABLES DE MORTALITÉ

L'espérance de vie est prise en compte dans les engagements définis sur la base de tables de mortalité du pays dans lequel le régime est situé. Des tables générationnelles, permettant de modéliser l'évolution future de la mortalité, ont été utilisées au 31 décembre 2017 et en 2016.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

L'impact sur le montant des engagements des régimes à prestations définies au 31 décembre 2017 et 2016 d'une augmentation ou diminution des principales hypothèses actuarielles est présenté ci-dessous :

en milliers d'euros	2017	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5 %)	-2 841	3 221
Augmentation futures des salaires (variation de 0,5 %)	190	-190

en milliers d'euros	2016	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5 %)	-3 213	3 666
Augmentation futures des salaires (variation de 0,5 %)	206	-206

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

DURATION DES OBLIGATIONS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La durée moyenne pondérée de l'obligation du régime à prestations définies pour les employés du Groupe en Suisse est de 16 années au 31 décembre 2017 (17 années au 31 décembre 2016).

23. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCIERS

Cette rubrique se décompose comme suit :

	31.12.2017	31.12.2016
Dettes liées aux activités teneurs de comptes	775 804	636 759
Dettes liées aux activités en principal	167 884	80 337
Charges à payer	106 626	109 791
Dettes envers les parties liées	1 162	6 459
Autres dettes à court terme	50 926	53 180
TOTAL	1 102 402	886 526

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les fournisseurs et autres créanciers est décrite en note 30.

24. IMPÔTS À PAYER ET À RECEVOIR

Au 31 décembre 2017, les impôts à payer de VIEL & Cie s'élève à € 9 585 000, contre € 10 903 000 au 31 décembre 2016.

Les impôts à recevoir pour un montant de € 6 021 000 au 31 décembre 2017 contre € 6 884 000 au 31 décembre 2016 sont principalement constitués d'acomptes d'impôt versés par des sociétés du Groupe.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

en nombre d'options	2017		2016	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Contrats de change à terme sur devises	456	61	375	628
Swaps de taux d'intérêts	-	-	-	-
Total	456	61	375	628

26. CONTRAT DE LOCATION SIMPLE

Engagements futurs minimums relatifs à la période contractuelle non résiliable :

en milliers d'euros	2017	2016
À moins de un an	21 508	19 951
Entre un et cinq ans	41 048	36 215
Supérieurs à cinq ans	31 954	5 502
Engagements minimum futurs	94 510	61 669

Ces engagements de location non portés au bilan concernent principalement des bureaux que louent les sociétés du Groupe. Les montants indiqués se rapportent uniquement à la période contractuelle non résiliable.

Les charges de location simple s'élèvent à € 17 855 000 pour l'exercice 2017, contre € 16 559 000 pour l'exercice 2016, et sont incluses sous la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

27. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

NATURE DES FONCTIONS DES EMPLOYÉS CLÉS

VIEL & Cie est une société qui consolide trois pôles d'activité, dans le domaine de l'intermédiation professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, de la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, et une participation mise en équivalence de 40 % dans SwissLife Banque Privée. Est considéré comme employé clef, le Président du Conseil d'administration de VIEL & Cie

RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS CLÉS

Le Président du Conseil d'administration ne perçoit pas de rémunération de la société VIEL & Cie mais de sa maison-mère Viel et Compagnie-Finance ; il bénéficie de la part de la société VIEL & Cie de jetons de présence pour un montant de € 12 000 au titre de l'exercice 2017 (€ 12 000 en 2016).

Aucun avantage en nature, avantage postérieur à l'emploi, autre avantage à long terme, indemnité de fin de contrat de travail et paiement fondé sur des actions n'est accordé au Président - Directeur général.

CRÉANCES SUR LES PARTIES LIÉES

Non courant en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016
Créances sur les sociétés associées	-	-
Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées	10 402	11 259
TOTAL	10 402	11 259

Courant en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016
Créances sur les sociétés associées	648	449
Créances sur les coentreprises	3 392	3 622
Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées	877	1 249
TOTAL	4 916	5 320

DETTES ENVERS LES PARTIES LIÉES

en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016
Dettes envers les sociétés associées	112	47
Dettes sur les coentreprises	913	5 246
Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées	137	1 166
TOTAL	1 162	6 459

Les rubriques « Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées » et « Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées » comprennent l'ensemble des créances et dettes de VIEL & Cie et de ses filiales vis-à-vis de leur actionnaire majoritaire ultime, Viel et Compagnie-Finance, Paris, ainsi que des filiales de cette société.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

En décembre 2016, le Groupe a cédé une partie de sa participation dans Gaitame.com à une partie liée pour un montant de € 4 072 000 (cf. note 9), générant une plus-value de € 405 000 présentée dans les autres produits d'exploitation (cf. note 2). En mars 2017, le Groupe a procédé à une cession complémentaire pour un montant de € 555 000.

L'une des filiales du Groupe a renouvelé le 1^{er} janvier 2013 un contrat de bail à loyer d'une durée résiduelle de 5 ans avec une société appartenant à son actionnaire ultime. En 2017, une charge locative d'un montant de € 864 000 (€ 879 000 en 2016) est constatée sous la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

Une société de services appartenant à l'actionnaire majoritaire de VIEL & Cie a facturé au Groupe des frais de déplacement pour un montant de € 695 000 en 2017 (€ 951 000 en 2016).

GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS REÇUS DE PARTIES LIÉES

Lors du rachat des actions de Compagnie Financière Tradition SA détenues par Banque Pallas Stern, Viel et Compagnie-Finance s'est engagée à payer à Compagnie Financière Tradition SA et à ses filiales la différence entre le montant total des créances sur Comipar et Banque Pallas Stern et les dividendes de liquidation qui seront encaissés par Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales au titre du recouvrement de ces mêmes créances. Le solde total de ces créances, garanti par Viel et Compagnie-Finance, maison-mère de VIEL & Cie, a été contre-garanti par VIEL & Cie.

Cet engagement porte sur le montant des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales lors de la mise en redressement judiciaire de ces deux structures, soit un total € 16 444 000. Viel et Compagnie-Finance exécutera cet engagement de payer dès versement, par Banque Pallas Stern et par Comipar, du dernier dividende de liquidation se rapportant aux créances susmentionnées.

Entre 1999 et 2017, VIEL & Cie et ses filiales ont reçu des remboursements partiels de la part de Banque Pallas Stern et Comipar, à hauteur de 91,0% des créances déclarées (sans changement par rapport à l'exercice précédent). Les créances résiduelles de VIEL & Cie et de ses filiales s'établissent ainsi à € 1 752 800 au 31 décembre 2017, sans changement par rapport à 2016.

Ces créances sont intégralement adossées en termes de risques à un passif qui figure au passif consolidé de VIEL & Cie sous la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ».

28. OPÉRATIONS DE HORS-BILAN

TITRES À LIVRER ET À RECEVOIR

en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016
Titres à livrer	141 186 347	148 709 801
Titres à recevoir	141 184 188	148 708 226

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations d'achat et de vente de titres initiées avant le 31 décembre 2017 et débloquées après cette date, dans le cadre des activités en principal réalisées par les sociétés du Groupe traitant avec des institutionnels, ou des opérations en règlements différés pour l'activité de bourse en ligne.

29. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est principalement exposé aux risques suivants :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché
- risque de taux d'intérêt
- risque opérationnel

Des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politique et procédures de gestion du risque, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer sont présentés dans la section « Rapport sur le gouvernement d'entreprise » du rapport annuel de la société.

GESTION DU CAPITAL

Les objectifs du Groupe au niveau de la gestion du capital sont de maintenir un niveau de capitaux propres suffisant afin d'assurer la continuité des opérations et d'apporter un retour sur investissement aux actionnaires.

Le Conseil d'administration effectue le suivi de la rentabilité des capitaux propres qui est défini par la relation entre le résultat net d'exploitation et les capitaux propres, nets de la part attribuable aux actionnaires minoritaires. Le Conseil d'administration effectue aussi le suivi des dividendes versés aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure du capital et y apporte des rectifications en fonction des variations de l'environnement économique. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

En 2017, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du capital.

VIEL & Cie n'est pas soumise à des exigences en matière de capital. Cependant, certaines filiales du Groupe sont soumises localement à des exigences de capital réglementaire imposées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le suivi et l'application des directives réglementaires sont effectués par les responsables locaux en charge de la conformité.

30. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. L'exposition au risque de crédit se présente comme suit :

en milliers d'euros	2017	2016
Actifs financiers disponibles à la vente	22 706	15 955
Actifs financiers évalués à la juste valeur	112	93
Prêts et créances	1 125 993	908 184
Instruments financiers dérivés actifs	456	375
Trésorerie et équivalents de trésorerie	428 901	406 866
Trésorerie non disponible	29 398	31 298
TOTAL	1 607 566	1 362 771

Pertes de valeur

L'échéancier des créances clients et comptes rattachés se présente comme suit :

En milliers d'euros	2017		2016	
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur brute	Pertes de valeur
Créances non arriérées	70 437	-2	72 930	-1
Moins de 30 jours d'arriéré	23 830	-17	24 382	-
Entre 31 et 60 jours d'arriéré	10 533	-11	9 281	-
Entre 61 et 90 jours d'arriéré	6 652	-162	6 530	-104
Entre 91 et 180 jours d'arriéré	6 683	-166	9 512	-159
Plus de 180 jours d'arriéré	7 813	-697	12 687	-1 538
TOTAL	125 948	-1 055	135 322	-1 802

Selon l'expérience acquise au niveau des défaillances de paiement, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances qui ne présentent pas d'arriéré, ou dont l'arriéré est inférieur à 60 jours n'est pas nécessaire.

Une perte de valeur est comptabilisée sur une créance lorsqu'il existe une indication objective que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser les montants dus selon les termes initiaux de la créance. Des difficultés financières importantes du débiteur, la probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière ou des défauts de paiement sont considérés comme des indications objectives que la créance est dépréciée. La majorité des clients sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit.

Le mouvement de la provision pour pertes de valeur sur les créances clients et comptes rattachés au cours de la période se présente comme suit :

en milliers d'euros	2017	2016
Provision au 1 ^{er} janvier	1 801	1 697
Variation de périmètre	12	-
Dotations de l'exercice	782	886
Reprise utilisée	-547	-213
Dissolution	-899	-566
Écarts de conversion	-94	-3
Provision au 31 décembre	1 055	1 801

L'échéancier des créances liées aux activités en principal se présente comme suit :

en milliers d'euros	2017	2016
Moins de 5 jours d'arriéré	47 966	51 833
Entre 6 et 15 jours d'arriéré	95 305	18 740
Entre 16 et 30 jours d'arriéré	36 409	12 146
Entre 31 et 45 jours d'arriéré	140	6 709
Plus de 45 jours d'arriéré	958	938
TOTAL	180 778	90 366

Ces montants représentent des opérations non dénouées après la date de livraison prévue et sont causés essentiellement par des retards de règlement des titres de la part des contreparties. Sur la base de l'analyse des données historiques des pertes encourues, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances liées aux activités en principal n'est pas nécessaire. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit. De plus, les transactions sont soumises à des limites de crédit appropriées déterminées en fonction de la qualité de la contrepartie.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers incluant le montant estimatif des paiements d'intérêts se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2017 en milliers d'euros	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Dettes financières à long terme	-	-	-	159 400	-	159 400
Location financement - Paiement minimum futur	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	2 233	1 537	214 474	-	218 244
Fournisseurs et autres créanciers	1 085 099	1 373	15 929	-	-	1 102 402
Instruments financiers dérivés passifs	61	-	-	-	-	61
Dettes financières à court terme	1 344	-	15 600	-	-	16 944
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 086 504	3 606	33 067	373 874	-	1 497 050

Au 31 décembre 2016 en milliers d'euros	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Dettes financières à long terme	-	-	-	78 000	-	78 000
Location financement - Paiement minimum futur	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	2 433	1 675	133 983	103 602	241 693
Fournisseurs et autres créanciers	868 786	2 525	15 215	-	-	886 526
Instruments financiers dérivés passifs	628	-	-	-	-	628
Dettes financières à court terme	33 319	-	-	-	-	33 319
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
TOTAL	902 733	4 958	16 890	211 983	103 602	1 240 166

RISQUE DE CHANGE

Analyse de sensibilité

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de change transactionnel principalement sur le dollar américain (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une variation de 10 % d'une devise de transaction par rapport aux devises fonctionnelles correspondantes. Cette analyse inclut les actifs et passifs monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle des différentes entités du Groupe et ajuste leur valeur à la fin de la période pour une variation de 10 % du taux de change.

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base que l'année précédente.

Au 31 décembre, une appréciation de 10 % d'une devise de transaction à l'encontre des autres devises fonctionnelles correspondantes aurait augmenté (diminué) le résultat de l'exercice comme suit, sans impact sur les capitaux propres :

Au 31 décembre 2017 en milliers d'euros	USD	GBP	EUR	CHF	Autres	TOTAL
Devises fonctionnelles						
USD	-	-703	240	-163	233	-393
GBP	1 351	-	2 298	178	33	3 860
EUR	904	-20	-	1 121	29	2 034
CHF	12 510	268	1 517	-	4 151	18 446
Autres	1 844	62	14	2	-	1 922
	16 609	-393	4 069	1 138	4 446	-

Au 31 décembre 2016 en milliers d'euros	USD	GBP	EUR	CHF	Autres	TOTAL
Devises fonctionnelles						
USD	-	-463	353	-73	253	71
GBP	1 722	-	1 948	120	41	3 831
EUR	752	44	-	1 217	17	2 030
CHF	2 024	1 006	784	-	1 281	5 096
Autres	1 360	23	48	3	-	1 435
	5 859	610	3 134	1 267	1 593	-

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊTS

Profil

Au 31 décembre, le profil des instruments financiers portant intérêts se présente comme suit :

en milliers d'euros	2017	2016
Actifs financiers	131 404	63 226
Passifs financiers	203 838	231 220
Instruments à taux fixe (net)	-72 434	-167 994
Actifs financiers	786 105	782 177
Passifs financiers	195 664	118 696
Instruments à taux variable (net)	590 441	663 481
Dont dettes financières à taux variable	176 344	111 319

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variables

Les actifs et passifs financiers à taux variables comprennent essentiellement de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des dettes financières. Les dettes financières émises à des taux variables exposent le Groupe aux risques de flux de trésorerie sur taux d'intérêt.

Au 31 décembre, une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts aurait augmenté (diminué) le résultat et les capitaux propres des montants présentés ci-après. Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

Au 31 décembre 2017 en milliers d'euros	2017	
	Résultat	Capitaux propres
Actifs financiers nets	2 952	-

Au 31 décembre 2016 en milliers d'euros	2016	
	Résultat	Capitaux propres
Actifs financiers nets	3 317	-

JUSTE VALEUR

Le tableau suivant analyse les instruments financiers évalués à la juste valeur en différents niveaux en fonction des méthodes utilisées. Les niveaux retenus sont les suivants :

- Le niveau 1 correspond à un prix coté (non ajusté) sur un marché actif pour un instrument identique.
- Le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés.
- Le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur le marché.

La juste valeur n'est pas indiquée pour les postes dont la valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les méthodes pour déterminer les justes valeurs sont décrites dans la section regroupant les principales méthodes comptables.

Au 31 décembre 2017 en milliers d'euros	Valeur comptable	Juste Valeur			Total
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers disponibles à la vente	22 706	9 675	12 807	-	22 482
Actifs financiers évalués à la juste valeur	112	85	27	-	112
Prêts et créances	1 110 499	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs	456	-	456	-	456
Trésorerie et équivalents de trésorerie	428 901	10 559	-	-	10 559
Trésorerie non disponible	29 398	-	-	-	-
Immeubles de placement	2 753	-	-	-	-
Total actifs financiers	1 594 825	20 318	13 291	-	33 609
Dettes financières à court terme	16 944	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créanciers	1 102 402	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés passifs	61	-	61	-	61
Dettes financières à long terme	363 238	213 434	-	-	213 434
Autres passifs financiers à long terme	-	-	-	-	-
Total passifs financiers	1 482 645	213 434	61	-	213 495

Au 31 décembre 2016 en milliers d'euros	Valeur comptable	Juste Valeur			Total
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers disponibles à la vente	15 955	515	14 171	-	14 686
Actifs financiers évalués à la juste valeur	93	82	19	-	101
Prêts et créances	892 809	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs	375	-	375	-	375
Trésorerie et équivalents de trésorerie	406 866	6 597	-	-	6 597
Trésorerie non disponible	31 298	-	-	-	-
Immeubles de placement	3 283	-	-	-	-
Total actifs financiers	1 350 679	7 194	14 565	-	21 759
Dettes financières à court terme	33 319	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créanciers	886 526	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés passifs	628	-	629	-	629
Dettes financières à long terme	299 909	225 163	-	-	225 163
Autres passifs financiers à long terme	-	-	-	-	-
Total passifs financiers	1 220 382	225 163	629	-	225 792

31. COURS DE CHANGE

Les principaux cours de change de l'euro, qui ont été utilisés dans le cadre de la consolidation, sont les suivants :

En milliers d'euros	31.12.2017		31.12.2016	
	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
1 Franc suisse - CHF	1,1702	1,1116	1,0739	1,0920
1 Livre sterling - GBP	0,8872	0,8761	0,8562	0,8189
1 Yen japonais - JPY	135,01	126,65	123,40	120,31
1 Dollar américain - USD	1,1993	1,1293	1,0541	1,1066

32. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que les pourcentages de détention directe ou indirecte et les méthodes de consolidation retenues pour chacune des sociétés, sont présentés ci-après :

Pays		Entrées de l'exercice	% de contrôle	% d'intérêt	Capital en milliers	Méthode IG/MEE
	VIEL & CIE			100,0 %	EUR 16 120	Société consolidante
EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE						
Afrique du Sud	Tradition Government Bond Brokers and Derivative Brokers (Pty) Ltd, Johannesburg		100,0 %	74,7 %	ZAR 1 000	IG
	Tradition Data analytic's Services (PTY) Ltd Fourways		100,0 %	74,7 %	ZAR n/s	IG
	TFS Securities (Pty) Ltd, Johannesburg		74,9 %	55,9 %	ZAR 1 000	IG
Allemagne	Finacor Deutschland GmbH, Francfort, et succursales de Munich et de Milan		100,0 %	74,7 %	EUR 3 600	IG
	Tradition Financial Services GmbH, Francfort		27,5 %	20,5 %	EUR 75	MEE
Belgique	Finacor & Associés S.A., Bruxelles		100,0 %	74,7 %	EUR 1 877	IG
	Easdaq N.V.		21,7 %	19,2 %	EUR 32 446	MEE
Émirats Arabes Unis	Tradition (Dubai) Ltd, Dubaï		100,0 %	74,7 %	USD 450	IG
Espagne	C.M. Capital Market Holdings S.A. Madrid		32,3 %	24,2 %	EUR 379	MEE
France	Arpège S.A., Paris		100,0 %	100,0 %	EUR 22 280	IG
	Bourse Direct S.A., Paris		76,6 %	76,9 %	EUR 13 989	IG
	Carax SA Paris	★	100,0 %	74,7 %	EUR 1 200	IG
	E-VIEL, Paris		100,0 %	100,0 %	EUR 8 886	IG
	SwissLife Banque Privée, Paris		40,0 %	40,0 %	EUR 15 161	MEE
	Tradition Securities And Futures S.A., Paris, et succursale de Londres		99,9 %	74,7 %	EUR 9 382	IG
	TSAF OTC, Paris		100,0 %	74,7 %	EUR 4 587	IG
Israël	TFS Israel (Brokers) Ltd, Tel Aviv		80,0 %	59,8 %	ILS 2 778	IG
Italie	Tradition Italia S.R.L., Milan		100,0 %	74,7 %	EUR 50	IG
Luxembourg	Tradition Luxembourg S.A., Luxembourg		100,0 %	74,7 %	EUR 8 371	IG
Monaco	Carax Monaco SAM	★	100,0 %	74,7 %	EUR 300	IG
Royaume-Uni	Tradition Management Services Ltd, Londres ⁽²⁾		100,0 %	74,7 %	GBP n/s	IG
	Tradition (UK) Ltd, Londres		100,0 %	74,7 %	GBP 21 050	IG
	Tradition London Clearing Ltd, Londres		100,0 %	74,7 %	GBP 5 150	IG
	Tradition Financial Services Ltd, Londres		100,0 %	74,7 %	GBP 250	IG
	TFS-ICAP Ltd, Londres		51,0 %	20,9 %	GBP 20	MEE
	TFS Derivatives Ltd, Londres		100,0 %	74,7 %	GBP 1 200	IG
	Trad-X (UK) Ltd, Londres		100,0 %	74,7 %	GBP 3 000	IG
	ParFX (UK) Ltd, Londres		100,0 %	74,7 %	GBP n/s	IG
Russie	Tradition CIS LLC, Moscou		100,0 %	74,7 %	RUB 2 680	IG
Pays-Bas	Financière Vermeer N.V., Amsterdam		100,0 %	100,0 %	EUR 90	IG
Suisse	Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne		70,79 %	74,74 %	CHF 17 976	IG
	Finarbit AG, Küsnacht		100,0 %	74,7 %	CHF 1 500	IG
	Gottex Brokers S.A., Lausanne		49,0 %	36,6 %	CHF 360	MEE
	Starfuels SA Nyon	★	40,0 %	29,9 %	CHF 142	MEE
	Tradition Service Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0 %	74,7 %	CHF 21 350	IG
	Tradition S.A., Lausanne et succursale de Zurich		100,0 %	74,7 %	CHF 100	IG
	TFS S.A., Lausanne ⁽¹⁾		99,9 %	74,7 %	CHF 3 916	IG
	Trad-X Holding S.A, Lausanne ⁽¹⁾		100,0 %	74,7 %	CHF 100	IG
	ParFX Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0 %	74,7 %	CHF 100	IG
	Tradificom International, Lausanne ⁽²⁾		100,0 %	74,7 %	CHF 200	IG

⁽¹⁾ Société holding. ⁽²⁾ Société de services. IG : intégration globale. MEE : mise en équivalence.

Pays		Entrées de l'exercice	% de contrôle	% d'intérêt	Capital en milliers	Méthode IG/MEE	
AMÉRIQUES							
Argentine	Tradition Argentina S.A., Buenos Aires	100,0 %	74,7 %		ARS 1 546	IG	
Chili	Tradition Chile S.A., Santiago	100,0 %	74,7 %		CLP 476 805	IG	
Colombie	Tradition Securities Colombia S.A., Bogota	100,0 %	74,7 %		COP 200 000	IG	
	Tradition Colombia S.A., Bogota	100,0 %	74,7 %		COP 90 000	IG	
États-Unis	Tradition America Holdings Inc., New York ⁽¹⁾	100,0 %	74,7 %		USD 500	IG	
	Tradition Americas LLC, New York	100,0 %	74,7 %		USD 500	IG	
	Tradition SEF Inc., New York	100,0 %	74,7 %		USD -	IG	
	Tradition Securities and Derivatives Inc., New York	100,0 %	74,7 %		USD 5	IG	
	Trad-X US LLC, New York	100,0 %	74,7 %		USD n/s	IG	
	TFS Derivatives Corp. LLC, New York	100,0 %	74,7 %		USD 95	IG	
	TFS-ICAP LLC, New York	51,0 %	20,5 %		USD n/s	MEE	
	TFS Energy LLC, Stamford	57,5 %	42,9 %		USD n/s	IG	
	TFS Energy Futures LLC, Stamford	100,0 %	42,9 %		USD n/s	IG	
	TFS Energy Solutions LLC, Stamford	60,0 %	44,8 %		USD n/s	IG	
	StreamingEdge.com Inc., New Jersey ⁽²⁾	80,0 %	59,8 %		USD -	IG	
	Mexique	Tradition Services S.A. de C.V., Mexico	100,0 %	74,7 %		MXN 50	IG
	ASIE-PACIFIQUE						
Australie	TFS Australia Pty Ltd, Sydney	100,0 %	74,7 %		AUD 5	IG	
	Tradition Australia Pty Ltd, Sydney	100,0 %	74,7 %		AUD n/s	IG	
Chine	Tradition (Asia) Ltd, Hong Kong	100,0 %	74,7 %		HKD 25 001	IG	
	TFS Derivatives HK Ltd, Hong Kong	100,0 %	74,7 %		HKD 12 500	IG	
	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen	33,0 %	24,7 %		CNY 50 000	MEE	
Corée	Tradition Korea Ltd, Séoul	100,0 %	74,7 %		KRW 5 000 000	IG	
Inde	Derivium capital & Securities Private Ltd, Mumbai	50,0 %	37,4 %		INR 3 000	MEE	
Indonésie	PT Tradition Indonesia, Jakarta	99,0 %	74,0 %		IDR 5 000 000	IG	
Japon	Meitan Nihon Ltd, Tokyo	100,0 %	74,7 %		JPY 300 000	IG	
	Tradition Japan FX Holdings Ltd, Tokyo ⁽¹⁾	100,0 %	74,7 %		JPY 500	IG	
	Gaitame.com Co., Ltd, Tokyo	50,0 %	37,4 %		JPY 801 354	MEE	
	Ueda Tradition Holding Japan Ltd, Tokyo ⁽¹⁾	60,0 %	44,8 %		JPY 1 000	IG	
	Ueda Tradition Derivatives Ltd, Tokyo	100,0 %	44,8 %		JPY 5 000	IG	
	Ueda Tradition Securities Ltd, Tokyo	100,0 %	44,8 %		JPY 2 693 000	IG	
Malaisie	First Taz Tradition Sdn Bhd, Kuala Lumpur	40,0 %	29,9 %		MYR 200	MEE	
Philippines	Tradition Financial Services Philippines Inc., Makati	100,0 %	74,7 %		PHP 455 000	IG	
Singapour	Tradition Singapore (Pte) Ltd, Singapour	100,0 %	74,7 %		SGD 300	IG	
	TFS Currencies Pte Ltd, Singapour	100,0 %	74,7 %		SGD 700	IG	
	Tradition Asia Pacific (Pte) Ltd, Singapour ⁽¹⁾	100,0 %	74,7 %		SGD n/s	IG	
	Ong First Tradition Holding (Pte) Ltd, Singapour ⁽¹⁾	35,0 %	31,1 %		SGD 2 500	MEE	
Thaïlande	Tradition Brokers (Thailand) Ltd, Bangkok	82,5 %	39,3 %		THB 12 000	IG	
	Tradition Siam (Brokers) Ltd, Bangkok	82,5 %	39,3 %		THB 5 000	IG	

⁽¹⁾ Société holding. ⁽²⁾ Société de services. IG : intégration globale. MEE : mise en équivalence.

33. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés par le Groupe VIEL & Cie à ses commissaires aux comptes au titre des exercices 2017 et 2016 sont les suivants :

	Ernst & Young Audit				Fidorg Audit			
	Montant (€ HT)		%		Montant (€ HT)		%	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 754 256	2 951 800			108 500	108 500		
Emetteur	167 500	167 500	6 %	6 %	43 000	43 000	40 %	40 %
Filiales intégrées globalement	2 586 756	2 784 300	94 %	94 %	65 500	65 500	60 %	60 %
Autres services	10 835	10 835			-	-	-	-
Emetteur	4 035	4 035	37 %	37 %	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	-	6 800	0 %	63 %	-	-	-	-
Sous-total	2 765 091	2 962 635	99 %	98 %	108 500	108 500	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	6 298	44 000	29 %	74 %	-	-	-	-
Autres	15 742	15 800	71 %	26 %	-	-	-	-
Sous-total	22 040	59 800	1 %	2 %	-	-	-	-
TOTAL	2 787 131	3 022 435	96 %	97 %	108 500	108 500	4 %	3 %

34. CONSOLIDATION DE VIEL & CIE

VIEL & Cie fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de Viel et Compagnie-Finance, dont le siège social est situé au 23 Place Vendôme, 75001 Paris.

**RAPPORT
GÉNÉRAL DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES
SUR LES
COMPTES
CONSOLIDÉS**



À l'Assemblée Générale de la société Viel & Cie,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Viel & Cie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

RISQUE PORTANT SUR L'ÉVALUATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Risque identifié

Comme indiqué dans la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés de la société Viel & Cie, les écarts d'acquisition au 31 décembre 2017 s'élèvent à M€ 103,4.

Les écarts d'acquisition inclus dans les immobilisations incorporelles s'élèvent à M€ 79,2 au 31 décembre 2017, dont M€ 43,9 au titre des unités génératrices de trésorerie incluses dans le pôle intermédiation professionnelle et M€ 35,3 au titre de l'unité génératrice de trésorerie du pôle Bourse en ligne.

Les écarts d'acquisition inclus dans les participations des sociétés associées et coentreprises s'élèvent à M€ 24,1 au 31 décembre 2017, incluant notamment un écart d'acquisition de M€ 14,2 au titre de la coentreprise avec Gaitame.com Co Ltd, Tokyo, comme précisé dans la note 9 l'annexe aux comptes consolidés.

Le groupe teste les écarts d'acquisition pour identifier d'éventuels indices de dépréciation à chaque date de bilan. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés des unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés.

Nous avons considéré ce domaine comme un élément clé de l'audit dans la mesure où l'évaluation des écarts d'acquisition implique des jugements complexes et subjectifs de la direction sur les différentes hypothèses utilisées pour l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Notre réponse

Nous avons évalué la méthodologie des tests de dépréciation effectués au regard des normes comptables.

Nous avons évalué les projections de flux de trésorerie et les hypothèses sous-jacentes :

- nous avons comparé les budgets des périodes passées aux résultats réels afin d'évaluer la pertinence de l'estimation réalisée par la direction ;
- nous avons analysé la projection des flux de trésorerie préparée par la direction et évalué la cohérence des hypothèses sous-jacentes faites par la direction ;
- nous avons étudié les résultats réels utilisés comme base des projections de flux de trésorerie ;
- nous avons évalué le caractère raisonnable du taux de croissance appliqué aux résultats réels ;
- nous avons vérifié la méthode de calcul utilisée et vérifié les calculs arithmétiques.

Nous avons fait appel à nos spécialistes pour évaluer une sélection de taux d'actualisation utilisés pour calculer les projections de flux de trésorerie actualisés.

RISQUE PORTANT SUR L'ÉVALUATION DES LITIGES LIÉS À DES ANCIENS OU ACTUELS EMPLOYÉS ET LITIGES DIVERS

Risque identifié

Comme indiqué dans la note 21 de l'annexe aux comptes consolidés de la société Viel & Cie, en raison de la nature de ses activités, le groupe est exposé à des procédures légales et à des litiges potentiels.

Des provisions sont comptabilisées pour les litiges en cours lorsque l'issue probable d'un procès peut être estimée de manière fiable. Les provisions pour litiges au 31 décembre 2017 s'élèvent à M€ 7,2.

Des enquêtes sont actuellement menées par les autorités et régulateur en relation avec une coentreprise dans laquelle le groupe détient une participation minoritaire.

Les plaintes et les litiges sont des points clés de l'audit du fait d'un processus d'évaluation complexe et basé sur l'issue attendue des procédures qui peuvent durer plusieurs années.

Notre réponse

Nos procédures d'audit incluent les éléments suivants :

- nous avons obtenu un résumé des principales procédures en cours et tenu des entretiens avec le directeur juridique du groupe afin d'obtenir une compréhension des principales affaires en cours ;
- nous avons demandé aux auditeurs locaux d'apprécier les analyses juridiques préparées par le management et les correspondances avec les conseils externes et d'apprécier le montant des provisions liées. Nous avons revu leurs conclusions ;

- nous avons dirigé et supervisé le travail des auditeurs de la coentreprise lié aux enquêtes en cours avec les autorités et le régulateur ;
- nous avons évalué le bien-fondé des informations fournies dans les notes aux états financiers.

RISQUE PORTANT SUR LES OPÉRATIONS NON DÉNOUÉES À LA CLÔTURE

Risque identifié

Certaines sociétés du groupe agissent en tant que principales dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers.

La période comprise entre la date de transaction et la date de règlement est généralement de deux jours durant lesquels le groupe est exposé au risque de contrepartie. Lorsqu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations, un risque de perte de valeur potentielle sur les débiteurs survient.

Le risque décrit plus haut est considéré comme étant un point clé de l'audit compte tenu du volume d'opérations négociées.

Comme indiqué dans la note 12 de l'annexe aux comptes consolidés, les créances liées à l'activité en principal s'élèvent à M€ 180,8 au 31 décembre 2017.

Notre réponse

Nos procédures d'audit ont consisté à :

- analyser l'adéquation des soldes des balances avec les contreparties vendeuses et acheteuses ;
- évaluer le risque de contrepartie sur les opérations non dénouées à la fin de l'exercice et observer, le cas échéant, le recouvrement ultérieur de ces opérations ou leur couverture par des dépréciations.

VÉRIFICATION DU RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Viel & Cie par votre assemblée générale du 21 mai 2003 pour le cabinet Fidorg Audit et du 10 septembre 1992 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2017, le cabinet Fidorg Audit était dans la quinzième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la vingt-sixième année.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

OBJECTIF ET DÉMARCHE D'AUDIT

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

RAPPORT AU COMITÉ D'AUDIT

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 30 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

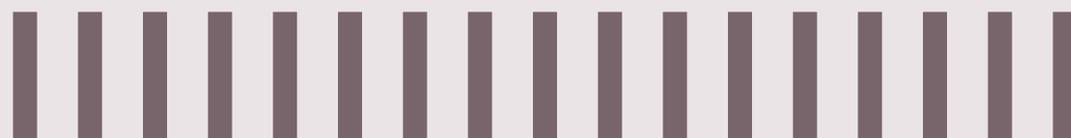
FIDORG AUDIT

Manuel Le Roux

ERNST & YOUNG Audit

Bernard Heller

COMPTES ANNUELS 2017



BILAN AU 31 DECEMBRE



ACTIF en milliers d'euros	Note	31.12.2017			31.12.2016
		Brut	Amort.	Net	Net
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	II.1	36	36	-	-
Immobilisations corporelles	II.1	158	143	15	16
Immobilisations financières					
Participations	II.2	141 517	7 543	133 974	134 610
TIAP et autres immobilisations financières	II.2	23 022	506	22 516	28 960
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		164 734	8 228	156 505	163 586
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés		-	-	-	-
Autres créances	II.3	57 069	-	57 069	47 865
Valeurs mobilières de placement	II.4	1 000	-	1 000	3 001
Disponibilités	II.4	93 483	-	93 483	35 641
Charges constatées d'avance		113	-	113	116
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		151 665	-	151 665	86 623
Charges à répartir	II.5	1 268	-	1 268	741
TOTAL DE L'ACTIF		317 667	8 228	309 438	250 950

BILAN AU 31 DECEMBRE



PASSIF en milliers d'euros	Note	31.12.2017	31.12.2016
Capitaux propres			
Capital social		15 430	16 120
Prime d'émission, de fusion, d'apport		29 559	29 559
Réserve légale		1 613	1 613
Réserve des plus-values à long terme		-	-
Autres réserves		23 070	23 089
Report à nouveau		33 576	53 077
Résultat de l'exercice		10 541	6 261
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	II.6	113 789	129 719
Provisions	II.7	2 623	2 416
Dettes			
Emprunts et dettes financières diverses	II.8	175 538	104 166
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		268	293
Dettes fiscales et sociales	II.9	116	122
Autres dettes	II.10	17 103	14 233
TOTAL DES DETTES		193 025	118 814
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		309 438	250 950

COMPTE DE RÉSULTAT RÉSUMÉ



en milliers d'euros	Note	2017	2016
Chiffre d'affaires net		-	-
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		1 585	
Autres produits d'exploitation		35	12
Produits d'exploitation	III.1	1 620	12
Frais de personnel		-542	-461
Autres achats et charges externes		-3 952	-2 238
Impôts, taxes et versements assimilés		-64	-64
Dotations aux amortissements et provisions		-1 266	-254
Autres charges		-152	-60
Charges d'exploitation		-5 976	-3 076
Résultat d'exploitation		-4 356	-3 064
Résultat financier	III.2	14 545	9 533
Résultat courant avant impôts		10 189	6 469
Résultat exceptionnel	III.3	-24	-47
Impôts sur le bénéfice	III.4	376	-161
Résultat net de l'exercice		10 541	6 261

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



PRÉAMBULE

VIEL & Cie est une société d'investissement dont le but est d'investir sur le long terme dans des sociétés du secteur de la finance et d'accélérer leur croissance et leur développement afin d'en faire des acteurs majeurs dans leur métier respectif.

VIEL & Cie contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition, présente dans 29 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France, ainsi qu'un pôle de gestion et de banque privée, au travers d'une participation de 40 % dans SwissLife Banque Privée.

I. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

I.1 PRINCIPES COMPTABLES

Au 31 décembre 2017, les comptes annuels de VIEL & Cie sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2016-07 applicables aux sociétés commerciales ainsi qu'aux principes comptables généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels et à la réglementation applicable aux sociétés commerciales.

I.2 CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Néant.

I.3 MÉTHODES D'ÉVALUATION

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles et corporelles

Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée du bien suivant les modes et les durées suivants :

- logiciel : 2 ans, linéaire
- installations et agencements : 10 ans, linéaire
- matériel informatique : 2 à 5 ans, linéaire ou dégressif
- mobilier et matériel de bureau : 10 ans, linéaire

Titres de filiales et participations

Les parts dans les entreprises liées, les titres de participations ainsi que les titres d'autocontrôle sont enregistrés à leur coût d'acquisition incluant les frais y afférents, et évalués en fonction de leur valeur d'utilité par la méthode la plus pertinente selon les cas de figure, représentée notamment :

- par le cours de bourse lorsque les titres sont cotés et que leur valorisation reflète leur valeur intrinsèque,
- par la quote-part des capitaux propres ajustée des résultats non encore réalisés pour les titres non cotés,
- par leur valeur de réalisation lorsqu'elle est connue de façon certaine,
- par la projection de flux de trésorerie futurs,
- ou par la quote-part de capitaux propres consolidés qu'ils représentent, notamment lorsque les autres méthodes de valorisation ne permettent pas d'appréhender leur valeur intrinsèque.

Une dépréciation est constatée en cas de moins-value latente.

Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur brute d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur estimative est inférieure à la valeur d'achat. Cette valeur estimative peut être basée sur le cours moyen du dernier mois pour les titres cotés, sur la quote-part de la dernière situation nette connue pour les titres non cotés, ou sur une analyse multicritères tenant compte des spécificités du titre concerné lorsque les critères précédents ne sont pas pertinents.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, la méthode d'évaluation retenue est le FIFO. Une dépréciation est constatée en cas de moins-value latente entre le cours de bourse et la valeur comptable.

Frais d'emprunt

La société a pris l'option de comptabiliser à l'actif les frais d'émission des emprunts.

Traitement des devises étrangères

L'euro étant la monnaie de présentation des comptes de la société, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat, sous la rubrique « Résultat financier net ».

II. NOTES SUR LE BILAN

II.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles de VIEL & Cie se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2017			31.12.2016		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Immobilisations incorporelles	36	36	-	36	36	-
Immobilisations corporelles						
Agencements - Installations	87	87	-	87	87	-
Matériels informatiques, de bureaux	55	55	-	55	55	-
Autres immobilisations corporelles	16	1	15	16	1	15
TOTAL des immobilisations	195	179	15	194	179	15

Les immobilisations incorporelles sont constituées des logiciels et progiciels informatiques.

Aucune variation significative n'est intervenue au cours de l'exercice 2017.

II.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le portefeuille d'immobilisations financières de VIEL & Cie se décompose comme suit, aux 31 décembre 2017 et 2016 :

	% de détention 31.12.2017	Dernier résultat disponible 2016-2017	Capitaux propres disponibles 2016-2017	Valeur brute des titres 31.12.2017	Dépréciation des titres 31.12.2017	Valeur nette 31.12.2017	Valeur nette 31.12.2016
	€ 1 000		€ 1 000		€ 1 000	€ 1 000	€ 1 000
Participations							
Financière Vermeer N.V., Amsterdam	100,00 %	EUR 13 833	EUR 110 622	73 349	-	73 349	73 349
E-VIEL	100,00 %	EUR 88	EUR 26 747	18 110	-	18 110	18 110
SwissLife Banque Privée	40,00 %	EUR 491	EUR 93 756	32 209	-	32 209	32 209
Verbalys	0,00 %	EUR *	EUR *	-	-	-	551
Exchangelab	6,99 %	USD *	USD *	337	-337	-	-
Superformance	33,99 %	EUR 18	EUR 846	500	-304	196	281
Arpège	100,00 %	EUR 152	EUR 26 851	8 900	-	8 900	8 900
Boost Venture	8,40 %	EUR *	EUR *	263	-263	-	-
Ong First Tradition Pte Ltd Singapour	19,66 %	SGD 54	SGD 2 668	6 529	-6 389	140	140
Insead OEE Data Services	18,94 %	EUR *	EUR *	250	-250	-	-
Easdaq NV Belgique	10,84 %	EUR 2 604	EUR 1 867	1 071	-	1 071	1 071
TIAP et autres immobilisations financières				141 517	-7 543	133 975	134 611
<i>Sociétés technologiques</i>							
Result Venture	5,00 %	-	-	114	-114	-	0
Wansquare	2,78 %	EUR *	EUR *	50	-48	2	3
LCH Clearent	0,30 %	EUR 83 600	EUR 967 200	3 919	-	3 919	1 044
<i>Fonds d'investissement</i>							
Woodside IV LP	0,35 %	USD 15 954	USD 59 009	371	-344	27	124
Titres d'autocontrôle	5,77 %			18 378	-	18 378	27 298
Autres				190	-	190	490
				23 022	-506	22 516	28 959
				164 539	-8 049	156 491	163 571

* Information non disponible.

La valeur estimée des TIAP présentée ci-dessus est déterminée sur la base de la situation nette de ces sociétés.

Au 31 décembre 2017, VIEL & Cie détient 4 448 498 de ses propres titres, soit 5,77 % de son capital, contre 7 096 996 titres à l'ouverture 2017 (8,81 % de son capital), détention préalablement autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires. 3 548 498 titres ont été annulés en mars 2017 et une acquisition de 900 000 titres a été réalisée acquis en juin 2017 avec un objectif d'annulation. Ces titres ont pour la plupart été acquis avant le 31 décembre 2006 ; ils ne sont pas destinés à être cédés, mais à être utilisés dans le cadre d'une éventuelle opération en titre, remis dans le cadre de paiements fondés sur des actions, ou annulés.

Ces titres auto-détenus sont présentés au bilan pour leur valeur d'acquisition, soit une valeur brute de k€ 18 378 au 31 décembre 2017 (k€ 27 297 au 31 décembre 2016). Aucune dépréciation n'est à constater sur ces titres.

Au cours de l'exercice 2017, la société a cédé sa participation dans la société Verbalys pour un prix de cession égal à la valeur nette des titres détenus par VIEL & Cie. D'autre part, la société a augmenté sa participation dans LCH Clearnet Group Limited de 2,9 m€, passant ainsi de 0,15 % à 0,30 %.

Au 31 décembre 2017, VIEL & Cie détient un investissement total de 1 070 847 euros dans la société EASDAQ N.V., société non cotée établie en Belgique, soit une participation de 10,84 %.

Au 31 décembre 2017, cette participation a fait l'objet d'une évaluation multicritères visant à s'assurer que sa valeur d'utilité est au moins égale à sa valeur nette comptable ; cette méthode comprend comme critères principaux une analyse de cash-flows actualisés basée sur les prévisions de la société.

Dans le cadre de ces évaluations, les principaux paramètres utilisés dans le cadre de l'actualisation des cash-flows et de la détermination de la valeur terminale sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 9,45 %
- Durée de l'actualisation : 5 ans
- Taux de croissance à long terme : 2 %
- Taux de croissance de l'activité : selon le budget entériné par la société.

Le taux d'actualisation est appliqué sur le résultat après impôt.

La sensibilité de la valeur d'utilité ainsi déterminée à la variation des deux premières hypothèses clefs est faible. Ainsi, une augmentation de 100 points de base appliquée au taux d'actualisation n'entraînerait pas une baisse de la valeur d'utilité qui nécessiterait de constater une dépréciation ; il en est de même pour une réduction de 100 points de base du taux de croissance à long terme. Sur la base de cette analyse, aucune dépréciation n'est nécessaire au 31 décembre 2017.

II.3 AUTRES CRÉANCES

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016
Créances sur les sociétés liées	56 013	47 678
Etat et collectivités publiques	947	113
Autres créances	108	74
TOTAL	57 069	47 865
Dépréciation	-	-
TOTAL NET	57 069	47 865

Ces créances ont une échéance inférieure à 1 an.

II.4 DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2017, une partie de la trésorerie de VIEL & Cie est placée d'une part en SICAV et d'autre part en contrats à terme ne présentant pas de risque de perte en capital et dont la liquidité est assurée à tout moment.

II.5 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir, d'un montant de k€ 1 268 au 31 décembre 2017 (contre k€ 741 au 31 décembre 2016) sont constituées de frais d'émission d'emprunt. VIEL & Cie a en effet opté pour l'étalement de ces frais sur la durée d'amortissement de sa dette.

II.6 CAPITAUX PROPRES

II.6.1 Variation de capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2017 s'analyse comme suit :

	Ouverture au 01.01.2017	Affectation du résultat 2016	Résultat 2017	Opération sur le capital social	Actions propres	Solde au 31.12.2017
Capital social	16 120	-	-	20	-710	15 430
Prime d'émission	29 559	-	-	-	-	29 559
Réserve légale	1 613	-	-	-	-	1 613
Réserves réglementées	-	-	-	-	-	-
Autres réserves	23 089	-	-	-20	-	23 070
Report à nouveau	53 077	-6 251	-	-	-13 250	33 576
Résultat de la période	6 261	-6 261	10 541	-	-	10 541
TOTAL	129 719	-12 512	10 541	-	-13 960	113 789

Au 31 décembre 2017, le capital social de VIEL & Cie est composé de 77 150 691 actions d'une valeur nominale de € 0,2, soit un capital de 15 430 138 euros contre 80 599 189 actions et un capital de 16 119 838 euros au 31 décembre 2016.

Au cours de l'exercice 2017, le capital social de la société a été mouvementé suite aux opérations réalisées sur les titres auto-détenus (cf II.2) et à la création de 100 000 actions nouvelles conformément au plan d'attribution gratuite de mars 2013.

L'Assemblée générale mixte du 13 juin 2017 a voté, sur proposition du Conseil d'administration, le versement d'un dividende de € 0,17 par action au titre de l'exercice 2016. Le dividende relatif à l'exercice 2016 d'un montant de 12 512 372 € (net de la part revenant aux titres auto détenus) a été payé le 22 juillet 2017.

II.6.2 Plan de souscription d'actions

Au 31 décembre 2017, les options de souscription consenties aux collaborateurs du Groupe VIEL & Cie présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 0,2 € de nominal	Augmentation de capital potentielle en €	Date de début d'exercice	Date d'échéance	Prix d'exercice en €
Plan du 03/01/2006	375 000	75 000	03.01.08	02.01.18	3,42
TOTAL	375 000	75 000			

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs de la Société sont les suivants :

	2017		2016	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
en nombre d'options				
En circulation au début de la période	3,42	375 000	3,42	375 000
Attribuées pendant la période				
Auxquelles il est renoncé pendant la période				
Exercées pendant la période				
Expirées/annulées pendant la période				
En circulation à la fin de la période	3,42	375 000	3,42	375 000
Exerçables à la fin de la période	3,42	375 000	3,42	375 000

Le paiement de ces options consenties à des salariés de la société s'est effectué en actions début 2018.

II.6.3 Plans d'attributions d'actions gratuites

Au 31 décembre 2017, les caractéristiques des plans sont les suivantes :

Nature du plan	Plan d'attribution 2017	
Date de l'Assemblée générale	14-juin-16	14-juin-16
Date des premières attributions au titre du plan	04-sept-17	04-sept-17
Nombre total d'actions gratuites attribuées	440 000	138 000
Date départ de l'attribution des actions gratuites	04-sept-17	04-sept-17
Période d'attribution	04-sept-20	04-sept-22
Période d'acquisition en cas de non réalisation de la condition de performance	04-sept-27	04-sept-27
Conditions d'attribution de présence dans la Société	Oui	Oui
Conditions de performance de cours	Oui	Oui
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1 ^{er} janvier	-	-
Nombre d'actions gratuites annulées au cours de l'exercice	-	-
Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre	440 000	138 000
Nombre de personnes concernées	3	4

II.7 PROVISIONS

Au cours de l'exercice, les provisions ont évolué de la manière suivante :

En milliers d'euros	31.12.2016	Dotations 2017	Reprises 2017		31.12.2017
			Utilisées	Non utilisées	
Autres provisions	2 416	207	-	-	2 623
Total	2 416	207	-	-	2 623

VIEL & Cie a fait l'objet de différents contrôles fiscaux qui ont donné lieu à des propositions de notification qui portent notamment sur le traitement fiscal retenu par VIEL & Cie dans le cadre d'opérations de croissance externe. Ces redressements ont été contestés par VIEL & Cie et sont provisionnés à hauteur du risque estimé par la société.

II.8 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

Les emprunts et dettes financières diverses incluent un nouvel emprunt d'un montant de € 175 000 000 remboursable par annuités et venant à échéance en octobre 2022 (€ 104 000 000 au 31 décembre 2016).

La société a opté pour l'étalement sur leur durée de vie des frais engagés pour l'émission de ses emprunts.

II.9 DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales se répartissent de la façon suivante :

en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016
Dettes sociales	57	60
Dettes fiscales	59	62
TOTAL	116	122

Ces dettes ont une échéance inférieure à un an.

II.10 AUTRES DETTES

Les autres dettes d'un montant de k€ 17 103 au 31 décembre 2017, contre k€ 14 233 au 31 décembre 2016, sont principalement constituées de dettes envers les sociétés liées.

III. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

III.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation s'établissent à k€ 35 en 2017, contre k€ 12 en 2016. Ils sont constitués d'une part d'une redevance de location gérance perçue sur l'activité de courtage du fonds de commerce de VIEL & Cie et d'autre part d'autres produits divers.

III.2 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier net de VIEL & Cie s'élève à k€ 14 545 en 2017 (k€ 9 533 en 2016). Ce résultat comprend des dividendes versés par des filiales pour un montant de k€ 15 000 en 2017, contre k€ 11 149 en 2016.

VIEL & Cie enregistre une charge d'intérêts financiers nette d'un montant de k€ 611 en 2017, contre k€ 578 en 2016 (Cf. II.8).

VIEL & Cie constate également l'amortissement de la charge de mise en place de ses dettes bancaires, pour un montant de k€ 1 058 en 2017 (k€ 247 en 2016).

Le solde des charges et produits financiers comprend notamment les variations de valeur du portefeuille de titres.

III.3 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

VIEL & Cie constate en 2017 une charge exceptionnelle nette de k€ 24, contre une charge exceptionnelle nette de k€ 47 en 2016.

III.4 IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

VIEL & Cie est fiscalement intégrée avec les sociétés E-VIEL et Arpège. En vertu de cet accord, les sociétés E-VIEL et Arpège versent à VIEL & Cie le montant de l'impôt qui aurait grevé leur résultat en l'absence de tout accord d'intégration. Le résultat d'intégration est définitivement acquis à VIEL & Cie. Au 31 décembre 2017, le déficit reportable du groupe fiscal s'élève à k€ 34 095 ; ce déficit pourra venir en déduction de la charge d'impôt future du groupe fiscal.

VIEL & Cie a constaté en 2017 une charge relative à la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés sur les revenus distribués pour un montant de k€ 375 contre k€ 331 en 2016. Un remboursement est attendu en raison de l'anti-constitutionnalité de cette contribution additionnelle pour un montant de k 749 €.

IV. ENGAGEMENTS HORS - BILAN

IV.1 ENGAGEMENTS RELATIFS À LA PRISE DE PARTICIPATION DANS COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION

Le 30 septembre 1997, VIEL & Cie a repris, auprès de VIEL et Compagnie Finance, 100,00 % du capital de Rubens S.A., société dont le principal actif est constitué d'une participation de 60,99 % dans Compagnie Financière Tradition, Lausanne. La société Rubens S.A. a fait l'objet d'une fusion avec VIEL & CIE en 2000.

Cette prise de participation indirecte s'est faite dans les mêmes conditions que celles qui avaient prévalu lors de l'acquisition par Viel et Compagnie-Finance de 60,99 % du capital de Compagnie Financière Tradition auprès de Banque Pallas Stern en juin 1996.

- € 6 313 000 payés comptant,
- complément de prix d'un montant égal au total des dividendes de liquidation versés par Banque Pallas Stern et par Comipar au titre des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition et ses filiales, qui représentent un montant de € 16 444 000, avec un minimum garanti de € 7 622 000. Entre 1999 et 2010, Compagnie Financière Tradition et ses filiales ont perçu des dividendes de liquidation pour un montant total de € 13 316 000, représentant 81,4 % des créances déclarées. Conformément à cette clause de complément de prix, VIEL & Cie a reversé une somme équivalente à Viel et Compagnie-Finance,
- garantie de payer le complément à 100,0 % du montant des créances de Compagnie Financière Tradition et de ses filiales à l'égard de Banque Pallas Stern et de Comipar, d'un montant de € 16 444 000,
- clause de retour à meilleure fortune stipulant le paiement d'une somme égale à 10,0 % du résultat net consolidé de Compagnie Financière Tradition pour les exercices 1998 et 1999. Ceci représentait CHF 955 000 au titre de l'exercice 1998, soit € 593 000, et CHF 1 666 000 au titre de l'exercice 1999, soit € 1 040 000. Ce montant a été constaté en résultat exceptionnel au 31 décembre 1999 comme au 31 décembre 1998. Une reprise de provision a été constatée pour un montant équivalent, en résultat exceptionnel.

Ces trois derniers engagements, qui avaient été souscrits par Viel et Compagnie-Finance solidairement avec Financière Vermeer N.V. lors de sa prise de participation initiale, ont fait l'objet d'une contre-garantie de VIEL & Cie le 30 septembre 1997.

IV.2 AUTRES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Engagements d'investissement

VIEL & Cie a pris des engagements d'investissement pour 3 millions d'euros dans des sociétés en création ainsi que dans des fonds d'investissement spécialisés dans le domaine des nouvelles technologies. L'engagement total net des sommes déjà versées s'élève à € 1 275 000 au 31 décembre 2017.

Autres engagements hors-bilan

en milliers d'euros	2017	2016
Engagements donnés		
Engagements de garantie donnés	20 000	20 000
Cautions données	-	-
Engagements reçus		
Engagements de garantie reçus	20 000	20 000
Cautions de découvert reçues	-	-

V. AUTRES INFORMATIONS

V.1 EFFECTIF SALARIÉ

Au 31 décembre 2017, VIEL & Cie compte 1 cadre.

V.2 RÉMUNÉRATIONS, AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS ALLOUÉS

Organes d'administration :

des jetons de présence ont été alloués pour un montant de € 84 000 au titre de l'exercice 2017.

Organes de direction :

cette information est communiquée dans le rapport de gestion.

V.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés par la société à ses commissaires aux comptes au titre des exercices 2017 et 2016 sont les suivants :

	Ernst & Young Audit				Fidorg Audit			
	Montant (€ HT)		%		Montant (€ HT)		%	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	167 500	167 500	98 %	98 %	43 000	43 000	100 %	100 %
Autres services	4 048	4 035	2 %	2 %	-	-	-	-
TOTAL	171 548	171 535	100 %	100 %	43 000	43 000	100 %	100 %
Autres prestations rendues par le réseau								
Juridique, fiscal, social	-	-			-	-	-	-
Autres (préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	10 702	10 702	100 %	100 %	-	-	-	-
TOTAL	10 702	10 702	100 %	100 %	-	-	-	-
TOTAL - Toutes prestations	182 250	182 237	100 %	100 %	43 000	43 000	100 %	100 %

V.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

La société n'a constaté aucun événement postérieur à la clôture de ses comptes.

V.5 CONSOLIDATION

VIEL & Cie publie des comptes consolidés au 31 décembre 2017, et est en outre intégrée dans la consolidation des comptes de Viel et Compagnie-Finance, dont le siège social est situé au 23, Place Vendôme, 75001, Paris.

V.6 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est proposé d'affecter le bénéfice distribuable qui s'élève à :

- bénéfice net de l'exercice	10 541 440,15
- report à nouveau créateur et réserves distribuables	38 267 362,57
	48 808 802,72

Soit 48 808 802,72 euros,

de la manière suivante :

- à la distribution de dividende	15 430 138,20
- report à nouveau créateur et réserves distribuables	33 378 664,52
	48 808 802,72

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes versés ont été les suivants :

Année	Dividende net total	Dividende net par action
2015	10 506 K€	0,15 €
2016	11 025 k€	0,15 €
2017	12 512 k€	0,17 €

Un dividende de 17 centimes d'euro par action, soit un montant total de € 12 512 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juin 2017.

Un dividende de 15 centimes d'euro par action, soit un montant total de € 11 025 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juin 2016.

Un dividende de 15 centimes d'euro par action, soit un montant total de € 10 506 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juillet 2015

TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS*

en milliers d'euros	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette au bilan des titres	Prêts et avances consentis	Montant des cautions, avals et autres garanties données	Dividendes encaissés par la Société
Financière Vermeer N.V.	73 349	73 349	15 363	-	15 000
E-VIEL	18 110	18 110	39 741	-	-
Swiss Life Banque Privée	32 209	32 209	-	-	-
Arpège	8 900	8 900	-	-	-
Ong First Tradition Singapour	6 529	140	-	-	-
EASDAQ N.V.	1 071	1 071	-	-	-

* Participations représentant un investissement significatif et supérieur à 1 % du capital de la société concernée.

**RAPPORT
GÉNÉRAL DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES
SUR LES
COMPTES
ANNUELS**



À l'Assemblée Générale de la société Viel & Cie,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Viel & Cie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

RISQUE IDENTIFIÉ SUR L'ÉVALUATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Risque identifié

Les titres de participation figurent à l'actif du bilan pour un montant de M€ 134.

Comme indiqué dans les notes I.1.3 et II.2 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité est estimée par la direction de Viel & Cie. La méthode la plus pertinente est utilisée selon les cas de figure : cours de Bourse, quote-part des capitaux propres, valeur de réalisation, actualisation de flux futurs de trésorerie.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice de jugements de la direction dans l'estimation des éléments prévisionnels ou des hypothèses d'actualisation.

Dans ce contexte, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

Notre réponse

Pour apprécier l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- analyser la cohérence et la permanence des méthodes d'évaluations retenues ;
- analyser les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses de taux d'actualisation retenues par la direction ;
- examiner les tests de sensibilité effectués par la direction.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

AUTRES INFORMATIONS

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Viel & Cie par votre assemblée générale du 21 mai 2003 pour le cabinet Fidorg Audit et du 10 septembre 1992 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2017, le cabinet Fidorg Audit était dans la quinzième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la vingt-sixième année.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

OBJECTIF ET DÉMARCHE D'AUDIT

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

→ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RAPPORT AU COMITÉ D'AUDIT

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 30 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

FIDORG AUDIT

Manuel Le Roux

ERNST & YOUNG Audit

Bernard Heller



9 place Vendôme, 75001 Paris - France
Tél. : + 33 1 56 43 70 20 - Fax : + 33 1 56 43 70 98 - www.viel.com